

MARS 2010



MERKUR

DE L'ÉTATZEBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu

Business Mentoring

Quand les entrepreneurs chevronnés aident les jeunes entrepreneurs à tracer leur route



■ EDITORIAL

L'assainissement des finances publiques et la compétitivité au cœur des réformes de tous les pays développés



■ INTERNATIONAL

Conférence diplomatique: un marathon réussi de 350 entretiens



■ FORMATION

Remise des CATP et CIP: 702 lauréats à l'honneur

LEASING



Optez pour le leasing de la BCEE !

Optimisez le financement du matériel que vous utilisez dans l'exercice de votre profession. La BCEE vous propose, plutôt que d'acheter votre matériel, de le louer en recourant à un contrat de leasing. Ainsi vous préservez votre trésorerie et vous bénéficiez en plus d'avantages fiscaux décisifs.

Intéressés ? Nos conseillers PME sont à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire. Vous pouvez également effectuer directement une demande d'offre de leasing en ligne sur notre site **www.bcee.lu**.



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

L'assainissement des finances publiques et la compétitivité au cœur des réformes de tous les pays développés

La crise financière devenue crise économique internationale a suscité à travers le monde un important interventionnisme étatique, en vue d'en amortir les conséquences les plus graves sur les plans économique et social, notamment à travers des mesures destinées à assurer la stabilité du système financier et, dans un deuxième temps, à substituer à la demande privée en berne un important effort de consommation et d'investissement public. Si, en réaction à la crise, l'opportunité de ces programmes ne pourra sans doute pas être remise en question, force est désormais de constater que la dégradation des finances publiques qui les a accompagnés devra amener les pouvoirs publics à enrayer les déficits et les niveaux non soutenables de dette publique. A long terme, en effet, seules des finances publiques saines et gérées durablement seront à même de permettre le maintien de systèmes fiscaux et sociaux attractifs au bénéfice de l'activité économique et, partant, de la création de richesse et d'un niveau élevé d'emploi et de cohésion sociale. Ce constat est d'autant plus vrai pour une petite économie ouverte comme le Luxembourg, où 80 % des biens et services produits sont exportés.

Nos pays voisins ont tous réagi. L'Allemagne tout d'abord par un paquet visant à «accélérer la croissance» (*Wachstumsbeschleunigungsgesetz*). On y trouve des réformes dans des domaines aussi variés que la fiscalité directe, une réduction de la fiscalité indirecte sélective et le renforcement de la déductibilité de la charge d'intérêt et des dotations aux amortissements en faveur des entreprises. En outre, l'Allemagne a intégré dans sa Constitution le concept de *Schuldenbremse*, en vertu duquel le déficit structurel (non-conjoncturel) de l'Etat fédéral ne pourra plus à l'avenir dépasser le seuil de 0,35 % du PIB.

Le gouvernement français opte lui aussi pour une stratégie double, à la fois d'enrayement des déficits et de stimulation de la croissance. Sur le premier aspect, un groupe de travail doit discuter de la fixation d'un objectif national des dépenses de l'assurance maladie d'envergure. En outre est prévue d'ici l'automne une réforme ambitieuse du système des retraites. De surcroît, la mise en œuvre d'une règle d'équilibre pour l'ensemble des administrations publiques, à l'instar de l'exemple allemand, est envisagée. En ce qui concerne la dynamisation de la croissance, et après le lancement en 2009 du «grand emprunt» pour financer à court terme et sans augmenter les impôts des projets structurels censés améliorer la croissance endogène (enseignement supérieur, recherche et innovation, stimulation des PME innovantes, etc.), le gouvernement vient de relancer les travaux de la Commission Attali sur la libération de la croissance.

La Belgique, quant à elle, a l'intention de combiner des mesures à court et à long terme afin de renouer avec l'équilibre en 2015. Un train de mesures a trait spécifiquement au renforcement des leviers socio-économiques pour préserver l'emploi, le pouvoir d'achat, l'avenir des entreprises et le budget national. Dans ce but, le gouvernement a élaboré trois séries de mesures: offrir un ballon d'oxygène aux entreprises, en facilitant en particulier l'accès au crédit et en réduisant les charges des entreprises et garantir l'emploi. Lors de l'élaboration du budget 2010, une analyse approfondie des dépenses du pouvoir fédéral a été effectuée, un strict suivi des dépenses a été mis en œuvre et les nouvelles initiatives proposées ont par ailleurs été rigoureusement sélectionnées. Une politique de remplacement sélectif des fonctionnaires fédéraux partant à la retraite a été développée et doit permettre une diminution de l'ordre de 1 % des frais de personnel.

L'extrême dangerosité de l'attentisme ou du laxisme en matière de finances publiques est parfaitement illustrée à travers le cas grec. Des déficits publics compris entre 12 % et 15 % en 2009 et 2010 et une dette publique abyssale estimée à près de 300 milliards EUR, de niveau équivalent au PIB de la Grande Région, mettent non seulement en péril la continuité de l'Etat hellénique et de sa capacité à agir, mais mettent également sous pression la monnaie unique et l'UE dans sa globalité. Devant l'urgence, le gouvernement grec a décidé les mesures

suivantes: gel des recrutements dans la fonction publique et des retraites, augmentation de l'âge légal de départ à la retraite, baisse d'un tiers des indemnités de fin d'année des fonctionnaires, hausse substantielle des taux d'accises, augmentation de la TVA de 2 % et introduction de taxes spéciales grevant les revenus dépassant un certain seuil et certains biens immobiliers.

L'Irlande, quant à elle, a procédé à une baisse échelonnée des salaires publics, touchant davantage les tranches de traitements les plus élevées. Elle a en outre procédé à une refonte du système de pension du secteur public pour l'aligner davantage avec le secteur privé, représentant une économie de quelque 20 milliards EUR. Les trois pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) ont pris des mesures similaires. L'Espagne a notamment annoncé un plan d'austérité pour les entreprises publiques. Le gouvernement ibérique prévoit par exemple de couper de 4 % les dépenses en personnel pour ces entreprises et de 36 % les dépenses jugées non-essentiels, comme les frais de réception, de communication ou de consultance. Même la Suisse, qui a pu présenter en 2009 un budget fédéral excédentaire, a annoncé un programme d'économies, notamment en ramenant la progression maximale des frais de personnel de l'Etat fédéral de 3,5 % à 1 % et en jugeant «inopportune» toute augmentation du nombre de fonctionnaires dans les années à venir.

Au-delà des frontières européennes, le Canada vient d'annoncer sa stratégie de sortie du déficit à l'horizon 2015, notamment en gelant les budgets salariaux et de fonctionnement des ministères à leurs niveaux de 2010 jusqu'en 2013. Ceci n'empêche pas Ottawa d'implémenter une fiscalité agressive, notamment en voulant doter le pays de l'environnement fiscal le plus favorable à l'activité économique des pays du G7, avec un taux d'imposition des sociétés ramené à 15 % en 2012. Par ailleurs, le pays renoncera à toute augmentation des cotisations sociales en 2010 afin de ne pas étouffer la reprise économique.

Notre pays peut-il ou doit-il s'inspirer de ces mesures prises à l'étranger afin de concrétiser l'assainissement de ses finances publiques et revitaliser sa compétitivité? A la lumière de l'actualisation récente du programme de stabilité et de croissance (voir article page 64), le Gouvernement luxembourgeois a en tout cas indiqué qu'il visait un retour à l'équilibre de l'administration publique à l'horizon 2014, ce qui se traduirait par des réductions de dépenses budgétaires de l'ordre de 300 à 500 millions EUR par an à partir de l'exercice budgétaire 2011.

Certes, comparativement à la plupart des pays mentionnés, le Luxembourg part d'une situation qui peut paraître enviable, abstraction faite du moins du phénomène de dette publique cachée résultant du vieillissement démographique. Cependant, la crise a définitivement mis à nu la vulnérabilité du modèle luxembourgeois et ses failles structurelles, et a démontré à quelle vitesse une situation budgétaire et financière apparemment saine peut se dégrader dans une petite économie ouverte. En effet, le dynamisme économique et la santé des finances publiques ont périclité très rapidement sous l'effet cumulé de l'effondrement du commerce mondial et de la remise en question de quelques avantages liés à la souveraineté nationale. Notre pays n'est pas seulement affecté par une crise de la demande, laquelle est, dans une large mesure conjoncturelle et donc limitée dans le temps, mais surtout par une crise de l'offre, qui se traduit par d'importants déficits structurels, une productivité en berne et une dégradation sans précédent de la compétitivité-prix et coût de l'économie nationale, affectée par un certain nombre d'automatismes réglementaires.

Ces multiples constats appellent à des réformes vigoureuses et à la hauteur de l'enjeu. Le pire serait à présent de ne rien faire. Car en remettant les réformes et les adaptations à demain, on ne ferait qu'aggraver la situation rapidement. Cela se solderait par un cercle vicieux extrêmement dangereux qui exigerait des mesures beaucoup plus drastiques et plus douloureuses que celles qu'il faut adopter maintenant.



DOSSIER

**4 BusinessMentoring:
Parce que rien ne peut
remplacer l'expérience...**

DOSSIER

4 BusinessMentoring:
Parce que rien ne peut remplacer
l'expérience...

FLASH

- 14** Les stagiaires diplomates belges en visite à la Chambre de Commerce
- 14** Paul Emering à l'honneur pour ses 25 ans de carrière à la Chambre de Commerce
- 16** Hong Kong fête l'année du Tigre au Luxembourg
- 18** Visite de Fernando Gómez Avilés: Renforcer le dialogue entre Chambres de Commerce européennes
- 19** Remise des insignes de grand croix de l'ordre de Mérite à Joseph Kinsch
- 20** Le Président de la CCI du Luxembourg belge accueilli à la Chambre de Commerce
- 21** La relance du marché intérieur: une priorité pour Eurochambres

INTERNATIONAL

- 22** 18 companies and associations for a successful official mission to India
- 22** Calendrier 2010
- 22** Foires de mars à avril 2010
- 23** Table ronde EuroChile: le Chili pour des coopérations efficaces
- 26** Opportunités d'affaires offerts par les Institutions Financières Internationales et la Coopération luxembourgeoise au Développement
- 27** Présence luxembourgeoise au Salon Project Lebanon à Beyrouth

INNOVATION

61 Prix luxembourgeois de la Qualité 2010 – La qualité porte un nom: pourquoi pas le vôtre?

- 29** Conférence diplomatique: un marathon réussi de 350 entretiens
- 30** Témoignages d'entreprises participantes
- 32** Le 6^e édition du *b2fair* s'installe à la Foire de Hanovre
- 34** Participation luxembourgeoise à FUTURALLIA 2010
- 35** Demandez le programme!
- 36** Les PME européennes à l'honneur
- 38** Taux de TVA appliqués dans les Etats membres de l'UE
- 39** BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires
- 40** Textes européens publiés du 13 janvier 2010 au 19 février 2010

FORMATION

- 42** 702 lauréats à l'honneur
- 44** La communication d'entreprise face aux médias
- 45** La réussite certifiée
- 48** Faire valider ses acquis professionnels en vue d'obtenir un diplôme officiel
- 49** Tuteurs: le droit de former
- 51** Programme de formation avril-mai 2010
- 52** Forum MBA2U
- 52** Lutter contre les stéréotypes
- 54** Skills Manager: une nouvelle formation en gestion de projet

INNOVATION

- 56** FOCUS: une troisième édition consacrée à la «croissance verte»
- 57** Journée luxembourgeoise de la propriété intellectuelle: et de 3!
- 58** Des conseils précieux pour démarrer son projet d'entreprise

- 60** Un concours d'idées pour jeunes créatifs: c'est GENIAL!
- 61** La qualité porte un nom: pourquoi pas le vôtre?
- 61** «Réfléchis avant de publier!»
- 62** Internet luxembourgeois: l'un des plus sûrs au monde
- 63** Les fruits de la recherche luxembourgeoise s'exportent à l'international

ECONOMIE

- 64** Finances publiques: à la croisée des chemins
- 70** L'incertitude persiste dans le secteur du commerce et des services
- 72** Compétitivité du Luxembourg: après la bulle
- 74** Luxembourg et Grande Région: une vision au service du développement économique
- 76** The economic climate is more favourable

LEGISLATION & AVIS

- 78** Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 79** Conférence sur la responsabilité pénale des personnes morales
- 79** Comptes annuels: Procédure du dépôt rectificatif
- 80** Marchés publics: Fixation des seuils en euros applicables aux marchés publics
- 80** Simplifications administratives en matière d'aménagement communal et d'environnement
- 81** Nouvelle édition du tableau «Veille européenne»
- 82** Harcèlement moral et sexuel



ECONOMIE

74 Les Journées de l'Economie 2010 – Luxembourg et Grande Région: une vision au service du développement économique

82 Régimes complémentaires de pension: Bilan et perspectives dix ans après la loi-cadre

83 Le «VAT package» ou «paquet TVA»: De nouvelles règles pour 2010

FEDERATIONS/UEL

84 Le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR» lancé officiellement

85 Les Luxembourgeois champions de la collecte

86 Private Equity et Venture Capital ont leur association

86 Un agenda bien rempli pour 2010

87 Le nouveau Cahier du Commerce est paru

88 Régions et entreprises s'unissent pour croître et innover



FEDERATIONS/UEL

84 INDR – Le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR» lancé officiellement

INDR/RSE

91 Caceis s'associe aux institutions de microfinance

91 Allen & Overy Luxembourg permet le travail flexible

INFO ENTREPRISES

92 Luxair Cargo reçoit le label de qualité de la SuperDrecksKëscht fir Betriber

92 En bref

93 Imagin: déjà 40.000 abonnés

94 Class'croute s'installe au Campus Contern

95 Abitare s'agrandit à Junglinster

95 AXA Luxembourg: Nouvelle année de croissance profitable

96 L'agence Mikado souffle ses 20 bougies



TOURISME

100 Promotion touristique: L'ONT présente ses nouveaux guides du Luxembourg

96 Laboratoires Ketterhill: La santé mobile sur iPhone

97 Un an de succès pour la carte clients Cactus

BELVAL FLASH

98 Leute live – Das Leben in Belval

TOURISME

100 L'Office National du Tourisme présente ses nouveaux guides du Luxembourg

BOURSE

102

LES 100 VISAGES DE LA CDC

104

Editeur:

Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: http://www.cc.lu

Paraît 10 fois par an

Tirage: 34.000 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.

Copie à l'éditeur

Rédaction:

Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux
Corinne Briault

Mise en page et impression:

Imprimerie Centrale S.A.

Conception graphique:
rose de claire, design.

Couverture:

lola

Crédit photographique:

MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

Publicité:

Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



Le nouveau programme d'accompagnement de la Chambre de Commerce

BusinessMentoring: Parce que rien ne peut remplacer l'expérience...

«Parce que rien ne peut remplacer l'expérience...», voilà le slogan sous lequel la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg vient de lancer son nouveau programme BusinessMentoring. L'objectif affiché est de faire bénéficier de «jeunes» entrepreneurs de l'expérience de chefs d'entreprise aguerris! Les résultats atteints avec des programmes similaires à l'étranger sont plus qu'encourageants.

■ **Le mentorat d'Affaires: un catalyseur de croissance pour les entreprises canadiennes**

Une entreprise a deux fois plus de chance de survivre et de se développer

lorsque son dirigeant est accompagné par un chef d'entreprise expérimenté. Voilà en tout cas ce que semblent prouver les statistiques de la fondation de l'entrepreneurship créée en 2000 au

Québec (Canada) pour promouvoir le mentorat d'affaires comme mesure d'accompagnement des PME/PMI. Les résultats sont en tous cas concluants, puisque:

- 78,4 % des entreprises mentorées sont encore en opération;
- 70 % des entreprises mentorées ont franchi le cap des 5 années d'existence;
- 0,6 emplois sont, en moyenne, créés par entreprise mentorée et par année;
- 66 % des entreprises mentorées ont connu une hausse de leur chiffre d'affaire (32 %).

M. Alain Aubut, ancien chef d'entreprise canadien, devenu mentor et vice-président du Réseau francophone du Mentorat d'Affaires, se montre enthousiaste: «L'impact du mentorat d'affaires sur la survie des entreprises est phénoménal! Il permet notamment aux entrepreneurs d'assurer une croissance plus saine de leurs entreprises et d'aborder des volets comme la relève avec une approche plus structurée».

Au Canada, ce concept n'est d'ailleurs pas seulement appliqué dans la sphère économique mais également dans le développement professionnel et le monde du travail. Il fait partie intégrante de la

culture entrepreneuriale et agit également sur le développement de carrière, le soutien et l'intégration de jeunes professionnels ou encore l'insertion de chômeurs sur le marché du travail.

■ Le concept du mentorat d'affaires

Avant de présenter plus en détails les avantages du mentorat d'affaires et l'impact que peut avoir ce nouveau dispositif sur le développement économique, il est important de définir ce que l'on entend par «mentorat d'affaires» et les différences à percevoir entre «mentorat» et «coaching».

Définition du mentorat d'affaires

Etymologiquement, le terme mentorat provient du grec. Son sens pourrait se résumer comme suit: «un guide en qui on peut avoir confiance». Ainsi, des mentors du XXI^e siècle répètent l'histoire de ce noble habitant d'Ithaque du même nom qui accompagna et éduqua Télémaque, fils d'Ulysse. Depuis cette époque, le mot «mentor» est défini comme «un guide attentif et

conseiller expérimenté.» En ce sens, le mentor a pour rôle de transmettre ses connaissances, son savoir-faire et son savoir-être.

On observe de nos jours les mêmes caractéristiques fondamentales: une personne aguerrie soutenant et éduquant une personne en quête d'accomplissement. Dans son essence même, devenir mentor signifie servir de révélateur du rêve de vie d'un protégé moins expérimenté qui idéalement, a «choisi» cette personne pour son expérience, son charisme et parce qu'elle représente un modèle.

Le mentorat est ainsi un accompagnement personnel, volontaire et bénévole, à caractère confidentiel, apporté par une personne expérimentée dite le «mentor» à une autre personne le «mentorié» dans la réalisation de son projet.

On parle de *mentorat d'affaires* lorsque l'activité est liée au management d'entreprise. Cette relation:

- doit être basée sur la confiance, la communication et la franchise;
- ne doit pas avoir de lien hiérarchique et commercial;



Pour le lancement officiel du nouveau programme BusinessMentoring, qui a eu lieu le 24 février 2010 à la Chambre de Commerce, M. Alain Aubut, Vice-Président du Réseau du Mentorat d'affaires de la fondation de l'Entrepreneurship Québec, a fait tout le chemin depuis le Canada pour partager son expérience en matière de mentoring



Mme Rachel Gaessler est le «project manager» du programme «BusinessMentoring» auprès de la Chambre de Commerce.

- doit être une relation interactive et non à sens unique;
- doit être un partage d'expériences.

Coaching

D'étymologie française, le terme «coaching» viendrait du mot «cocher» qui signifiait «conducteur de diligence d'antan». Le coach représente ainsi un conseiller privé, formateur en ressources humaines, manager,... et peut être défini comme quelqu'un qui travaille avec une personne de manière collaborative, dans le cadre d'un processus systématique et orienté «solutions» et «résultats».

Différence entre les notions de mentorat d'affaires et de coaching

On retient comme principale différence entre coach et mentor, leur degré d'intervention. Le coach, intervient en effet ponctuellement et à court terme sur une problématique. Il est orienté avant tout résultats. Le coach transmet son savoir-faire au coaché et travaille avec lui sur l'amélioration de ses performances. Le mentor a, quant à lui, pour principal rôle d'assister le mentoré dans son développement professionnel en s'appuyant sur son domaine de connaissances propre. Par conséquent, il agit avant tout sur le savoir-

être du mentoré sur une période plus ou moins longue.

■ **Le mentorat d'affaires: une première au Luxembourg**

La Chambre de Commerce estime que les résultats encourageants affichés au Canada justifient de tenter la même expérience au Grand-Duché de Luxembourg.

Car si le Luxembourg apparaît comme le moteur économique de la Grande Région et connaît – en termes de création d'entreprise – une démographie positive qui le situe aujourd'hui dans la moyenne européenne, il n'en reste pas moins que 50 % des entreprises installées au Luxembourg cessent leur activité au terme de cinq ans d'existence, 90 % comptent moins de dix salariés et 20 % seront amenées à changer de patrons dans les cinq prochaines années.

D'autre part, hormis leur manque d'expérience, force est de constater que la plupart des entrepreneurs manquent de recul suffisant pour adapter continuellement leur stratégie et se retrouvent face à des décisions déterminantes qui peuvent mettre en péril le devenir de leur entreprise. Et c'est justement à ce niveau que le mentor peut jouer

un rôle capital en transmettant notamment son savoir, en apportant un regard extérieur, mais également en évitant au mentoré de commettre certaines erreurs que lui-même a faites quinze ans auparavant.

Xavier Buck et Jérôme Grandidier, tous deux reconnus comme des dirigeants d'entreprise aguerris au Luxembourg, respectivement dans le domaine du Marketing Internet et celui des Télécommunications, se souviennent de leurs premiers pas en tant qu'entrepreneurs. «Souvent, lorsqu'un jeune entrepreneur se lance, il ne cerne pas tous les aspects du métier et ne dispose pas forcément de toute la palette de compétences nécessaires pour diriger seul son entreprise. C'est à ce niveau que le mentorat peut aider les jeunes à se lancer: les mentors c'est analyser avec eux l'ensemble des aspects de l'entrepreneuriat et attirer leur attention sur certains aspects auxquels il faut faire attention et auxquels ils n'auraient pas pensé.», se rappelle Xavier Buck. Une expérience partagée par Jérôme Grandidier: «Quand j'ai démarré à Luxembourg comme jeune entrepreneur je ne connaissais pas les réseaux, je ne savais pas quelles aides je pouvais avoir et j'étais tellement pris par mon travail que j'avais le nez dans

le guidon; à ce moment là j'aurais aimé avoir à mes côtés quelqu'un qui me fasse prendre un peu de recul.»

■ Le programme BusinessMentoring au Luxembourg

Poursuivant une politique d'accompagnement active en faveur des PME/PMI avec – à titre d'exemple – l'introduction de l'initiative VaccinAntiCrise, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a lancé le 24 février 2010, en partenariat avec le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et en collaboration notamment avec la CLC, la Fedil, la FFCEL, la FJD, l'HORESCA et Luxinnovation son nouveau programme BusinessMentoring.

Ce programme s'inspire directement du modèle de mentorat d'affaires québécois et de l'expérience positive acquise sur un échantillon de sociétés suivies dans le cadre d'un projet pilote de parrainage. Parallèlement à son rôle de coordinateur, la Chambre de Commerce sera la garante de la méthodologie et du respect des règles liées au programme.

Le programme BusinessMentoring consiste en un accompagnement d'un «jeune» dirigeant d'entreprise (mentoré) par un chef d'entreprise expérimenté (mentor) sur une période de 12 ou de 18 mois. La relation mentorale est encadrée par des engagements réciproques et un processus d'évaluation. Un dispositif d'accompagnement est proposé aux dirigeants d'entreprise tout au long du programme.

Phase préparatoire

Le coordinateur du programme BusinessMentoring va analyser la complétude ainsi que l'éligibilité du dossier du demandeur.

Sélection des candidats-mentorés

Si le dossier est éligible (voir critère d'éligibilité des candidats-mentorés), le candidat-mentoré sera invité dans un premier temps à un entretien individuel avec le coordinateur et, dans un second temps, à présenter son dossier, son entreprise et ses aspirations devant un comité de sélection composé d'un ou de plusieurs mentors. Après délibération, le comité de sélection procède à la sélection en acceptant ou refusant le candidat-mentoré.

En cas d'accord entre le candidat-mentoré et le mentor, ceux-ci conviennent d'une première rencontre au cours



La Ministre des Classes Moyennes et du Tourisme, Mme Françoise Hetto-Gaasch, a salué la nouvelle initiative



Le Ministre de l'Economie, M. Jeannot Krecké, a encouragé les entrepreneurs à profiter de ce nouveau service d'accompagnement



M. Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce, entend augmenter les chances de réussite des entrepreneurs en lançant le nouveau programme «BusinessMentoring»



Mme Corinne Cahen, CEO Chaussures Léon S.à.r.l., a animé la soirée de lancement



M. Dominique Restino, Président délégué de l'Institut du Mentorat entrepreneurial, CCI Paris, a plaidé avec enthousiasme pour les bienfaits du mentorat d'affaires

de laquelle les deux parties établissent ensemble une feuille de route avec les objectifs à atteindre respectivement sur 12 ou 18 mois.

Déroulement du programme

Le mentor et mentoré s'engagent à se rencontrer idéalement 1 fois par mois. A l'issue de chaque rencontre, le mentoré établit, en coopération avec son mentor, un rapport mensuel qu'il téléchargera sur le site sécurisé www.businessmentoring.lu.

Après 3 à 6 mois, le coordinateur planifie un entretien intermédiaire pour juger du bon déroulement du programme. Mentor et mentoré pourront à tout moment et, pour une quelconque raison, mettre fin à la relation mentorale.

Clôture du programme

Au terme du programme, un bilan de la relation mentor/mentoré sera dressé par le coordinateur en vue de pouvoir mesurer l'impact que le mentorat a eu sur l'évolution de l'entreprise et les compétences de l'entrepreneur.

Un outil: le site internet sécurisé www.businessmentoring.lu

Le mentor et le mentoré peuvent consulter, via un login et un mot de passe, sous l'espace membre, différentes informations concernant le profil de la personne et de l'entreprise de respectivement du mentor et du mentoré.

Le site donne accès au calendrier des rendez-vous avec possibilité de modification.

Le mentoré peut également, via son espace membre, télécharger son rapport mensuel.

Des événements variés

Le programme est ponctué d'événements variés, tels que les séances d'information, des petits-déjeuners thématiques ou encore des ateliers de rencontre.

■ Les objectifs du programme BusinessMentoring

La réalisation des objectifs du programme est directement fonction du succès de la relation mentor/mentoré et de l'échange d'expériences entre mentor et mentoré. Le programme vise les 3 étapes clés de la vie d'une entreprise:

- Le démarrage: en mettant en garde le mentoré des erreurs à éviter lors du lancement et en aidant ainsi l'entreprise à passer les premières années les plus critiques de son existence;
- Le développement: en accompagnant le mentoré dans la définition d'objectifs et la mise en place de processus adaptés, notamment dans le cadre d'un développement rapide;
- La transmission: en augmentant les compétences spécifiques du mentoré.

Le programme BusinessMentoring permet donc de manière générale:

- de faciliter le démarrage des entreprises et de «booster» leur croissance;
- de mieux préparer la relève;
- d'accroître les compétences managériales (savoir-être, sens et efficacité d'organisation, esprit critique, etc.) du mentoré et de favoriser le processus de prise de décisions;
- de briser l'isolement fréquent du dirigeant d'entreprise;
- d'encourager le partage d'expériences entre dirigeants d'entreprises, sans conflits d'intérêt et
- d'augmenter significativement le taux de survie des entreprises.

■ A qui s'adresse le programme? Critères d'éligibilité

Le programme BusinessMentoring s'adresse à des dirigeants, dont l'entreprise:

- est implantée au Grand-Duché de Luxembourg;
- détient une autorisation d'établissement;
- n'est pas en difficulté financière;

L'entreprise candidate se trouve alternativement en phase de démarrage (de 0 à 3 ans); en phase de développement (après 3 ans) ou en phase de transmission et présente un fort potentiel de développement.

Est considéré comme dirigeant d'entreprise, toute personne pouvant engager une entreprise de façon appropriée dans le cadre d'une gestion journalière effective et continue en sa qualité d'exploitant d'une entreprise individuelle ou de détenteur d'un mandat social en tant que gérant ou administrateur d'une société commerciale ou de mandataire détenteur de l'autorisation d'établissement permettant la gestion technique d'une société commerciale. Le dirigeant doit par ailleurs:

- disposer d'un business plan (des modèles de business plan sont disponibles sur www.businessmentoring.lu);
- avoir rédigé une lettre de motivation exposant son projet entrepreneurial sur une période de 12 à 24 mois et les raisons pour lesquelles il souhaite recevoir le soutien d'un mentor;
- être disposé à recevoir un feedback critique et constructif de la part du mentor;
- démontrer des valeurs managériales (ouverture d'esprit, curiosité, etc.).

L'inscription se fait en ligne sur le site sécurisé www.businessmentoring.lu

■ Les mentors, qui sont-ils?

Roland Haber, CRI Business Development Manager et Mentor définit le mentor comme suit: «Un bon mentor, c'est celui qui a la capacité d'analyser et de convaincre par ses conseils pratiques plutôt que par des théories, mais aussi, celui qui sait faire preuve d'empathie envers son mentoré.». Il s'agit nécessairement d'un chef d'entreprise, d'un dirigeant ou d'un cadre expérimenté disposant d'un minimum de 10 à 15 ans d'expérience dans la gestion d'une entreprise et qui est prêt à rencontrer régulièrement son mentoré (engagement minimum de 4 heures par mois) et à partager bénévolement son savoir-faire, son expérience et son réseau. Les mentors sont sélectionnés et agréés par le coordinateur en appréciation de leurs qualifications tant professionnelles que personnelles à l'issue d'un entretien. L'inscription se fait en ligne sur le site sécurisé www.businessmentoring.lu.

■ Confidentialité et code de déontologie

Afin de garantir la méthodologie et le respect des règles liées au programme, la relation mentorale est encadrée par

un code de déontologie (charte) et une convention de mentorat garantissant notamment la stricte confidentialité des données.

Ces documents permettent d'une part de définir les attentes et rôles de chacun et d'autre part de s'assurer que la relation mentorale se déroule dans un état d'esprit privilégiant des valeurs telles que la confiance, la transparence, l'échange, le désintéret financier et le respect mutuel, ainsi qu'en témoigne Stéphane Ledermann, mentoré dont la start-up poursuit son développement depuis 2007: «On peut confier à son mentor des problèmes d'ordre stratégique que l'on ne pourrait pas évoquer devant un comité de direction, puisque la relation mentorale est basée d'une part, sur un lien de confiance mutuel et d'autre part, elle est encadrée par une convention qui garantit la confidentialité des informations échangées entre le mentor et son mentoré.». Un avis que partage aussi Sean Killeen, qui fut un des premiers mentorés au Luxembourg: «L'important est d'être franc et honnête l'un envers l'autre; il y a aussi un désintéressement financier qui joue un rôle clé dans cette relation dans le sens où le mentor peut avoir plus de recul en ne s'impliquant pas financièrement.» ■

L'adhésion et la participation au programme BusinessMentoring est entièrement gratuite.

Les inscriptions se font via le site sécurisé www.businessmentoring.lu,

où les personnes intéressées pourront également télécharger un vade-mecum détaillant le fonctionnement du nouveau programme d'accompagnement.



Une audience tout acquise à la cause du mentorat

Témoignages de mentors et mentorés



Le mentorat, c'est quoi?

«Il s'agit avant tout d'une relation d'homme à homme, d'une relation particulière entre chaque mentor et son mentoré.»

Jérôme Grandidier, Mentor et CEO de Luxembourg Telecom, Domaine des Télécommunications

Quelle valeur ajoutée pour le mentoré?

«Être seul responsable d'une entreprise avec des millions d'euros confiés par des investisseurs qui font confiance à votre projet est une énorme responsabilité à porter sur ses épaules, donc il est important de partager certaines décisions avec quelqu'un.»

Stéphane Ledermann, Mentoré et CEO de Smart Air SA, domaine de l'Aviation d'Affaires



«Mon mentor était très avisé sur les problématiques auxquelles nous étions confrontés, que ce soit des questions d'ordre stratégique, juridique ou commerciale ou encore dans la résolution de conflits que nous avons connus en interne entre actionnaires voire entre membres du personnel et qui peuvent survenir dans n'importe quelle start up.»

Sean Killeen, Mentoré et CEO de Xintec SA, domaine des Télécommunications



Plus-value pour le mentor

«Il est vrai que le mentor donne de son temps mais en échange il s'enrichit au contact du mentoré. Voilà ce que j'attends d'une relation mentorale: partager sa connaissance et se confronter aux nouvelles idées, aux entrepreneurs de la nouvelle génération.»

Xavier Buck, Mentor et CEO de DCL Group SA, domaine du Commerce et du Marketing Internet



La relation mentorale, les clés de la réussite

«De recette unique, il n'y en a pas, je crois qu'on est en devoir de s'imprégner de la situation du mentoré et de se projeter entièrement dans le rôle de mentor, c'est-à-dire d'apporter un retour de nos propres expériences et d'avoir la volonté de faire avancer ce jeune entrepreneur dans sa démarche... en tout cas, il faut être ouvert d'esprit et dégager un minimum de temps pour vraiment apporter quelque chose au mentoré.»

Claude Faber, Mentor et Consultant en gestion et organisation-Optimise SA, domaine du Management

BusinessMentoring: Agenda 2010



- 23 mars: Atelier d'informations et de rencontre pour mentors et mentorés (18h00 à 20h00)
- 22 avril: Atelier d'informations et de rencontre pour mentors et mentorés (12h00 à 14h00)
- 10 juin: Workshop transmission (18h00 à 20h00)
- 29 septembre: Workshop sur les relations contractuelles entre professionnels (18h00 à 20h00)
- Novembre 2010: Première promotion 2010 de binômes

Assurez votre capital humain, le plus précieux de votre entreprise



advantis Votre assurance Vie Groupe

Foyer Vie, véritable partenaire de votre entreprise, vous propose sa gamme de solutions et de services pour la mise en place d'un régime complémentaire de pension. Nous construisons pour vous des solutions sur mesure adaptées à votre politique salariale et modulées au gré des besoins complémentaires d'épargne et de prévoyance de vos salariés. Avec **advantis**, votre entreprise est unique. www.advantis.lu



Äert Vertrauen a sécheren Hänn

QUIZ

MERKUR

Chaque mois, cochez les bonnes réponses du Quiz du Merkur et participez au tirage au sort pour gagner un **iPOD nano 16 GB silver!**

LE QUIZ DU MERKUR

Chaque mois, la Chambre de Commerce vous invite à tester vos connaissances sur les thèmes économiques les plus divers en participant au quiz mensuel du Merkur. Les lecteurs attentifs trouveront toutes les réponses aux questions dans l'édition courante du magazine. Un tirage au sort sera organisé parmi tous les participants ayant trouvé les bonnes réponses. Le prix à gagner est un **iPOD nano 16 GB silver**.

Poursuivant une politique d'accompagnement active en faveur des PME/PMI, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a lancé le 24 février 2010, son nouveau programme BusinessMentoring, en partenariat avec le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et en collaboration notamment avec la CLC, la Fedil, la FFCEL, la FJD, l'HOESCA et Luxinnovation.

1. Ce nouveau programme s'inspire directement du modèle de mentorat d'affaires:

- allemand?
- québécois?
- chinois?

En mars dernier, s'est déroulée une nouvelle édition de la conférence diplomatique au Luxembourg, qui a réuni les Ambassadeurs et Consuls généraux, ainsi que les Chefs des Bureaux de la coopération du Grand-Duché. Dans le cadre de cet événement, la journée du 3 mars, dédiée au volet économique, s'est tenue à la Chambre de Commerce.

2. Cette journée du 3 mars a permis à des représentants d'entreprises de rencontrer les diplomates présents, au nombre de:

- 18?
- 28?
- 38?

La Chambre de Commerce et sa «Luxembourg School for Commerce», en collaboration avec la Chambre des Salariés, ont remis le 31 janvier dernier leurs certificats à 702 lauréats lors d'une grande cérémonie officielle au Grand Théâtre de la Ville.

3. Les 702 lauréats se sont vus remettre:

- Les CATP et les CITP?
- Les CEP et les CAP?
- Les BEP et les VAE?

Pour participer au tirage au sort et gagner un iPod nano 16 GB silver, il suffit de renvoyer ce questionnaire dûment rempli par fax au +352 43 83 26 (Rédaction Merkur) avant le 02 avril 2010. Une seule réponse par foyer.



Nom																	
Prénom																	
Adresse																	
Code postal																	
Localité																	
Téléphone																	
E-mail																	

Félicitations à: Mme Delphine Schott, la gagnante du Quiz de l'édition Merkur 10/2009, qui s'est vue remettre un iPod nano 16GB silver!

Gagnante du Quiz de l'édition Merkur 01/2010: Jeanne Ries-Fonck (Dalheim)

Les données collectées sont traitées en conformité avec les dispositions de la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Le participant reconnaît avoir reçu les informations prévues par l'article 26 de cette loi. Responsable du traitement: Chambre de Commerce. Finalité du traitement: participation au jeu-concours. Destinataire des données: Chambre de Commerce. Toutes les rubriques de la fiche d'inscription sont à remplir obligatoirement. En cas de non réponse, la participation pourra être refusée. Le candidat dispose d'un droit d'accès aux données le concernant et peut demander leur rectification en cas d'erreur. Les données seront conservées jusqu'au tirage.

LA MÊME PASSION DEPUIS DES GÉNÉRATIONS



Déjà un nouveau Citroën Berlingo 1.6i 16v 90 court à

9.049€ HTVA⁽¹⁾ Prime de recyclage de 800€ HTVA déduite. ⁽²⁾



CITROËN NEMO

Déjà un Citroën Nemo fourgon 1.4i à

7.299€ HTVA⁽¹⁾
Prime de recyclage de 700€ HTVA déduite. ⁽²⁾



CITROËN BERLINGO FIRST

Déjà un Citroën Berlingo First 1.4i 600 kg à

7.130€ HTVA⁽¹⁾
Prime de recyclage de 700€ HTVA déduite. ⁽²⁾



CITROËN JUMPY

Déjà un Citroën Jumpy fourgon tôlé L1H1 1.6 HDi 16v 90 1000 kg à

13.550€ HTVA⁽¹⁾
Prime de recyclage de 900€ HTVA déduite. ⁽²⁾



CITROËN JUMPER

Déjà un Citroën Jumper Easy One 30 L1H1 2.2 HDi 100 à

14.980€ HTVA⁽¹⁾
Prime de recyclage de 900€ HTVA déduite. ⁽²⁾

"Les offres (1) et (2) sont sous conditions et valables en mars 2010. Plus d'informations sur www.citroen.lu"

CITROËN préfère TOTAL  DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

11 février 2010

Les stagiaires diplomates belges en visite à la Chambre de Commerce



25 stagiaires diplomates belges ont pris part à plusieurs séances d'information à la Chambre de Commerce dans le cadre de leur visite au Grand-Duché

L'ambassadeur de Belgique, S.E. Bernard Pierr, accompagné de 25 stagiaires diplomates belges, a été accueilli à la Chambre de Commerce, à l'occasion d'une visite de trois jours au Luxembourg. M. Pierre Gram-

igna, Directeur de la Chambre de Commerce, a tout d'abord présenté le rôle de la Chambre de Commerce au Luxembourg. Pour sa part, M. Carlo Thelen, membre du Comité de Direction et Responsable du Département Internatio-

nal, a présenté l'économie luxembourgeoise. Enfin, MM. Jean Graff et Paul Schmit du Ministère des Affaires étrangères ont présenté leurs activités, ainsi que la coopération politique et administrative belgo-luxembourgeoise. ■

22 janvier 2010

Paul Emering à l'honneur pour ses 25 ans de carrière à la Chambre de Commerce

Une cérémonie en l'honneur des 25 ans de carrière de Paul Emering, Directeur de la Luxembourg School for Commerce, a eu lieu le 22 janvier, dans les locaux de la Chambre de Commerce, en présence de plus d'une centaine d'invités. L'occasion pour Michel Wurth, Président de la Chambre de Commerce, d'exprimer sa reconnaissance pour le travail accompli et la fidélité de Paul Emering à la Chambre de Commerce. Sans céder à la nostalgie, Michel Wurth a fait remarquer que ces anniversaires étaient toujours l'occasion de revivre des sou-

venirs lointains. Ainsi, M. Wurth a rappelé que Paul Emering a été engagé en qualité d'attaché juridique à la Chambre de Commerce sous la présidence de M. Emmanuel Tesch. En tant qu'unique juriste à la Chambre de Commerce, Paul Emering a assuré la rédaction de tous les avis sur les projets de loi et de règlements et connaît donc parfaitement les positions et les réflexions de la Chambre de Commerce.

Michel Wurth a ensuite souligné que Paul Emering, directeur adjoint depuis 1993, s'était beaucoup investi dans le projet du nouveau bâtiment de

la Chambre de Commerce, sous la présidence de Monsieur Joseph Kinsch, donc avant «son temps», M. Wurth ayant été élu président en 2004. Ce projet, démarré en 1999 a duré cinq ans, avec deux déménagements à la clef.

Enfin, Michel Wurth a tenu à remercier Paul Emering en présence de son épouse et des collaborateurs de la Chambre de Commerce pour son engagement et son dévouement pendant ces 25 dernières années. Il l'a encouragé à poursuivre avec le même enthousiasme sa réussite dans ses nouvelles fonctions de Directeur de la Luxembourg School

for Commerce (LSC), projet ambitieux des activités de formation de la Chambre de Commerce que Paul Emering dirige depuis 1995.

Avant de lever son verre, Michel Wurth s'est dit heureux de pouvoir accueillir les représentants du patronat au vin d'honneur, Paul Emering ayant collaboré à ses débuts aux groupes de travail de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL), anciennement Comité de Liaison Patronal.

Pour mémoire, Paul Emering préside en outre, l'OLAP (Office Luxembourgeois pour la Productivité) et le Groupe luxembourgeois de l'AIPPI (Association Nationale pour la Protection de la Propriété Industrielle). Il est membre suppléant du Conseil Economique et Social. ■



Michel Wurth a témoigné de la reconnaissance que la Chambre de Commerce devait à Paul Emering pour toutes ces années de service



Paul Emering a remercié Michel Wurth pour son intervention, ainsi que toutes les personnes présentes pour leur soutien



Plusieurs membres élus et représentants du patronat étaient présents autour de Paul Emering



Un vin d'honneur a été servi en présence de nombreux membres du personnel de la Chambre de Commerce également présents à la cérémonie

23 février 2010

Hong Kong fête l'année du Tigre au Luxembourg



Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce



S.E. Ma Zhixue, Ambassadeur de Chine au Luxembourg

Le 23 février dernier, la Chambre de Commerce a célébré avec plus d'une centaine d'invités et pour la cinquième fois consécutive le Nouvel An Chinois lors d'une réception organisée en étroite collaboration

avec le «Hong Kong Trade and Development Council» et le «Hong Kong Economic and Trade Office».

Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, a souligné l'intensité des relations commerciales avec Hong Kong, et a estimé que le traité de non double imposition, ratifié en 2009 par le parlement luxembourgeois, était à l'origine de nouvelles opportunités d'affaires bilatérales. Les marchés du Grand-Duché et de Hong Kong présentent des avantages considérables pour développer des relations économiques avec le reste du monde. D'ailleurs, le rôle du Grand-Duché et de Hong Kong sont comparables: Hong Kong est la porte d'entrée naturelle de la Chine et le Luxembourg constitue l'une des portes d'entrée pour tous les entrepreneurs qui souhaitent percer le marché européen.

Mary Chow, Représentant spécial pour les Affaires économiques et commerciales de Hong Kong auprès de l'Union européenne, a affirmé que malgré la crise économique et financière qui a eu des répercussions sur le commerce mondial, Hong Kong pré-

sente toujours d'importantes opportunités d'affaires pour les entreprises luxembourgeoises. Ainsi, en 2009, Invest Hong Kong a aidé pas moins de 265 entreprises du monde entier à s'établir ou à étendre leur présence commerciale à Hong Kong. Le Gouvernement de Hong Kong a identifié six nouveaux secteurs économiques pour lesquels Hong Kong jouit d'un avantage concurrentiel: la certification, le médical, l'innovation et la technologie, la culture, l'environnement et la formation. Par ailleurs, Hong Kong continue de renforcer les quatre piliers traditionnels de son économie – le commerce et la logistique, le tourisme et les services financiers et commerciaux – tout en renforçant ses relations avec le Luxembourg dans ces domaines. Des projets d'infrastructures de grande envergure sont en cours à Hong Kong. La Chine a commencé la construction d'un des ponts les plus longs du monde reliant la province de Guangdong (sud) à Hong Kong et Macao. Il fera une cinquantaine de kilomètres de long, ce qui fera de lui le plus long pont maritime. Madame Chow a rappelé qu'en novembre 2009, M. Francis Ho, Secrétaire Permanent aux Transports, a conduit une délégation des Affaires économiques et commerciales de Hong Kong au Benelux. Au Luxembourg, la délégation a visité l'aéroport et le centre de fret et a pu ainsi mieux apprécier le développement du Luxembourg comme pôle logistique.

Last but not least, S.E. l'Ambassadeur Ma a remercié la Chambre de Commerce et la Représentation de Hong Kong pour leur coopération fructueuse dans l'organisation de cette réception en l'honneur du Nouvel An Chinois qui est devenue une tradition. L'année 2010 est l'année du Tigre, symbole de vivacité et de combativité. L'Ambassadeur Ma a attiré l'attention sur un autre événement de taille, à savoir l'exposition universelle de 2010 à Shanghai qui selon lui, sera une excellente occasion de présenter le Grand-Duché aux Chinois à travers le pavillon luxembourgeois, une plateforme d'échanges unique entre les



Mary Chow, Représentant spécial pour les Affaires économiques et commerciales de Hong Kong auprès de l'Union européenne (Hong Kong Economic and Trade Office)



De gauche à droite: Mary Chow, Représentant spécial pour les Affaires économiques et de Hong Kong auprès de l'Union européenne (Hong Kong Economic and Trade Office), Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce et S.E. Ma Zhixue, Ambassadeur de Chine au Luxembourg

deux pays. S.E. l'Ambassadeur Ma a souhaité à toutes les personnes présentes une excellente année du Tigre, invitant l'assemblée à lever son verre de Pinot Gris, une cuvée spéciale mise en bouteille avec des étiquettes à l'effigie du tigre pour commémorer l'évènement.



23 février 2010

Visite de Fernando Gómez Avilés: Renforcer le dialogue entre Chambres de Commerce européennes

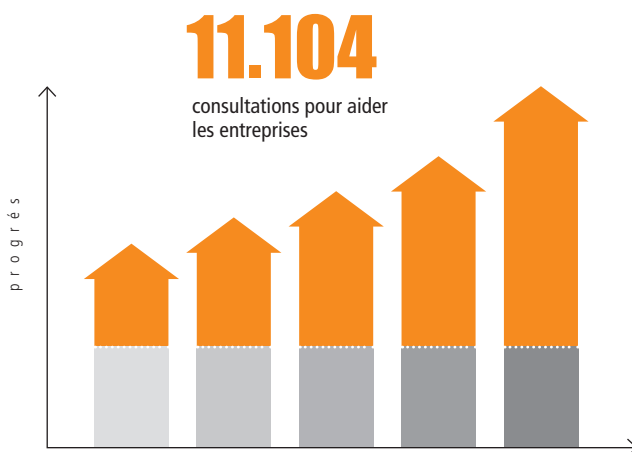


Fernando Gómez Avilés signe le Livre d'Or de la Chambre de Commerce, entouré de **Christian Mandl**, Directeur des Affaires Européennes auprès de la Chambre Economique Fédérale d'Autriche, **Wim Martens** de l'Association des Chambres de Commerce allemandes à Bruxelles, **Flavio Burlizzi** de la Fédération italienne des Chambres de Commerce à Bruxelles, **Pierre Gramegna**, Directeur de la Chambre de Commerce, **Cristina Moreno** du Département des Affaires Internationales du Conseil supérieur des Chambres de Commerce espagnoles et **Christophe Zeeb**, Attaché auprès de la Chambre de Commerce

Directeur de la Chambre de Commerce, dans le cadre d'une réunion de travail. Monsieur Gómez Avilés est très actif dans le cadre des relations internationales qu'entretient le Conseil supérieur des Chambres de Commerce espagnoles avec d'autres Chambres de Commerce. Il siège notamment depuis près de 20 ans au sein d'Eurochambres, association qui réunit 45 Chambres de Commerce nationales et dont Pierre Gramegna a été élu Vice-Président en novembre 2009.

La grande expérience de Monsieur Gómez Avilés en matière de coopération internationale entre Chambres de Commerce et la représentation des intérêts du commerce espagnol auprès des instances communautaires en fait un interlocuteur particulièrement intéressant à l'aulne de la mise en œuvre du Traité de Lisbonne et de la nouvelle structuration des activités et du fonctionnement des institutions européennes. La réunion de travail a permis de dégager des réflexions communes en matière de positionnement des Chambres de Commerce dans le cadre de la future stratégie «Europe 2020» et de la promotion des intérêts des entreprises, lesquelles sont particulièrement affectées par la crise financière. ■

Fernando Gómez Avilés, Vice-Président des Affaires Internationales du Conseil supérieur des Cham-
bres de Commerce espagnoles, accompagné de Cristina Moreno, a été accueilli le 23 février 2010 par Pierre Gramegna,



Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | www.cc.lu

ESPACE ENTREPRISES

(+352) 42 39 39 – 330

@entreprises@cc.lu

**CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG**

VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

Remise des insignes de grand croix de l'ordre de Mérite à Joseph Kinsch



© 2010 SIP / Luc Deflorenne, tous droits réservés

Jean-Claude Juncker a remis les insignes de grand croix de l'ordre de Mérite du Grand-Duché de Luxembourg à Joseph Kinsch

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker a remis le 25 février 2010 les insignes de grand croix de l'ordre de Mérite du Grand-Duché de Luxembourg à Joseph Kinsch, ancien président du Conseil d'administration d'Arcelor et d'ArcelorMittal et président honoraire de la Chambre de commerce et de l'Union des entreprises luxembourgeoises.

Joseph Kinsch avait présidé la Chambre de Commerce pendant 11 ans, de 1993 à 2004, et avait engagé durant ses 3 mandats successifs un vaste processus de modernisation de la plus grande chambre professionnelle du Luxembourg. Un de ses derniers actes officiels en tant que Président fut l'inau-

guration du siège actuel de la Chambre de Commerce au 7, rue Alcide de Gasperi à Luxembourg-Kirchberg.

La remise des insignes de grand croix de l'ordre de Mérite a eu lieu en présence de la ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, Mady Delvaux-Stehres, du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, et de John Castegnaro, président d'honneur de l'OGBL et membre du Conseil d'administration d'ArcelorMittal.

La remise a eu lieu en présence de la ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, Mady Delvaux-Stehres, du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jean-

not Krecké, et de John Castegnaro, président d'honneur de l'OGBL et membre du Conseil d'administration d'ArcelorMittal.

4 mars 2010

Le Président de la CCI du Luxembourg belge accueilli à la Chambre de Commerce



De gauche à droite: Vincent Magnus, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Luxembourg belge asbl (CCILB), Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, Bernadette Thény, Directrice générale de la CCILB et Carlo Thelen, Membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce

Vincent Magnus, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Luxembourg belge asbl (CCILB), a été accueilli par Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce et Carlo Thelen, Membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce. M. Magnus était accompagné de Mme Bernadette Thény, Directrice générale de la CCILB. Chef d'entreprise d'un bureau d'assurances à Arlon, M. Magnus a été président de la Fédération des courtiers d'assurances et d'intermédiaires financiers (FEPRABEL) de la province de Luxembourg. Il est actuellement président au niveau national pour la partie francophone de cette même fédération.

Plusieurs volets ont été abordés au cours de l'entretien, dont les possibilités de collaboration entre les deux pays et plus précisément entre les deux chambres. La formation et la promotion des entreprises à l'étranger ont également été évoquées. Enfin, dans le contexte de crise actuel et dans une vision de proposer un accompagnement qualifié aux entreprises, Pierre Gramegna a expliqué la mise en place de l'initiative VaccinAntiCrisse par la Chambre de Commerce, en collaboration avec la Chambre des Métiers et avec le soutien des ministères des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement et de l'Economie et du Commerce extérieur, certaines banques et mutualités de cautionnement de la place, ainsi qu'une équipe de professionnels du conseil.

debelux AHK Deutsch-Belgisch-Luxemburgische Handelskammer
Belgisch-Luxemburgs-Duitse Kamer van Koophandel
Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise-Allemande

» RESTITUTION DE LA TVA «

*VOUS VOULEZ RÉCUPÉRER VOTRE
TVA PAYÉE DANS L'UNION EUROPÉENNE ?*

PRENEZ CONTACT JUSQU'AU 15 JUILLET

Marco De Cesare, AHK debelux
courriel : tva@debelux.org
tél : +32 2 206 67 57

debelux

10 mars 2010

La relance du marché intérieur: une priorité pour Eurochambres



De gauche à droite: Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Alessandro Barberis, Président d'Eurochambres et Arnaldo Abruzzini, Secrétaire Général d'Eurochambres

Dans le cadre de sa première visite au Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur depuis sa récente élection à la présidence d'Eurochambres, M. Barberis, accompagné de M. Abruzzini, Secrétaire Général d'Eurochambres et de M. Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, a été accueilli par le ministre Krecké, ce 10 mars 2010. Les quatre hommes se sont entretenus sur les défis du marché intérieur. En 2000, la «Stratégie de Lisbonne» avait fixé comme objectif que l'UE devienne, d'ici à 2010, l'économie la plus compétitive au niveau mondial. Or, dans le contexte de crise actuelle, force est de constater que ces objectifs ambitieux

sont loin d'être atteints et qu'un plan de relance s'impose. C'est d'ailleurs à cette fin que le Président Barroso a confié à M. Mario Monti, ex-commissaire au Marché intérieur, la mission de rédiger un rapport proposant des solutions et des recommandations en vue de relancer le marché unique. Ce rapport très attendu sera rendu public en avril 2010. La relance du marché intérieur est une des priorités d'Eurochambres. Au cours de l'entretien, M. Barberis a également présenté au ministre Krecké le plan stratégique d'Eurochambres pour les prochaines années. Créé en 1958, Eurochambres rassemble les Chambres de Commerce des 27 pays membres, et comprend également 18 autres mem-

bres, dont la Turquie, les Balkans, et nombre d'ex-républiques soviétiques. Ses membres représentent un total de 20 millions d'entreprises adhérentes, notamment des PME.

CALENDRIER 2010

Avril

- 12-15** Mission économique en Russie (Moscou et Saint-Petersbourg)
- 19-23** Visite accompagnée et événement *b2fair* à la Hannover Messe (D)
- 28-30** Salon de coopération Futurallia, Poitiers (F)

Mai

- 1-9** Stand d'information à la Foire de Printemps, Luxembourg-Kirchberg (LU)
- 5-9** Salon de coopération *b2fair* visite accompagnée au Turkey Build, Istanbul (TR)
- 11** Conférence Construction Durable
- 14-20** Economic Mission to the Emirate of Abu Dhabi and Saudi Arabia (Riyadh and Jeddah)

Juin

- 01** Conférence «Normalisation et Marquage CE»
- 1-4** Stand collectif au salon Project Rebuild Lebanon 2010, Beyrouth (LB)
- 8-10** Visite accompagnée au salon Expo Italia Real Estate, Milan (IT)
- 9** Mission économique en Belgique (Bruxelles)
- 13-16** Mission économique en Roumanie (Bucarest, Timisoara, Cluj)
- 15** Conférence «Délais de Paiement»
- 19-24** Mission économique en Israël (Tel Aviv) et au Liban (Beyrouth)

FOIRES DE MARS
A AVRIL 2010

21.03 – 23.03.2010

TextProWein – Foire Internationale des vins et spiritueux, Düsseldorf (DE)
Tel: +49 02 11 45 60 01

21.03 – 24.03.2010

FOOD & DRINK EXPO, Birmingham (GB)
Tél.: +44 12 93 61 34 00

22.03 – 26.03.2010

INDUSTRIE Paris – Equipement industriel & fabricants, Paris (FR)
Tél.: +33 1 443 15 315

23.03 – 26.03.2010

NORDBYGG – Foire Internationale de la construction, Stockholm (SE)
Tél.: +46 8 74 94 100

23.03 – 26.03.2010

SITL Europe – Solutions Logistiques Internationales, Paris (FR)
Tél.: +33 1 47 56 50 00

8th – 14th January 2010

18 companies and associations for a successful official mission to India



© 2010 SIP / Luc Deflorenne, tous droits réservés

The delegation of the Trade Mission to India was led by Jeannot Krecké, Minister of the Economy and Foreign Trade

In January 2010, the Luxembourg Chamber of Commerce, in close cooperation with Luxembourg for Business (LFB) organised a Trade Mission to India. The delegation which was led by Jeannot Krecké, Minister of the Economy and Foreign Trade consisted of 18 companies and/or associations.

The first city where the delegation stopped was New Delhi. After a visit to the largest Asian Automotive Show and a reception held at the Luxembourg booth, the delegation was more than impressed by the crowd and the potential of this specific sector in the Indian market. In the evening of January 10th, Paul Wurth India invited to an official reception and presented to the participating companies their view of the Indian market, with a brief excursion into the 30 year old history of their presence in India.

In New Delhi B2B meetings were organised by the Chamber of Commerce for 11 Luxembourgish companies and

during the seminar titled 'India-Luxembourg: A Joint Venture for Mutual Benefit' and organised in close cooperation with the Federation of Indian Chambers of Commerce and Industry (FICCI), Mr Robert Dennewald, vice-president of the Chamber of Commerce of Luxembourg presented four business cases about the Luxembourgish economy to the Indian audience. The ideal situation of Luxembourg in the heart of Europe, offering unparalleled access to the European markets was highlighted during this presentation.

A one-day stay in Kolkata offered the possibility to have 11 B2B meetings between Indian and Luxembourgish companies. The seminar in Kolkata is to be remembered as a great success. A one hour question and answer session was followed by the signing of two MOU's between Vinsmoselle, Oberweis and the new Honorary Consul of the Grand Duchy of Luxembourg based in Kolkata Rajat Dalmia.

Mumbai was the last destination of the Official Mission and is not only to be identified as the financial centre of India. The seminar organised with the Chamber of Indian Industry (CII) had over 100 attendees.

Also the non-double taxation agreement makes it easier to enhance efficient operations of multinational activities between India and Luxembourg; India is offering numerous business opportunities to Luxembourgish companies. ■



Left to right: Robert Dennewald, Vice-President of the Chamber of Commerce of Luxembourg; C.K. Dhanuka, Chairman of the Federation of Indian Chambers of Commerce and Industry (FICCI); Jeannot Krecké, Minister of the Economy and Foreign Trade; Marc Courte, Ambassador of Grand-Duchy of Luxembourg in India

3 février 2010

Table ronde EuroChile: le Chili pour des coopérations efficaces

La Chambre de Commerce a organisé, en février dernier, avec la Chambre bilatérale Luxembourg-Chili et l'Ambassade du Chili auprès du Luxembourg, de la Belgique et de l'Union européenne, une table ronde à l'occasion de la visite de Vicente Caruz, Président, et José Aravena, Directeur Exécutif d'Euro-Chile.

Cette table ronde a donné lieu à des échanges informatifs riches et a ouvert des perspectives de développement d'opportunités entre les deux pays.

Dans son allocution, Carlos Applegren, ambassadeur du Chili, a mis en évidence la situation toute particulière du Chili en ces temps de sortie de crise économique mondiale et la dynami-

que remarquable dans laquelle son pays est engagé. Trois aspects de cette situation particulière du Chili sont à mettre en exergue. Ainsi, une situation financière très saine avec un faible taux d'endettement a permis de mettre en place et de maintenir des mesures de relance budgétaires énergiques en vue de soutenir la demande intérieure. La récente adhésion comme 31^e nation de l'OCDE, première nation d'Amérique du Sud, met en avant la reconnaissance des grands progrès réalisés au cours des vingt dernières années sur base de réformes et de politiques économiques et constitue un premier pas pour poursuivre dans cette voie. Enfin, les relations entre le Chili et l'Union européenne ont été dynamisées par

23.03 – 26.03.2010

AUTOMATICON – Foire internationale de l'automatisation industrielle, Varsovie (PL)
Tél.: +48 22 87 40 230

23.03 – 27.03.2010

MCE – MOSTRA CONVEGNO EXPOCOMFORT – Chauffage, Climatisation, Réfrigération, Sanitaires, équipements salle-de-bain, Mailand (IT)
Tél.: +39 02 49 97 1

25.03 – 27.03.2010

SUBFORNITURA – Salon international de la sous-traitance, Parme (IT)
Tél.: +39 02 49 97 1

25.03 – 28.03.2010

TUR – Salon International du Tourisme, Göteborg (SE)
Tél.: +46 31 70 88 000

28.03 – 31.03.2010

HOREXPO – Foire Internationale du marché de l'hôtellerie et de la restauration, Lisbonne (PT)
Tél.: +351 21 89 21 500

31.03 – 03.04.2010

COMINFO MOLDOVA – Fachmesse für Computer- und Informationstechnologien, Kichinev (MD)
Tél.: +373 22 24 31 18

10.04 – 18.04.2010

AMI – AUTO MOBIL INTERNATIONAL mit AMITEC – Pièces automobiles, Garages et Services, Techniques de récréation, communication et navigation pour les véhicules, Leipzig, (DE)
Tél.: +49 03 41 67 80

13.04 – 14.04.2010

Swiss Professional Learning – Développement du personnel et des dirigeants, Formation et E-Learning, Zurich (CH)
Tél.: +41 22 73 317 50

14.04 – 17.04.2010

IFH/INTHERM – Sanitaires, Chauffage, Climatisation, Energies Renouvelables, Nuremberg, (DE)
Tél.: +49 89 94 95 50

14.04 – 18.04.2010

CONSTRUMA – Matériaux et machines de construction, Sanitaires, Chauffage et climatisation, Budapest (HU)
Tél.: +36 1 26 36 000

15.04 – 18.04.2010

Edil Levante Costruire – Secteur de la Construction, Bari (IT)
Tél.: +39 080 53 66 111

15.04 – 18.04.2010

LOGOTRANS – Foire internationale des Transports et de la Logistique, Celje (SI)
Tél.: +386 3 54 33 000

15.04 – 18.04.2010TURISME-SITC, Barcelone (ES)
Tél.: +34 93 23 32 000**16.04 -18-04.2010**ECODOM-INTERECO – Economies d'Énergie,
Mesure thermique, Ecologie et Protection
de l'environnement, Katowice (PL)
Tél.: +48 32 78 99 100**19.04 – 23.04.2010**HANNOVER MESSE, Hanovre (DE) –
Salon international de technologie
Tél.: +49 511 89 0

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen. Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Andreja Wirtz, Tel.: (+352) 42 39 39-360.

La Chambre de Commerce se tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées par la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Andreja Wirtz, Tél.: (+352) 42 39 39-360.



l'Accord d'Association signé en 2002 et encore renforcées par l'Association pour le Développement et l'Innovation (ADI) récemment établie. Cette association est une initiative politique destinée à concrétiser des projets prioritaires en particulier dans quatre secteurs principaux: l'énergie, l'éducation, les sciences et technologies et l'environnement, en plus de l'Innovation, faisant figure de valeur transversale.

Vicente Caruz a précisé qu'une croissance soutenue, un réseau d'accords internationaux important, une politique économique volontariste et

d'autres fondamentaux favorables n'empêchent pas le Chili de devoir encore progresser en matière de productivité et de compétitivité. Le Chili a besoin pour cela de coopérations efficaces et de transferts de savoir-faire. Les échanges avec les entreprises et les instituts européens devraient participer de cet objectif.

Pour poursuivre dans cette voie, José Aravena a détaillé les principaux projets soutenus par EuroChile dans le cadre de sa mission d'encouragement des échanges et collaborations entre l'Europe et les PME chiliennes.

Le premier de ces projets tend à développer des plateformes de logistique et de distribution pour des aliments transformés à destination de l'Europe. Ce concept a trouvé un écho favorable auprès de certaines entreprises grand-ducales réunies autour de la table.

Le second de ces projets favorise l'internationalisation des PME d'Amérique Latine grâce à des savoir-faire, des expertises et des réseaux d'information.

Le dernier de ces projets concerne une participation active au réseau Entreprise Europe Network dont EuroChile est le seul membre en Amérique



« Lorsqu'un entrepreneur transmet son entreprise, il tourne la page qu'il a écrite.
Nous sommes là pour que son histoire se poursuive dans les meilleures conditions. »

Vous envisagez de transmettre votre entreprise ? Pensez à anticiper ce moment important. Nous vous aidons à en analyser les implications sur votre patrimoine personnel et familial ainsi que les dimensions fiscales et financières.

**BANQUE
DE LUXEMBOURG**

Transmission de patrimoine
Préparation de la retraite
Épargne et placements
Solutions de financement

www.banquedeluxembourg.com

Contactez Marc Ketter,
Responsable des services aux entreprises,
49 924 3068



Latine. Il est à noter que la Chambre de Commerce est également membre de ce même réseau.

Monsieur Aravéna a enfin rappelé que son institution était prête à aider toute entreprise ou acteur de l'économie grand-ducale souhaitant investir ou développer un projet au Chili. L'Industrie alimentaire et le tourisme sont deux secteurs sur lesquels EuroChile

travaille tout particulièrement sans toutefois être limitatifs.

La table ronde a également été l'occasion d'aborder les relations privilégiées entre le Chili et le Luxembourg dans le domaine des fonds d'investissement, le savoir-faire en matière de transfert d'innovation a été évoqué par ALFI et Luxinnovation. Autant de sujets sur lesquels des intensifica-

tions ou des ouvertures nouvelles pourraient apparaître.

La table ronde s'est prolongée par une réception offerte par la Chambre de Commerce, l'occasion d'échanges individuels concrets portant l'espoir de futurs développements et coopération entre les deux pays.

(www.eurochile.cl)

20 avril 2010

Les opportunités d'affaires offertes par les Institutions Financières Internationales et la Coopération luxembourgeoise au Développement

Le 20 avril 2010, l'Office du Ducroire organise, conjointement avec le ministère des Finances et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, une conférence sur les opportunités d'affaires offertes par les Institutions Financières Internationales et la Coopération luxembourgeoise au Développement.

Cette conférence, qui aura lieu à la Chambre de Commerce en présence de Luc Frieden, ministre des Finances, traitera deux parties lesquelles permettront aux différentes institutions de se présenter aux entreprises luxembourgeoises.

Perspectives de croissance pour les entreprises luxembourgeoises au niveau international

La **Société Financière Internationale** (IFI), membre du Groupe de la Banque Mondiale, présentera les perspectives de croissance au niveau international. La SFI investit et fournit des services de conseil dans le monde entier pour promouvoir, dans les pays membres en développement, des projets durables qui sont profitables sur le plan économique, solides sur les plans financier et commercial et viables sur les plans environnemental et social. La SFI s'appuie sur cinq priorités stratégiques visant à optimiser son impact sur le développement durable:

- renforcer l'importance accordée aux marchés pionniers, notamment le secteur des PME;
- établir des partenariats durables avec les acteurs internationaux émergents dans les pays en développement;

- marquer la différence de la SFI avec ses concurrents par le caractère durable de ses projets;
- s'attaquer aux obstacles à l'investissement privé dans les secteurs de l'infrastructure, de la santé et de l'éducation;
- promouvoir les marchés des capitaux nationaux par le renforcement des institutions et l'utilisation de produits financiers novateurs.

Procédures à suivre en matière d'appels d'offres

La Banque Mondiale, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), la Banque Asiatique de Développement (BAD), la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et Lux-Development vont informer les entreprises sur les opportunités d'affaires et les procédures à suivre pour participer aux appels d'offres de ces institutions.

La **Banque Mondiale** regroupe deux institutions internationales: la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et l'Association Internationale de Développement (IDA). Ces institutions ont chacune un rôle spécifique mais travaillent en collaboration pour lutter contre la pauvreté afin d'obtenir des résultats durables. A cet effet, la Banque Mondiale accorde des prêts à des taux préférentiels, des crédits ne portant pas d'intérêts et des dons aux pays en développement.

La **Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement**

(BERD) a été créée pour favoriser la transition vers une économie de marché dans les pays d'Europe centrale et orientale et de la Communauté d'Etats Indépendants (CEI). Elle encourage le cofinancement et les investissements étrangers directs provenant des secteurs public et privé. De plus, elle aide à mobiliser des capitaux locaux et fournit une coopération technique dans les domaines relevant de son mandat. Elle travaille en étroite collaboration avec les autres institutions financières internationales ainsi qu'avec d'autres organisations nationales et internationales. Dans toutes ses activités, la BERD s'efforce de promouvoir un développement sain et durable du point de vue environnemental.

La **Banque Asiatique de Développement** (BAD) est une institution financière multilatérale créée en vue de soutenir le développement économique et social dans les pays d'Asie et du Pacifique en fournissant des prêts et de l'assistance technique.

En 2008, elle a adopté la Stratégie 2020, une nouvelle stratégie à long terme qui se décline en trois grands piliers complémentaires: la croissance inclusive, la croissance écologiquement durable, et l'intégration régionale.

Dans la poursuite de ses objectifs, les principaux instruments de la BAD sont: des prêts, de l'assistance technique, des subventions, et des conseils.

La **Banque Européenne d'Investissement** (BEI) est l'institution financière des Etats membres de l'Union européenne. La BEI investit principa-

lement dans les zones les moins développées de l'Union européenne. À l'extérieur de l'UE, leur activité de prêt est déterminée par les politiques communautaires de coopération extérieure et d'aide au développement. Les priorités de la BEI en matière de prêts portent aussi sur le financement d'investissements dans les futurs Etats membres et dans les pays partenaires de l'UE. Outre les prêts à long terme en faveur de vastes projets d'investissement, la BEI soutient les PME:

- en accordant des lignes de crédit à moyen et long terme à des intermédiaires du secteur bancaire;

- en gérant des mécanismes de capital-risque dans le cadre de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) et de la Facilité d'investissement de l'Accord de Cotonou (ACP).

Lux-Development est l'agence luxembourgeoise pour la Coopération au Développement.

Elle gère la quasi-totalité des ressources affectées par le gouvernement luxembourgeois à la coopération bilatérale dans le cadre de l'aide publique au développement. Lux-Development vise dans chacune de ses interventions

à développer les capacités des acteurs avec lesquels elle coopère. La coopération luxembourgeoise est principalement ciblée sur trois secteurs clés: la santé, l'éducation, y compris la formation et l'insertion professionnelles et le développement local intégré.

La conférence, qui commencera à 16h30, sera suivie d'une réception, lors de laquelle les entreprises auront la possibilité de rencontrer les représentants des différentes Institutions Financières Internationales.

Si vous souhaitez participer à cette conférence, vous pouvez contacter le Département International de la Chambre de Commerce: Mlle Martine Weimerskirch – Tél.: (+352) 42 39 39-321 – E-mail: odl@cc.lu
Mlle Diana Rutledge – Tél.: (+352) 42 39 39-335 – E-mail: diana.rutledge@cc.lu

1^{er} – 4 juin 2010

Présence luxembourgeoise au Salon Project Lebanon à Beyrouth

En amont de la mission économique au Liban qui sera conduite par le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur du 20 au 24 juin prochain, le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, en coopération avec la Chambre de Commerce, se proposent d'organiser sous la bannière commune de Luxembourg for Business une première présence collective luxembourgeoise au salon Project Lebanon. Cette foire vouée aux secteurs de la construction et du développement durable se déroulera du 1^{er} au 4 juin 2010 au centre d'exposition BIEL à Beyrouth. Le Project Lebanon constitue une plateforme de référence pour le secteur de la construction au Proche-Orient: en 2009 plus de 600 exposants de 25 pays différents et près de 18.000 visiteurs issus en grande majorité de ladite région étaient présents.

Depuis la stabilisation de sa situation politique et des conditions de sécurité, le Liban peut compter sur une activité économique parmi les plus dynamiques de la région du Moyen Orient.

Le Liban démontre une forte résilience face à la crise économique et a ainsi pu noter une progression de 7 % de son PIB en 2009. La forte hausse

des permis de construire témoigne des besoins croissants en infrastructures de ce pays et souligne le fort potentiel du marché de la construction et du génie civil libanais.

Exposants admis: les entreprises luxembourgeoises des branches:

- de la construction et du génie civil;
- des équipements du bâtiment;
- de l'environnement et du traitement des eaux.

Infrastructures à disposition des entreprises:

- un espace d'exposition individuel avec comptoir, écran TFT, vitrine etc. nécessaire à la présentation des produits ou services de la société;
- une aire d'accueil commune pour les visiteurs des entreprises avec un service catering.

Frais de participation:

- un forfait de 3.000 € par entreprise comprenant un emplacement équipé sur le stand collectif du Luxembourg, les frais de transport et de maintenance des spécimens d'exposition, du

matériel publicitaire etc. (poids maximum: 250 kg par entreprise), l'assistance sur place par une équipe du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et de la Chambre de Commerce.

Votre demande de participation en tant qu'exposant sur le pavillon luxembourgeois peut se faire directement par Internet sous: www.luxembourgforbusiness.lu/node/690.

Pour de plus amples d'informations sur cette initiative, veuillez contacter:

- le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur – Direction du Commerce extérieur
Responsable: M. André Hansen
Tél.: (+352) 24 78 41-31
E-mail: andre.hansen@eco.etat.lu
- la Chambre de Commerce Département International
Responsable: M. Jean-Claude Vesque
Tél.: (+352) 42 39 39-315
E-mail: jean-claude.vesque@cc.lu



LUXEMBOURG COMMERCIAL WEEK **WORLD EXPO 2010 SHANGHAI**

October 7th-15th 2010



WELCOME TO THE LUXEMBOURG PAVILION

THE PROGRAM :

October 7, 2010	<i>b2fair</i>
October 8, 2010	<i>b2fair</i>
October 10, 2010	Luxembourg Day at the World Expo
October 11, 2010	ICT Day
October 12, 2010	Automotive Day
October 13, 2010	Eco-Technologies Day
October 14, 2010	Maritime & Logistics Day
October 15, 2010	Food & Beverage Day



THE GOVERNMENT
OF THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG
Ministry of the Economy and Foreign Trade



CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

For further information please contact
Chamber of Commerce
Mr. Jean-Claude VESQUE
Tel: (+352) 42 39 39 – 311
E-mail: jean-claude.vesque@cc.lu

Conférence diplomatique: un marathon réussi de 350 entretiens

Début mars 2010, le ministère des Affaires Etrangères a organisé une nouvelle édition de la conférence diplomatique au Luxembourg, qui a réuni les Ambassadeurs et Consuls généraux, ainsi que les Chefs des Bureaux de la coopération du Grand-Duché pour des échanges de vues avec des responsables politiques et économiques de notre pays. Dans le cadre de cet événement, la journée du 3 mars, entièrement dédiée au volet économique, s'est déroulée à la Chambre de Commerce.

Lors de la séance de travail, Pierre Gramagna, directeur de la Chambre de Commerce, a eu l'opportunité de présenter aux 38 diplomates et représentants du pays les missions de la Chambre de Commerce, ainsi que les services proposés à ses membres affiliés, tout en soulignant le potentiel de collaboration qu'il s'agira de renforcer à l'avenir. Serge Allegrezza, directeur du STATEC, a ensuite dressé le bilan de la situation économique du Luxembourg, en indiquant les perspectives d'évolution dans un contexte actuel marqué par la crise économique et une perte de compétitivité. Dans son discours, Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, a souligné l'important rôle joué par les diplomates à partir de leurs postes respectifs dans le cadre de la promotion du Luxembourg. Ces derniers peuvent fournir un apport de haute valeur lorsqu'il s'agit de développer le commerce et les investissements entre le Luxembourg et les pays dans lesquels ils sont basés. Luc Frieden, ministre des Finances, a poursuivi par une présentation des défis auxquels l'Etat luxembourgeois est actuellement



Un retour au pays enrichissant pour 40 diplomates réunis à la Chambre de Commerce pour l'initiative «Business meets Diplomacy»

confronté, notamment une dégradation des finances publiques. Il a cependant également souligné les points forts de la place financière internationale du Luxembourg qu'il s'agit de promouvoir à l'étranger. Jean Guill, directeur général de la CSSF est revenu sur les dernières discussions portant sur les évolutions concernant une nouvelle réglementation en matière de régulation et de surveillance des marchés financiers et les impacts potentiels sur la place luxembourgeoise.

Après une présentation des agences Luxembourg for Business et Luxembourg for Finance, quelque 100 représentants d'entreprises luxembourgeoises ont eu l'occasion de rencontrer les 38 diplomates lors de 350 entretiens individuels organisés par la Chambre de Commerce.

Les échanges avec les Ambassadeurs et Consuls généraux ont permis aux entreprises de s'informer concrètement sur les opportunités économiques et commerciales existant sur les marchés de leur intérêt, ainsi que sur les appuis que les missions diplomatiques et consulaires peuvent leur fournir à cet égard, comme en témoignent les interviews avec les entreprises participantes. ■



Pour plus d'informations:
Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Département International
7, rue Alcide de Gasperi – L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-315 – Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: international@cc.lu

Témoignages d'entreprises participantes



Raymond Munhoben,
Moutarderie de Luxembourg

■ «Accessibilité aisée des ambassadeurs»

Pour Raymond Munhoben s'intéressant à l'exportation de ses moutardes fortes et faites à l'ancienne sur d'autres marchés, cet événement a été très spécial et d'un haut niveau. Il a participé à la manifestation avec une approche très ciblée en demandant deux rendez-vous. *«J'ai surtout apprécié l'accessibilité aisée des ambassadeurs et leur disponibilité à aider une entreprise sur le terrain à établir des contacts fructueux, ce qui va bien au-delà de leur fonction habituelle»*. Les produits de la Moutarderie de Luxembourg n'étant pas des produits de masse, mais plutôt des produits locaux, le but est d'analyser quels marchés peuvent être les plus adaptés et de trouver des clients spécifiques souhaitant à utiliser ces produits nationaux pour en faire des marques à label propre. La Suisse, le Liechtenstein et l'Allemagne étaient les pays ciblés par la Moutarderie de Luxembourg.



Claude Antoine de EPC –
Engineering Packaging Center

■ «Une plate-forme de networking très enrichissante»

«Il est important de faire du networking professionnel et d'établir des relations d'affaires à tous les niveaux et partout dans le monde» confirme de manière très enthousiaste Claude Antoine de la société EPC créée en 2008 et employant actuellement 7 personnes, toutes anciennement engagées chez TDK. Fort d'une expérience professionnelle de près de 20 dans le domaine de l'ingénierie, le design et la logistique, EPC s'intéresse à toutes les manifestations organisées par la Chambre de Commerce comportant des opportunités pour l'élargissement de ses affaires. Active dans la conception, l'emballage, le conditionnement des produits industriels jusqu'à l'assurance qualité, le stockage et l'expédition des marchandises, l'entreprise s'ouvre essentiellement aux grandes plates-formes de matchmaking à l'échelle internationale. *«Cette initiative a été fort intéressante pour nous. Dans sa simplicité, elle a constitué une plate-forme de networking très enrichissante et ce sera surtout le suivi des contacts qui se révélera le plus intéressant»*.



Georges-André de TMB Industry

■ «Disposer d'un support de contacts directs et efficaces»

La société TMB Industry, créée en 2001 et employant 20 salariés, est active dans le transfert de lignes de production, ainsi que dans toute la partie logistique y étant relative. Georges-André Maurissen, qui connaît les activités de la Chambre de Commerce grâce à sa participation à différentes missions économiques, relève surtout *«l'importance de pouvoir disposer d'un support de contacts directs et efficaces en cas de problèmes ou de besoins d'informations spécifiques et de connaître les représentants diplomatiques à l'avance pour pouvoir avoir un contact aisé, ainsi qu'un suivi efficace par la suite»*. Ayant un chantier qui dans quelques mois pourrait démarrer en Inde, Georges-André Maurissen a profité de cette journée de rencontres pour s'informer et préparer son arrivée sur ce marché, ainsi que pour demander des informations concrètes en relation avec son nouveau projet.



Hubert Clasen,
Caves Bernard-Massard

■ «Une occasion unique pour les entrepreneurs luxembourgeois»

Essentiellement actif sur les marchés européens, dont en particulier la Scandinavie, l'Allemagne et les pays du Benelux, Hubert Clasen des Caves Bernard-Massard souligne: *«cette journée de rencontres a été une bonne initiative représentant une occasion unique pour les entrepreneurs luxembourgeois d'avoir des contacts intéressants et nombreux avec tous les ambassadeurs et consuls; ceci surtout si une entreprise n'a pas toujours le temps de voyager ou ne sait pas vraiment comment faire pour pénétrer un marché»*. Hubert Clasen attendait de cette journée de *«speed dating diplomatique»* de rencontrer de manière très ciblée plusieurs représentants diplomatiques pour recevoir un certain *«input»* et informer en parallèle les ambassadeurs sur les besoins actuels de la société. Pour Hubert Clasen, cette initiative *«a déclenché une stimulation auprès de certaines entreprises pour aborder un nouveau marché»*.



Jeannot Erpelding de Cargolux S.A.

■ «Un speed dating intensif»

Pour Jeannot Erpelding de la compagnie Cargolux, «l'événement a constitué une opportunité utile afin de soigner et de rafraîchir des contacts déjà existants, ainsi que de présenter les activités de la société à des ambassadeurs nouvellement en poste. Aussi, il est important pour une société de bien faire connaître ses dossiers et d'avoir ces rencontres informatives pour continuer les bonnes relations pour la suite». Surtout intéressé par des contacts avec les représentants diplomatiques des pays lointains, ainsi qu'avec la Représentation Permanente à Bruxelles, «ce speed dating intensif a permis une réalisation aisée de rencontres avec les ambassadeurs et a été fort utile au développement des contacts d'affaires. En bref: un forum destiné aux entreprises luxembourgeoises à réorganiser absolument à l'avenir».

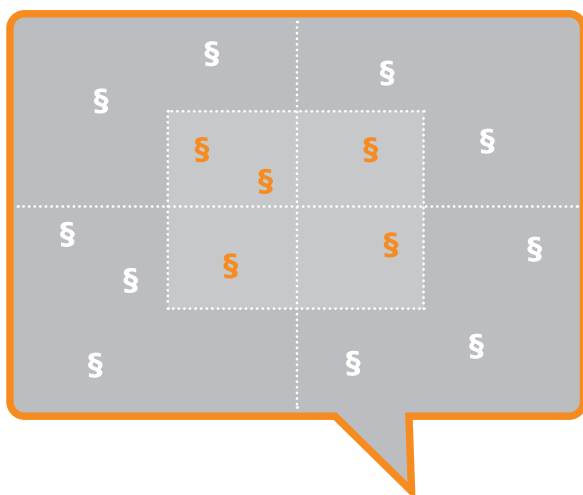


Kai Pabelick von der Firma IEE S.A.

■ „Ganz andere Türen aufmachen“

“Mit 15 im Vorfeld geplanten Treffen war die Veranstaltung sehr positiv und für mich ein gelungener Tag für das Networking”, sagt Kai Pabelick von der Firma IEE. In der letzten Zeit konzentriert sich die Firma auf die Diversifizierung ihrer Produkte und somit wurde der 3D MLI Sensor als geschützte Marke für Sicherheitsmärkte und Building Management ins Leben gerufen. Die potentiellen Kunden: kommerziell genutzte und öffentliche Gebäude, militärische Einrichtungen, Flughäfen, Banken, ... d.h. überall da wo es einen spezifischen Bedarf gibt eine “Occupancy Warning Lösung” einzubringen. “Ich bin fest davon überzeugt dass einige Partnerschaften sich aus den heutigen Gesprächen ergeben werden. Es ist klar dass Botschafter helfen können ganz andere Türen aufzumachen, vor allem wenn es darum geht in Nichemärkten einsteigen zu wollen.”

156 avis annuels pour défendre les intérêts du monde économique



Depuis sa création et en accord avec la mission qui lui est conférée par la loi, la Chambre de Commerce donne régulièrement son avis sur des propositions de loi ou de règlement grand-ducal. C'est dans cet esprit que les collaborateurs de la Chambre de Commerce ont émis quelque **156 avis** pour défendre les intérêts du monde économique en général, et de ses entreprises membres en particulier. Tous les avis en cours de rédaction peuvent être consultés sur le site www.cc.lu. Un forum de discussion permet de faire entendre votre voix et de partager vos idées avec nos juristes et économistes. Votre avis aussi nous intéresse !

DÉPARTEMENT AVIS ET AFFAIRES JURIDIQUES

☎ (+352) 42 39 39 – 354

@ avis@cc.lu



Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | www.cc.lu

VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

19 au 23 avril 2010

Le 6^e édition du *b2fair* s'installe à la Foire de Hanovre



La plateforme de *matchmaking* *b2fair* lors d'une précédente édition de la foire

Dans le cadre de ses activités Enterprise Europe Network, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg organisera une plateforme de rencontres d'affaires «*b2fair* – Business to Fairs» à la Foire de Hanovre.

En 2009, la Foire d'Hanovre a drainé plus de 210.000 visiteurs. 6.150 exposants venant de 61 pays différents étaient présents. De plus, de 2005 à 2009, *b2fair* a réuni plus de

1.600 entreprises, représentées par près de 2.500 chefs d'entreprises de 40 nationalités différentes, qui ont pu être mis en contact à travers l'organisation de plus de 12.000 rendez-vous d'affaires soigneusement arrangés au préalable. Plus d'un tiers de ces contacts initiaux ont été poursuivis avec succès après l'événement. Ce salon de renommée mondiale est donc sans aucun doute l'occasion idéale pour les entreprises luxembourgeoises de participer à l'une

des vitrines industrielles les plus impressionnantes au monde.

Cette année, en plus des secteurs industriels et technologiques couverts lors des éditions précédentes, l'accent sera mis sur les nouveaux secteurs phares de l'économie mondiale, tels que l'Énergie et la Mobilité Électrique. De plus, *b2fair* sera présent sur trois plateformes de rencontres afin d'offrir une meilleure visibilité et donc plus de contacts potentiels. La zone principale des rendez-vous se trouvera dans le Hall 27 tandis que le second espace de rencontres se situera dans le Hall 2 et se concentrera sur les coopérations technologiques. Une nouvelle et troisième zone de rencontres sera placée dans le hall dédiée aux thématiques de l'énergie et réalisée grâce à une collaboration avec le «Word Energy Dialogue».

En tant que pays partenaire de la «Hannover Messe 2010», l'Italie sera représentée par de nombreuses entreprises lors du *b2fair*. De plus, 60 partenaires de plus de 25 pays se sont joints à nos efforts pour promouvoir l'événement et 120 entreprises se sont d'ores et déjà inscrites à l'événement.

Un voyage collectif clé en main comprenant le transport en autocar, l'hébergement (2 nuitées), les billets d'entrée au salon, ainsi que le droit d'inscription à la bourse de contacts *b2fair* sera organisé afin de faciliter votre déplacement. Si vous souhaitez profiter de cette offre spéciale, vous pouvez contacter l'équipe de l'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce.

Si vous aussi souhaitez participer aux rencontres *b2fair* à la Hannover Messe 2010, inscrivez-vous sans plus attendre via le site: www.b2fair.com/HannoverMesse2010 (> Inscription)

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter l'équipe de l'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce (Personnes de contact: Mme Andreja Wirtz, Mme Bénédicte Puccio

Tél.: (+352) 42 39 39-333 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: b2fair@cc.lu)



www.vw-utilitaires.lu

Des volumes de chargement aussi variés que vos exigences. Le nouveau Transporter.

La véritable grandeur n'est-elle pas mise en évidence par les valeurs intérieures? Avec un volume de chargement maximal de 9,3 m³ pour une charge utile pouvant atteindre 1,4 t, le nouveau Transporter s'adapte à chaque situation. Proposant plusieurs hauteurs de toit et empattements, portes à hayon, coulissantes ou à battants... 460 possibilités sont envisageables pour une flexibilité optimale. Doté des moteurs TDI de nouvelle génération, le nouveau Transporter est encore plus économique, plus puissant et plus performant.

Le nouveau Transporter, déjà à partir de 20.125 € HT.



Utilitaires

28 – 30 avril 2010

Participation luxembourgeoise à FUTURALLIA 2010



La 15^e édition du «Forum International de Développement des Entreprises-FUTURALLIA» se déroulera cette année à Poitiers (France) du 28 au 30 avril 2010.

FUTURALLIA est un Forum International de rendez-vous d'affaires destiné aux dirigeants de PME qui recherchent des alliances commerciales, financières et technologiques, pouvant leur permettre de développer leurs affaires à l'international. Grâce à ce concept efficace, les entreprises pourront bénéficier d'une mise en réseau de haut niveau et obtenir jusqu'à 15 rendez-vous individuels, personnalisés et préprogrammés de 30 minutes avec les interlocuteurs de leur choix.

La participation luxembourgeoise sera organisée par le Département International de la Chambre de Commerce de Luxembourg, dans le cadre de ses activités Enterprise Europe Network. Pour cette manifestation les organisateurs attendent plus de 600 chefs d'entreprises en provenance de 30 pays et régions du monde entier.

Afin de faciliter votre participation, FUTURALLIA vous propose plusieurs forfaits «clés en main» comprenant le programme de rendez-vous personnalisés, le service d'interprétariat, les conférences internationales, l'exposition des repas, le cocktail d'ouverture, la soirée de gala, la soirée internationale ainsi que l'hébergement pendant 2 ou 3 nuitées.



Cette année, FUTURALLIA accueillera les entreprises provenant des secteurs suivants:

- Technologies de l'information et de la communication
- Environnement et développement durable
- Biotechnologies, chimie, matériaux nouveaux
- Habitat et bois
- Imprimerie et édition
- Services aux entreprises
- Automobile, industrie mécanique et métallurgique
- Construction et travaux publics
- Industrie agro-alimentaire et agriculture
- Développement et équipement industriel
- Communication, publicité et médias
- Textile
- Santé et cosmétologie
- Aéronautique et aérospatial
- Electronique et optique

En cas d'intérêt de votre part, nous vous prions de bien vouloir retourner le bulletin ci-dessous:

(à remplir en lettres majuscules)

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

est intéressé(e) à participer à la bourse de coopération FUTURALLIA à Poitiers qui sera organisée du 28 au 30 avril 2010

est intéressé(e) à recevoir de plus amples informations sur la bourse de coopération en question et voudrait être recontacté(e) téléphoniquement en vue d'une assistance plus personnalisée

Date: _____ Signature: _____

A retourner à:

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**

Département International

Enterprise Europe Network – Luxembourg

7, rue Alcide de Gasperi • L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-312/378 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

Personnes de contact:

Mme Anne-Marie Loesch/Mme Sabrina Aksil
Site officiel de l'événement: www.futurallia2010.com

Conférences Enterprise Europe Network 2010

Demandez le programme!

En 2010, la Chambre de Commerce de Luxembourg a prévu d'organiser dans ses locaux cinq conférences qui porteront sur des thématiques communautaires: éco-construction, normalisation et marquage CE, délais de paiement, etc. L'objectif de ces conférences est de tenir informées les entreprises des changements économiques, politiques et réglementaires du marché européen par le biais d'une information ciblée et adaptée aux besoins spécifiques des entreprises. Une fois informées de la législation communautaire en vigueur, celles-ci seront en mesure de rester compétitives et d'agir rapidement sur un marché en perpétuel changement.

Les conférences évoquées ci-contre seront organisées, pour la plupart, sous forme de workshops, qui permettent aux entreprises de s'adresser directement à des personnes qualifiées; ainsi que sous forme de conférences orchestrées par des spécialistes des sujets débattus. ■

Date	Lieu	Thème	Descriptif
11 mai	Chambre de Commerce	«Eco- Constructions»	Conférence
juin	Chambre de Commerce	«Normalisation et Marquage CE»	Conférence + workshops
15 juin	Chambre de Commerce	«Délais de Paiement»	Conférence
20 septembre	Chambre de Commerce	«Marchés Publics»	Conférence + workshops
8 décembre	Chambre de Commerce	«Cycle: Fit 4 Fairs»	Conférence + workshops

Pour de plus amples renseignements sur l'organisation pratique de ces manifestations, l'équipe de l'Enterprise Europe Network de la Chambre de Commerce de Luxembourg se tient à votre entière disposition par e-mail (een@cc.lu), par téléphone (+352 42 39 39-333) ou par fax (+352 43 83-26)

25 mai – 1^{er} juin 2010

Les PME européennes à l'honneur

En Europe, les PME représentent 99 % des entreprises et constituent la majeure partie des nouveaux emplois contribuant ainsi de manière significative à l'un des principaux objectifs de l'Union européenne: renforcer la croissance et générer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Les PME ont dès lors une valeur inestimable pour une Europe compétitive du point de vue économique.

Ces petites et moyennes entreprises seront prochainement sur le devant de la scène lors de la deuxième édition de la Semaine européenne des PME qui aura lieu du 25 mai au 1^{er} juin 2010. Cette manifestation fait partie des mesures de mise en œuvre du «Small Business Act», premier cadre politique complet adopté le 25 juin 2008 en faveur des PME de l'Union européenne et ses Etats membres. Cette manifestation a pour but d'encourager l'entrepreneuriat et d'informer les petites entreprises des aides disponibles au niveau national et européen. Les objectifs de cette Semaine européenne des PME sont nombreux:

- Diffuser les informations relatives aux aides aux petites entreprises proposées par l'UE et les autorités nationales;
- Créer un partenariat UE-PME, symbole d'une Europe plus forte composée de PME de plus en plus compétitives, mais aussi de la disposition de l'UE à leur apporter soutien et conseils;
- Encourager les PME existantes à élargir leurs perspectives et à développer leurs activités;
- Développer de nouvelles idées de projets et faire partager les expériences de l'entrepreneuriat avec d'autres entrepreneurs;
- Convaincre les jeunes que l'entrepreneuriat est une possibilité de carrière intéressante.

Bien que la Semaine des PME soit inaugurée le 25 mai à Bruxelles, de nombreux événements organisés dans le cadre de cette initiative européenne se dérouleront tout au long des mois de mai et juin dans les Etats membres de l'UE, mais également en Croatie, Turquie, Islande, Norvège, Israël, Serbie, Albanie et

Monténégro, Liechtenstein. Si la Semaine européenne des PME est coordonnée par la Direction Générale des Entreprises et de l'Industrie de la Commission européenne, la plupart des événements et activités sont organisés par des organismes de soutien et des autorités locales et régionales des pays participants. Ces manifestations s'adressent aux entrepreneurs, mais aussi aux entrepreneurs potentiels.

Les événements sont très variés: conférences, foires, journées portes ouvertes dans les entreprises, ateliers, performances artistiques, concours. Chaque événement se concentre sur un sujet spécifique tel que l'entrepreneuriat, l'innovation, l'environnement, la stratégie commerciale, l'internationalisation, etc. En bref, les participants auront la possibilité d'en apprendre plus sur tous les aspects de la politique d'entreprise et de concrétiser leurs ambitions.

La Semaine des PME se conclura par une cérémonie de clôture à Madrid les 31 mai et 1^{er} juin 2010, co-organisée par la Commission européenne et la Présidence espagnole de l'UE. ■

Les entreprises souhaitant recevoir des informations supplémentaires sur la Semaine européenne des PME et les événements qui auront lieu au Luxembourg dans le cadre de cette Semaine européenne sont invitées à contacter l'équipe Enterprise Europe Network de la Chambre de Commerce (personnes de contact: Mme Sabrina Sagromola/Mme Sabrina Aksil – Tél.: 42 39 39-378/333 – E-mail: een@cc.lu ou visiter le site officiel de l'événement: <http://ec.europa.eu/enterprise/policies/entrepreneurship/sme-week>)

Voici les événements prévus au Luxembourg dans le cadre de cette Semaine européenne des PME 2010:

Événement	Date	Organisateurs
Conférence Médiation Commerciale et Civile	5 mai	Chambre des Métiers
Cycle Innovation, management technique	7 mai	Luxinnovation, Chambre des Métiers et Chambre de Commerce
Conférence sur les «Eco-Constructions»	11 mai	Chambre de Commerce
Business meets Research	19 mai	Luxinnovation
Cycle Innovation, management technique	21 mai	Luxinnovation, Chambre des Métiers et Chambre de Commerce
Normalisation et Marquage CE	juin	Chambre de Commerce
Délais de paiement	15 juin	Chambre de Commerce
Remise du prix de l'Innovation dans l'Artisanat 2010	17 juin	Luxinnovation et Chambre des Métiers

ET SI VOTRE ENTREPRISE REMPORTAIT LE CERVIN DE CRISTAL 2010 ?



Dans le but de récompenser une PME/PMI performante dans ses relations commerciales et économiques entre la Suisse d'une part et le Luxembourg d'autre part, le BLC lui remettra son grand prix «**LE CERVIN DE CRISTAL**».

L'entreprise sera sélectionnée par un jury international sur la base d'un certain nombre de critères tels que augmentation sensible des exportations/importations, organisation remarquable ou originale du réseau commercial, cession/acquisition de brevets, licences, développement de technologies nouvelles, etc...

Le prix sera remis officiellement lors d'une soirée de gala organisée le jeudi 21 octobre 2010 au Grand-Duché de Luxembourg au cours de laquelle la lauréate bénéficiera d'une action promotionnelle et médiatique de ses produits et/ou services.

Pour une reconnaissance internationale de votre société, envoyez votre dossier de candidature au secrétariat du BLC. Date de rentrée des documents: 30 mai 2010.

NOUVEAU: Pour la première fois et en vue d'encourager les jeunes entrepreneurs, le BLC remettra également un trophée à une start-up luxembourgeoise qui, tous secteurs confondus, est sur le point ou aura déjà concrétisé avec succès un projet.

Votre dossier devra comprendre une présentation commerciale et/ou technique et/ou financière complète et détaillée de votre société et de ses activités avec catalogue des produits/services ainsi que tous documents que vous jugerez utiles de joindre afin de le rendre le plus attractif possible. Une présentation succincte de votre partenaire sera également annexée au dossier.

Ces renseignements resteront bien entendu strictement confidentiels.

Partenaires de l'évènement



BUSINESS CLUB BELGO-LUXEMBOURGEOIS EN SUISSE

Avenue de Tourbillon 33 - CP 187 - CH-1951 SION - T +41 27 323 21 40 - F +41 27 323 16 40
blc@blc-cci.ch - www.blc-cci.ch

Nouvelle publication

Taux de TVA appliqués dans les Etats membres de l'UE

Ces dernières années, l'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce a offert aux lecteurs de *Merkur* la possibilité de commander gratuitement un document relatif aux taux de TVA appliqués dans les Etats membres de l'Union européenne. Les nombreuses réponses que nous avons reçues après chaque publication ont montré que ce

thème intéressait beaucoup d'entreprises luxembourgeoises. Après la publication du document en 2008, différents changements ont été apportés aux taux de TVA dans plusieurs Etats membres. Pour cette raison, un nouveau document reproduisant la situation au 1^{er} juillet 2009 est sorti. Le document, qui est disponible en français, en allemand et en anglais, reprend les différents taux de TVA appli-

qués dans les 27 Etats membres de l'UE et indique le taux applicable aux produits les plus divers. Si vous souhaitez obtenir ce document relatif aux taux de TVA appliqués dans les Etats membres de l'Union européenne, remplissez le formulaire ci-dessous et envoyez-le par fax, par courrier ou par e-mail au service de l'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce. ■

BON DE COMMANDE • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____
 Nom: _____
 Prénom: _____
 Fonction: _____
 Adresse: _____
 Code postal/localité: _____
 Téléphone: _____
 Fax: _____
 E-mail: _____@_____

- Je suis intéressé(e) à recevoir le document relatif aux taux de TVA appliqués dans les Etats membres en version
- française allemande anglaise

**Chambre de Commerce
 du Grand-Duché de Luxembourg**
 Département International
Enterprise Europe Network – Luxembourg
 L-2981 Luxembourg
 Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26
 E-mail: een@cc.lu
 Personne de contact: Mme Anne-Cécile Sadot

Fiscalité, marchés publics...



**LIVRE DES IMPÔTS
 LUXEMBOURGEOIS**
 (éd. 2010)
 Prix : 150 € TTC
 Frais de port : 5 €

**PRÉCIS DE DROIT
 DES MARCHÉS
 PUBLICS**
 Prix : 35 € TTC
 Frais de port : 3 €

En vente

par courrier : contact@legitech.lu
 et dans toutes les bonnes librairies

Et si le droit devenait clair ?

Droit du travail, fiscalité,
 droit des sociétés

**Une information juridique
 complète sur Internet !**

LEGITAX
 by legitech
www.legitax.lu

LEGICORP
 by legitech
www.legicorp.lu

LEGIWORK
 by legitech
www.legiwork.lu

À partir de
700 €
 h.t. par an
 805 € ttc

Legitax et Legicorp ont été conçus en partenariat avec l'étude d'avocats Loyens & Loeff.
 Legiwork avec Castagnaro, cabinet d'avocats.

www.legitech.lu

legitech

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et exécution en commun de programmes de recherche

- La conception et le développement, adaptation de nouveaux produits en commun

■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial.

Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté.

Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

**Chambre de Commerce
Enterprise Europe Network –
Luxembourg**
Tél.: (+352) 42 39 39-333
Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société sri lankaise, spécialisée dans l'exportation de thés verts et de thés noir de Ceylan, recherche des distributeurs (EEN-20100219)
- 2 Société française, spécialisée dans la location de bureaux équipés pour les sociétés souhaitant s'établir à Paris, propose ses services (EEN-20100210)
- 3 Société bengladeshe, spécialisée dans la production et l'exportation de vêtements, recherche des importateurs et distributeurs (EEN-20100116)
- 4 Société polonaise, spécialisée dans la fabrication de divers produits à base de chocolat, recherche des distributeurs (EEN-20100216004)
- 5 Société allemande, spécialisée dans la distribution de matériaux de construction, déjà active au Luxembourg, à Trèves, Eifel, et en Saar, recherche des partenaires commerciaux (EEN-20100215021)
- 6 Société suédoise, spécialisée dans le marketing et la vente de porte-bébés en tout genre, ainsi que les produits connexes, recherche des fournisseurs afin d'accroître sa gamme de produits (EEN-20100212044)
- 7 Société allemande, spécialisée dans la production d'équipements et de gants de sécurité, recherche des distributeurs (EEN-20100211060)
- 8 Société serbe, spécialisée dans la production de jus de fruits, recherche des distributeurs (EEN-20100210020)

- 9 Société hongroise, spécialisée dans la production de vins de haute qualité, recherche des distributeurs et des agents commerciaux (EEN-2010011958)
- 10 Société luxembourgeoise, spécialisée dans l'importation de cafés et d'autres produits alimentaires d'Ethiopie, recherche des distributeurs et des agents commerciaux (EEN-20100201)

BON DE COMMANDE – BOA – Merkur Mars 2010 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

 1 2 3 4 5 6

 7 8 9 10

Date: _____

Signature: _____

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International
Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-373 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

Textes européens publiés du 13 janvier 2010 au 19 février 2010

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du Merkur une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de

nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique. ■

Résolutions publiées du 13 janvier 2010 au 19 février 2010

1	2010/C8E/06	Fonds alternatifs et fonds de capital-investissement
2	2010/C8E/49	TVA sur le traitement des services d'assurance et des services financiers
3	2010/C9E/08	Application de la législation sociale liée aux transports routiers
4	2010/C21E/01	Mesures visant à améliorer l'environnement des PME dans le «Small Business Act» pour l'Europe

Décision publiée du 13 janvier 2010 au 19 février 2010

5	C/2009/9843	Gestion du système communautaire d'échange rapide d'informations RAPEX (sécurité générale des produits)
---	-------------	---

Directives publiées du 13 janvier 2010 au 19 février 2010

6	2010/3/CE 2010/4/CE	Produits cosmétiques
7	2009/162/CE	Système commun de taxe sur la valeur ajoutée

Règlements publiés du 13 janvier 2010 au 19 février 2010

8	66/2010	Label écologique de l'UE
9	67/2010	Concours financier communautaire dans le domaine des réseaux transeuropéens
10	109/2010	Classement de certaines marchandises dans la nomenclature combinée

BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Janvier/Février 2010 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

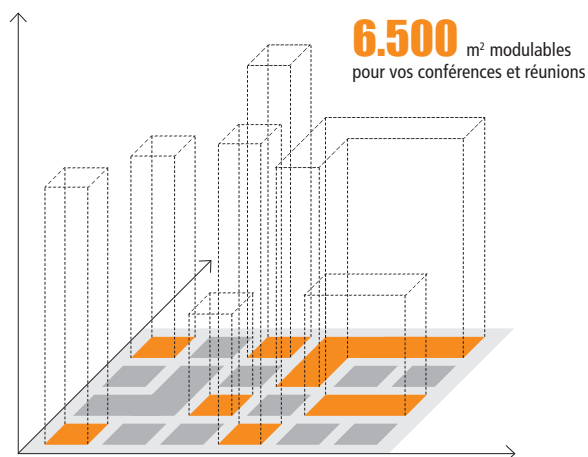
E-mail: _____@_____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

en français en allemand
 en anglais autre (à préciser) _____

1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International
Enterprise Europe Network – Luxembourg
L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu



Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | www.cc.lu

CENTRE DE CONFERENCES

+352 42 39 39 – 240

events@cc.lu



VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

Remise des CATP et CITP

702 lauréats à l'honneur



La Chambre de Commerce et sa «Luxembourg School for Commerce», en collaboration avec la Chambre des Salariés ont organisé, le 31 janvier dernier, la remise solennelle des CATP (Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle) et CITP (Certificat d'Initiation Technique et Professionnelle) au Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg. 702 jeunes lauréats ont été récompensés lors d'une grande cérémonie à laquelle assistaient Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration et Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme.

Lors de son allocution de bienvenue, et devant un parterre de quelque 900 invités, Pierre Gramagna, directeur de la Chambre de Commerce, a évoqué la situation actuelle de la formation professionnelle initiale et de l'apprentissage.

Il a souligné que, malgré la crise économique, il se réjouissait de pou-

voir confirmer l'évolution positive de l'apprentissage pour les années 2009 et 2010. Une évolution qui se reflète non seulement au niveau du nombre de diplômes délivrés (702 diplômés, ce qui représente un taux de réussite de 85,71 %), mais aussi au niveau des contrats enregistrés à la rentrée scolaire 2009-2010.

■ Plus de jeunes, mieux formés

Ces chiffres encourageants semblent confirmer la volonté d'avoir «Plus de jeunes, mieux formés», locution résumant parfaitement le défi qui se pose au plan national en matière de formation professionnelle.

Il s'avère alors indispensable d'investir encore davantage dans la sensibilisation des jeunes à l'apprentissage. Il est essentiel de les informer sur les possibilités de carrière qui leur sont offertes par l'apprentissage. De plus, il est également important de sensibiliser les entreprises/patrons aux avantages qu'un jeune qualifié peut apporter à leur entreprise. La Chambre de Com-

merce dans ce cadre encourage toutes les entreprises souhaitant engager un apprenti à déclarer leurs postes d'apprentissage vacants à l'ADEM – Service de l'Orientation Professionnelle jusqu'à fin avril 2010.

Les observations et analyses de la situation actuelle confirment que beaucoup d'efforts doivent encore être faits pour promouvoir la formation professionnelle initiale: lors de la rentrée 2009-2010, de nombreux postes d'apprentissage sont restés vacants, alors qu'un certain nombre de jeunes n'a pas trouvé d'entreprise formatrice.

Ce phénomène, s'explique par le trop faible niveau de qualification des jeunes à la recherche d'un contrat d'apprentissage et par un système d'orientation peu performant, que ce soit au niveau scolaire ou professionnel.

La Chambre de Commerce approuve les efforts qui ont déjà été faits pour endiguer ces derniers développements. Ainsi, l'implémentation de la réforme de la formation professionnelle, qui démarrera par une première phase à laquelle participera un nombre restreint de professionnels dès la rentrée scolaire 2010, marque le point de départ d'une relance de la formation en alternance. Par le biais de cette réforme, le partenariat entre le monde scolaire et le monde économique devrait se renforcer.

Un aspect indispensable de cette réforme est d'introduire l'assurance-qualité dans la formation professionnelle initiale, notamment au moyen de la nouvelle réglementation du droit de former des apprentis en mettant en place des formations spécifiques pour patrons-formateurs et tuteurs, également dès la rentrée scolaire 2010.

■ Etre à l'écoute des entreprises et réagir aux évolutions du marché de travail

Afin de répondre au mieux à ces défis, la Chambre de Commerce a lancé la «Luxembourg School for Commerce» (LSC), un nouvel acteur sur le marché de la formation.

Au travers de la LSC, la Chambre de Commerce se met au diapason des exigences d'un marché de la formation en pleine évolution et des besoins des entreprises. La dénomination anglaise met la formation au même degré de visibilité que d'autres initiatives visant la promotion du Luxembourg pour améliorer son positionnement compétitif. La Chambre de Commerce affiche clairement son ambition de faire de l'éducation et de la formation une activité phare au service de la collectivité nationale, en partenariat avec l'Education Nationale et l'Enseignement Supérieur et les autres acteurs de la formation, dans l'intérêt de la compétitivité des entreprises et du développement individuel des hommes et des femmes travaillant au Luxembourg.

La demande des entreprises pour un plus grand nombre de jeunes mieux formés est un élément central guidant les actions de la «Luxembourg School for Commerce» en matière de formation professionnelle initiale et l'anticipation des besoins en formation professionnelle est une première nécessité.

Actuellement, 29 formations professionnelles menant au CATP/CITP sont offertes dans les secteurs représentés par la Chambre de Commerce, notamment ceux du commerce, des services, de l'industrie, de l'Horeca, ainsi que dans le secteur socio-éducatif.

■ Une qualification professionnelle, la clé d'entrée sur le marché de l'emploi

Afin de répondre au mieux à la demande des différents secteurs économiques, la «Luxembourg School for Commerce», en étroite collaboration avec des experts du monde économique, ainsi que des responsables du MENFP et des enseignants des différents lycées techniques, a proposé en 2009 aux instances compétentes de lancer les travaux préparatoires pour 5 nouvelles formations menant au CATP/DAP, à savoir:

- cuisinier de collectivité
- restaurateur, spécialisation cuisine



- vendeur-retoucheur
- poseur de conduites sous pression
- plasturgien (Verfahrenstechniker für Umformtechnik).

Une nouvelle formation du technicien (DT) mécanicien d'avions vient d'être lancée suite à la demande des acteurs économiques concernés.

Pour Pierre Gramegna, les efforts menés par tous les partenaires de la formation professionnelle, Chambre de Commerce et «Luxembourg School

for Commerce», Chambre des Métiers, Chambre d'Agriculture, Chambre des Salariés et Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle convergent vers un but commun: organiser un système de formation professionnelle initiale performant pour conférer au plus grand nombre possible de jeunes une qualification professionnelle certifiée valant clé d'entrée sur le marché de l'emploi. ■

Pour plus d'informations:
Luxembourg School for Commerce
Tél.: (+352) 42 39 39-220 – E-mail: info@lsc.lu – W: www.lsc.lu

Luxembourg School for Commerce

La communication d'entreprise face aux médias



Tom Hermes, licencié en journalisme et communication, est conseiller auprès de Fedil Business Federation Luxembourg

Si de nombreuses entreprises ont reconnu l'importance capitale revenant à la communication externe, force est de constater que la façon dont sont utilisés les outils permettant de véhiculer un message vers l'extérieur fait preuve d'une certaine méconnaissance des critères de sélection de l'information appliqués par les médias. Comment expliquer autrement les tournures récurrentes du type «La satisfaction des consommateurs constitue l'une de nos principales priorités» ou «Le soleil était au rendez-vous», voire «Un vin d'honneur a été offert à l'issue de la rencontre» véhiculant dans bon nombre de communiqués de presse des banalités dépourvues de tout contenu informatif? Comment expliquer autrement l'assiduité affichée par certains acteurs lorsqu'ils essaient de faire passer un message en utilisant une tonalité trop euphorique, voire publicitaire, enlevant au message toute crédibilité?

Pour bien communiquer il faut connaître les contraintes des médias et être en mesure de procéder à une analyse préalable permettant de définir si l'auteur du message suscitera l'attention des médias par le simple fait qu'il est considéré comme étant un acteur d'envergure ou s'il devra se distinguer par d'autres aspects pour susciter l'intérêt. Finalement, il faudra aussi s'assurer que l'information à faire passer est susceptible d'intéresser le public.

Afin de permettre d'approfondir ce sujet, la «Luxembourg School for Commerce» propose la formation «La communication d'entreprise face aux médias».

L'intervenant, Tom Hermes, licencié en journalisme et communication, est conseiller auprès de Fedil Business Federation Luxembourg.

Programme de formation et modalités organisationnelles

Objectifs

- Connaître les contraintes et les besoins des médias en général
- Avoir un aperçu des critères de sélection de l'information appliqués par les médias
- Utiliser les différents outils de la communication externe

Programme

- Le paysage médiatique au Luxembourg
 - La presse quotidienne
 - La presse périodique
 - La presse radiophonique
 - La presse télévisée
- Quelques notions élémentaires
 - La communication interne
 - La communication externe
 - Les différences entre la communication dans un but d'information et dans un but publicitaire
 - Les critères de sélection de l'information
- Les outils de la communication externe
 - Communiqués de presse: règles à observer, contenu et diffusion
 - Conférences de presse: convocation et déroulement

	<ul style="list-style-type: none"> – Site Internet: contenu et mise à jour – Analyse de cas pratiques
Intervenant	Tom Hermes
Langue	Français
Durée	0,5 jour
Date	15 avril 2010
Horaire	8.30 – 12.30 heures
Droit d'inscription	140 €
Lieu de formation	Centre de Formation de la Chambre de Commerce 7, rue Alcide de Gasperi Luxembourg-Kirchberg
Places disponibles	15
Inscription	www.lsc.lu
Renseignements	Luxembourg School for Commerce Mme Muriel Morbé L-2981 Luxembourg Tél.: (+352) 42 39 39-235 – Fax: (+352) 42 39 39-820 – E-mail: info@lsc.lu

Luxembourg School for Commerce

La réussite certifiée

Le 8 février 2010 la «Luxembourg School for Commerce» (LSC) a organisé la cérémonie officielle de remise des certificats de réussite des cours «LSC Entrepreneurship» et des cours du soir «LSC Progress». 483 lauréats étaient à l'honneur de cette soirée à laquelle participait également Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme. Ces formations ont été organisées au cours du deuxième semestre 2009 dans le cadre du programme de formation «LSC Entrepreneurship», s'adressant aux créateurs d'entreprise et intégrant les formations accélérées pour l'accès aux professions de cafetiers, de commerçants, de transporteurs de marchandises et de voyageurs par route, ainsi que les professions de l'immobilier. La deuxième série de certificats concerne le programme de formation «LSC Progress», qui lui comprend des formations «généralistes» ciblant les particuliers, les salariés et dirigeants d'entreprise. Ces dernières formations s'adressent à toutes les entreprises et à tous les secteurs de l'économie luxembourgeoise.

Les 483 lauréats (139 du programme «LSC Entrepreneurship» et 344 du pro-

gramme «LSC Progress») se sont vus remettre leurs certificats par Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme, Paul Emering, directeur de la LSC, Fernand Ernster, président de la LSC et Anna Felgen Suardi, membre du conseil de gérance de la LSC.

Lors de son allocution, Paul Emering a félicité les lauréats et a mis en avant l'importance de la formation professionnelle continue pour le développement du capital humain. Ainsi, la formation continue offre de nouvelles perspectives au regard des évolutions du marché de l'emploi et de l'environnement économique.

Madame la ministre a, quant à elle, félicité les lauréats de «LSC Entrepreneurship», qui grâce aux connaissances pratiques acquises, disposent des premiers outils pour s'engager dans la création d'entreprise. Dans ce contexte, elle a rappelé que le ministère des Classes moyennes et du Tourisme offre un



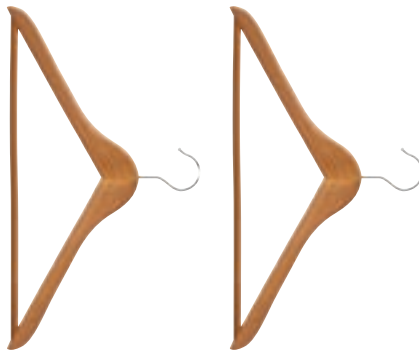
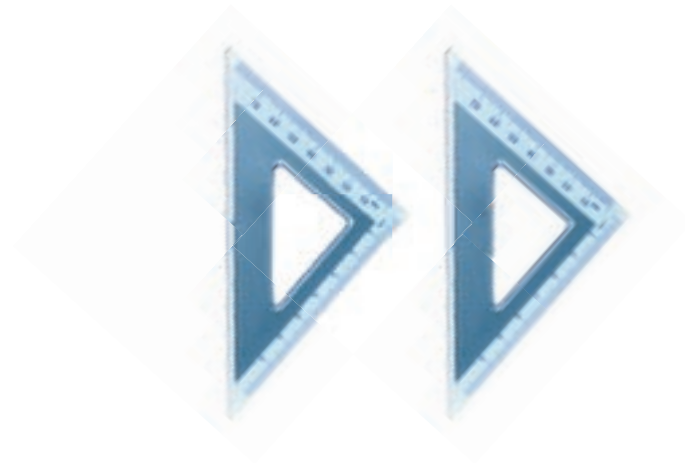
encadrement pour soutenir les créateurs d'entreprise.

Pour toutes les formations, les entreprises peuvent bénéficier d'une aide financière de l'Etat en faisant une demande au ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle pour l'ensemble des mesures de formation réalisées. Les salariés peuvent utiliser le congé individuel de formation, qui leur permet de participer aux formations ou de préparer les examens des formations éligibles. ■

Pour de plus amples renseignements,
vous pouvez contacter la Luxembourg School for Commerce
Tél.: (+352) 42 39 39-220 – E-mail: info@lsc.lu – W: www.lsc.lu

Donnons un coup d'accélérateur à l'emploi des jeunes

Entreprises, déclarez vos postes d'apprentissage



Bénéficiez des nombreux avantages liés à l'apprentissage

- ▶ Assurez la formation de vos futurs collaborateurs au plus près des exigences de votre entreprise
- ▶ Participez à l'insertion professionnelle des jeunes
- ▶ Bénéficiez des aides financières prévues pour les entreprises formatrices



Formulaire à compléter et à renvoyer jusqu'au 30 avril



MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DE L'EMPLOI
Administration de l'Emploi

Service d'Orientation professionnelle

Déclaration de postes d'apprentissage

Code du Travail Livre premier, Titre premier – Contrat d'apprentissage
(Art. L. 111 – 1. – Art. L. 113 – 6.)

La déclaration des postes d'apprentissage à l'Administration de l'Emploi est obligatoire.
Le placement en apprentissage est assuré par le Service d'Orientation professionnelle.

* matricule obligatoire afin de garantir le traitement adéquat

Employeur:

Matricule* : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Fax: _____

1) Apprentissage : Poste(s) offert(s) _____ apprenti/e(s) _____
(nombre) (profession/métier)

DAP/CATP CCM CITP CCP DT Apprentissage initial

Poste(s) offert(s) _____ apprenti/e(s) _____
(nombre) (profession/métier)

DAP/CATP CCM CITP CCP DT Apprentissage adulte

2) Le/la candidat(e) est invité(e) à contacter M/Mme _____
et/ou à se présenter le _____ à _____ heures.

Matricule: _____

Nom: _____

Candidat/e de votre choix:
au cas où vous avez déjà un (une) candidat(e)

Adresse: _____

_____, le _____
(Localité) (Date) (Nom et signature/cachet)

Prière de renvoyer la présente à l'adresse suivante:

ADEM – Orientation professionnelle
Boîte postale 2208 L-1022 Luxembourg
ou par Fax: 40 61 39
Tél. : 247-85387 / 247-85480

La loi du 2 août 2002 relative à la protection des données des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel prévoit que l'administré soit informé que les réponses à ce formulaire ne peuvent servir à d'autres fins que le traitement des déclarations de postes d'apprentissage conformément aux termes de la précitée législation, le droit d'accès, de rectification et de suppression des données est garanti.

Faire valider ses acquis professionnels en vue d'obtenir un diplôme officiel



A partir du mois de mars 2010, toute personne, n'ayant pas les diplômes scolaires usuels, mais souhaitant faire bonifier et attester son apprentissage formel, non formel ou informel, voire les différentes formations suivies au cours de sa carrière, peut passer par la validation des acquis de l'expérience (VAE) afin d'obtenir un diplôme officiel, reconnu par les autorités publiques.

■ Une certification attestant des acquis de l'expérience

La VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un brevet, un diplôme ou un certificat de l'enseignement secondaire technique, ainsi que le brevet de maîtrise de l'artisanat.

La certification qui est délivrée est exactement la même que celle obtenue par l'examen correspondant.

La VAE permet également à la personne qui la demande d'accéder à un

parcours de formation même si elle ne remplit pas toutes les conditions normalement exigées.

■ Une démarche personnelle et volontaire

La VAE est un droit individuel accessible à tous, sans condition de niveau d'études, d'âge (*sous condition d'avoir accompli l'obligation scolaire*) et de statut professionnel.

Pour en bénéficier, il suffit de justifier d'au moins trois années d'activité salariée, non salariée ou bénévole, en continu ou non, en lien direct avec la certification que l'on souhaite acquérir.

■ Une opportunité pour aller de l'avant

En permettant de valoriser les expériences par une certification officielle, la VAE, peut aider chacun à :

- trouver plus facilement un nouvel emploi

- accéder à des nouvelles fonctions
- envisager une promotion interne ou une mobilité professionnelle
- faciliter un projet de formation en réduisant sa durée...

La VAE est un réel atout pour évoluer dans votre vie professionnelle.

■ La démarche de VAE

Pour entreprendre et réussir une démarche de VAE, il suffit de procéder étape par étape :

1) S'informer:

Suis-je bien concerné(e)?

Quelle est la procédure à suivre?

Quel brevet, diplôme ou certificat correspond à mon expérience?

En posant les bonnes questions dès le départ, vous gagnerez du temps

2) Introduire une demande recevabilité

Cette demande a pour but de vérifier que votre expérience vous permet bien de bénéficier de la VAE. Vous précisez également pour quel brevet, diplôme ou certificat et, le cas échéant, pour quel métier ou profession, vous souhaitez faire valider votre expérience

3) Introduire un dossier de validation sur le fond

En même temps que la réponse positive à votre demande de recevabilité, le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle vous transmettra votre dossier de validation sur le fond. Ce dossier vous permet de décrire de façon détaillée vos acquis, connaissances, aptitudes et compétences ayant un rapport direct et étroit avec les exigences du diplôme auquel vous postulez.

Ensuite, une commission de validation composée de formateurs et de professionnels analyse et évalue chaque

dossier. Elle compare les compétences acquises avec celles exigées pour obtenir le brevet, diplôme ou certificat.

Selon le résultat, la commission de validation peut:

- soit accorder le brevet, diplôme ou certificat en totalité,
- soit attribuer des parties de ce brevet, diplôme ou certificat. Le demandeur a alors 3 ans pour acquérir les compétences manquantes, par une formation ou un complément d'expérience.

Deux sessions de validation ont lieu chaque année en mai/juin et octobre/novembre (*dates exactes communiquées par voie de presse*).

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle communique à chaque personne ayant soumis un dossier la décision prise par la commission de validation.

Pour obtenir un dossier de demande recevabilité, bénéficiaire d'une aide pour constituer un dossier de validation sur le fond, contactez le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle:

Tél.: (+352) 2478 5241 ou (+352) 2478 5132 – E-mail: vae@men.lu

Une fois complétés, la demande recevabilité de même que le dossier de validation sur le fond

sont à déposer ou à adresser par lettre recommandée au:

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle –
Validation des acquis de l'expérience

29, rue Aldringen – L-2926 Luxembourg

Pour toute information supplémentaire vous pouvez vous adresser à:
Luxembourg School for Commerce

Mme Line Jacoby

Tél.: (+352) 42 39 39-236 – E-mail: line.jacoby@lsc.lu ou

Mme Muriel Morbé

Tél.: (+352) 42 39 39-235 – E-mail: muriel.morbe@lsc.lu

Important *

Pour introduire votre demande de recevabilité, vous devez acquitter un droit de timbre de 25 € par virement bancaire ou postal sur le compte CCPL LU13 1111 0011 4679 0000 du bureau des domaines – Luxembourg de l'Administration de l'Enregistrement des Domaines (AED-LDO) en indiquant les mentions suivantes: «droit de timbre, validation des acquis de l'expérience (RGD du 11 janvier 2010)» et, le cas échéant, vos nom et prénom. La copie du virement doit être jointe à votre demande de recevabilité.

Apprentissage

Tuteurs: le droit de former

Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle et conformément à la loi du 18 décembre 2008, l'entreprise-formatrice doit désigner un ou plusieurs tuteurs pour accompagner l'apprenti(e) tout au long de son apprentissage. Le tuteur est responsable de la formation pratique et de l'encadrement pédagogique de l'apprenti ou du stagiaire. Le tuteur en entreprise occupe ainsi un rôle central et privilégié dans la relation avec le lycée technique et la «Luxembourg School for Commerce» (LSC) en ce qui concerne le déroulement pratique de l'apprentissage. Dans les petites structures le patron formateur peut aussi remplir la mission de tuteur.

Dans le souci d'une démarche «assurance-qualité», la «Luxembourg School



for Commerce» propose une formation pour tuteurs à tous les (futurs) patrons-formateurs et tuteurs en entreprise.

Cette formation est obligatoire pour toute entreprise souhaitant obtenir le droit de former puisque la nouvelle réglementation au droit de former exigera cette formation-spécifique.

Les entreprises formant un ou plusieurs apprentis à l'heure actuelle et disposant donc du droit de former, sont appelées à se conformer à l'avenir également aux nouvelles exigences en désignant et en formant au minimum un tuteur endéans les trois prochaines années.

La nouvelle formation permettra de mieux réussir sa mission de tuteur en acquérant les connaissances nécessaires au niveau législatif et pédagogique.

La LSC propose le programme de formation suivant destiné aux patrons-formateurs, tuteurs:

Objectifs:

- Savoir situer la mission du tuteur
- Savoir favoriser l'intégration de l'apprenti(e) dans vos entreprises et dans le monde du travail en général
- Savoir gérer la relation avec les apprenti(e)s (compréhension, communication, approche pédagogique)
- Etre capable de construire un parcours de formation adapté

Contenu:

Première journée

- 1) L'importance du tuteur en entreprise
Son rôle multiple
Ses compétences requises
- 2) Ses missions de départ
Le recrutement de l'apprenti(e)

L'accueil et l'intégration des jeunes
Satisfaire les exigences de l'entreprise

- 3) Qui sont les apprentis d'aujourd'hui?
La construction de leur personnalité: Leur problématique
Leur contexte, leur environnement social
Leurs attentes vis-à-vis de l'apprentissage
- 4) Savoir bien gérer la relation tuteur-apprenti(e)
Les attitudes qui facilitent une relation de confiance
Les fondements d'un partenariat
Mieux se connaître et connaître l'autre
- 5) La motivation et l'encadrement du jeune au quotidien
Accompagner et suivre le jeune
Savoir motiver et encadrer

Deuxième journée

- 1) Maîtriser les devoirs pédagogiques du tuteur
Former, encadrer et évaluer
- 2) Comment transmettre ses compétences?
Les stratégies et moyens à mettre en place
Les démarches qui facilitent l'apprentissage
Les difficultés d l'apprentissage
- 3) Structurer et gérer la formation
Définir les objectifs à atteindre
Déterminer les étapes de la progression
Gérer le temps
- 4) Les attitudes pédagogiques
Savoir bien communiquer
Savoir bien gérer un conflit de manière positive

- 5) L'évaluation
Les méthodes d'évaluation
Les supports utilisés
- 6) Développer un plan d'action individuel

Matinée de suivi

- 1) Assurer le suivi et l'implémentation des acquis
- 2) Faire le bilan sur le transfert et les objectifs réalisés
- 3) Favoriser l'échange et les bonnes pratiques entre participants
- 4) Discuter et répondre aux questions
Durée: 2 jours & 1 matinée de suivi

Dates:

Séances en langue

luxembourgeoise:

- 1) 22/03/2010, 26/03/2010, 06/05/2010
- 2) 12/04/2010, 16/04/2010, 02/06/2010
- 3) 07/06/2010, 11/06/2010, 16/09/2010

Séances en langue française:

- 1) 06/05/2010, 17/05/2010, 07/10/2010
- 2) 20/05/2010, 27/05/2010, 08/10/2010
- 3) 03/06/2010, 07/06/2010, 14/10/2010
- 4) 02/07/2010, 05/07/2010, 15/10/2010
- 5) 09/07/2010, 12/07/2010, 11/11/2010
- 6) 16/09/2010, 23/09/2010, 12/11/2010
- 7) 27/09/2010, 30/09/2010, 22/11/2010

Inscriptions: Par mail: line.jacoby@lsc.lu

Le nombre de participants est limité à 20 personnes par séance

Un certificat de capacité de tuteur sera délivré à la fin de la formation

Prix: 100 € (déjeuner et pauses cafés inclus)

Lieu: Luxembourg School for Commerce (LSC)
Centre de formation de la Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi – Luxembourg-Kirchberg



PROGRAMME DE FORMATION AVRIL-MAI 2010

INTITULÉ	DATES	HORAIRE	PRIX
MANAGEMENT DE LA QUALITÉ			
S ISO 9001: 2008 – neue Herausforderung	21.04.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Mise en place d'un système qualité ISO 9001 – version 2008	06.05., 10.06., 23.09., 21.10. et 18.11.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €/par module
RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION			
S Elaborez un livret d'accueil du personnel	30.04 + 11.06.2010	8.30 – 17.00 heures et 13.30 – 17.00 heures	300 €
MARKETING ET COMMERCIAL			
S Mieux accueillir et vendre en magasin	27 et 28.04.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Aktiv zuhören und den Kunden richtig beraten	28 et 29.04.2010	9.00 – 17.00 heures	390 €
S Kundenservice am Telefon	05.05.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Exposant et gagnant ou... comment bousiller votre stand	07.05.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Le consommateur a changé; votre marketing a-t-il aussi changé?	07.05.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S E-mail Marketing	18 et 19.05.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Techniques de vente avancées pour plus de résultats	20 et 21.05.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
ACHAT, LOGISTIQUE ET COMMERCE INTERNATIONAL			
S Professionelle Einkaufsverhandlungen führen	22 et 23.04.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Comment rédiger et gérer les appels d'offres	11.05.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Comment analyser et comparer les offres	12.05.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
DROIT			
S Droit des successions et des donations	19, 21, 26, et 28.04.2010	18.30 – 20.30 heures	250 €
S Responsabilités juridiques du dirigeant d'entreprise	15.04.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Recouvrement judiciaire des créances	22.04.2010	18.30 – 20.30 heures	55 €
GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE			
S Initiation à la comptabilité informatisée avec BOB 50	15 et 16.04.2010	8.30 – 17.00 heures	420 €
S Optimisez les coûts de votre parc automobile	23.04.2010	8.30 – 12.00 heures	150 €
S Optimierung der Rentabilität Ihres Fahrzeugparks	23.04.2010	13.30 – 17.00 heures	150 €
S Analyse financière, contrôle de gestion et contrôle interne	06 et 07.05.2010	8.00 – 17.00 heures	390 €
S Trésorerie et gestion des flux financiers en entreprises	17 et 18.05.2010	8.00 – 17.00 heures	390 €
FISCALITÉ			
S Application de la TVA: Les 5 questions à se poser	26. et 27.04.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
SÉCURITÉ, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT			
S Mise en place et suivi du référentiel OHSAS 18001	15 et 16.04.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Grillez la cigarette dans votre entreprise – de la réflexion à la concrétisation	03.05.2010	13.30 – 17.00 heures	150 €
ORGANISATION ET SECRÉTARIAT			
S Être efficace dans la prise de notes et la rédaction de comptes rendus	15 et 16.04.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
MANAGEMENT, LEADERSHIP ET TEAMWORK			
S Motivation für Veränderungen im Betrieb schaffen	13 et 14.04.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Gérer une équipe de projet depuis sa constitution jusqu'à l'accomplissement de ses objectifs	15. + 16.04.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Managers: Développez votre potentiel	21 et 22.04.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Déléguer efficacement... pour un management plus responsabilisant	27 et 28.04.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Augmentez la performance de votre équipe par un leadership adapté	10 et 11.05.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Management de proximité: Comment devenir chef de son équipe	18, 19.05 et 15.06.2010	8.30 – 17.00 heures	550 €
S L'équipe et moi, une influence réciproque	20 et 21.05.2010	8.30 – 17.00 heures	420 €
S Erfolgreiches Konfliktmanagement	20 et 21.05.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
COMMUNICATION			
S Prise de parole en public	12 et 13.04.2010	8.30 – 17.00 heures	450 €
S Rédiger efficacement des procédures	14.04.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Communication d'entreprise face aux médias	15.04.2010	8.30 – 12.30 heures	150 €
S Savoir bien communiquer dans la vie professionnelle	19 et 26.04.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Rhetorik: Die Kunst, eine Rede zu führen	21, 28.04 et 05.05.2010	18.30 – 21.00 heures	225 €
S Wirksames Telefon-Inkasso: Wie Sie schneller an Ihr gutes Geld kommen	22.04.2010	9.00 – 17.00 heures	195 €
S Récupérer efficacement ses créances par téléphone	03.05.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Améliorez votre choix pour vous faire entendre	04.05.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Verhaltens- und Argumentationstraining für Führungskräfte	05 et 06.05.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Trainieren Sie Ihre Schlagfertigkeit	06.05.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Savoir négocier	10 et 11.05.2010	8.30 – 17.00 heures	450 €
BUREAUTIQUE			
S Computer Aided Design (CAD) – Initiation	19.04. – 10.05.2010	16.30 – 19.30 heures	600 €
S Publisher – Créez vos publications	13 et 14.04.2010	8.30 – 17.00 heures	420 €
S Access – Concepteur de bases de données	10, 11 et 17.05.2010	8.30 – 17.00 heures	550 €

S: Séminaire organisé en partenariat avec l'OLAP et la Chambre des Métiers

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Luxembourg School for Commerce

Siège: 7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale: L-2981 Luxembourg
T: (+352) 42 39 39-220

W: info@lsc.lu – www.lsc.lu
F: (+352) 42 39 39-820



15 avril 2010

Forum MBA2U

L'association MBA2U, sous le patronage de la Chambre de Commerce et de McKinsey, et en étroite collaboration avec la «Luxembourg School for Commerce» organise une soirée d'information sur le thème du MBA.

Le forum réunira un panel de top-managers, de consultants et d'entrepre-

neurs de haut niveau, qui répondront à toutes les questions relatives au MBA. Pourquoi faire un MBA? En quoi est-ce un accélérateur de carrière? Où mène le MBA? Quelles sont les entreprises qui recrutent ce profil? Combien dois-je investir? Où puis-je trouver du financement? Quels sont les critères pour être accepté(e) dans l'un des meilleurs

programmes? Comment se préparer au mieux?

Le forum sera suivi d'un drink qui permettra aux participants de rencontrer les orateurs et d'autres managers et dirigeants d'entreprises luxembourgeoises de manière informelle, donnant ainsi une opportunité supplémentaire de poser vos questions. ■

Jeudi 15 avril 2010 de 19h00 à 20h30 au Centre de Conférences de la Chambre de Commerce

7, rue Alcide de Gasperi – Luxembourg-Kirchberg

Les personnes intéressées par cette manifestation sont priées de s'inscrire en remplissant le formulaire sur le site Internet www.mba2U.org avant le samedi 3 avril

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à:

Mme Muriel Morbé – Tél.: (+352) 42 39 39-235 – E-mail: muriel.morbe@lsc.lu

Girls' Day – Boys' Day

Lutter contre les stéréotypes

Le 22 avril prochain se déroulera le Girls' Day – Boys' Day 2010. Lors de cette journée d'action, filles et garçons de l'enseignement post-primaire auront la possibilité de découvrir des métiers dits atypiques pour leur sexe. L'objectif de cette action est de permettre aux filles et garçons de se projeter dans leur avenir professionnel en dépassant les stéréotypes liés au sexe et leur donner l'occasion de faire des expériences professionnelles concrètes dans le monde du travail.

Entreprises, organisations et institutions sont appelées à proposer des places de stage dans des métiers atypiques pour filles ou pour garçons.

Le Girls' Day – Boys' Day, initiative d'orientation professionnelle intitulée «Deng Chance fir atypesch Berufler kennen ze léieren», est coordonnée par le Centre d'information et de documentation des femmes (Cid-femmes).

Le Service à l'Égalité des chances de la Ville d'Esch-sur-Alzette continue à assumer la coordination dans la région eschoise. Le succès de cette journée d'action repose fortement sur la participation du monde du travail, et les coordinatrices lancent ainsi l'appel aux entreprises, institutions et administrations d'offrir, même en temps de crise économique, de nombreuses places de stage pour filles et garçons.

■ Initiation à l'orientation professionnelle

En 2009, 512 filles et 273 garçons ont participé à l'initiative et profité d'une offre totale de 908 places de stage, mise à disposition par 126 entreprises, administrations et institutions. Le Cid-femmes et le Service à l'Égalité de la Ville d'Esch-sur-Alzette se fixent l'objectif d'augmenter à nouveau le taux de participation et souhaitent motiver les différents acteurs

et actrices de s'investir à leur niveau dans ce projet. Les coordinatrices attribuent néanmoins plus d'importance aux éléments de qualité du projet qu'à la quantité. Ainsi, la journée d'action et les activités à proposer se doivent de respecter les critères suivants:

- s'adresser aux jeunes de l'enseignement secondaire et enseignement technique;
- être accompagnées d'une préparation et d'un suivi dans les établissements scolaires;
- favoriser une approche didactique permettant aux élèves d'apprendre «en saisissant» les choses;
- permettre aux jeunes d'évoluer dans l'autonomie et de rencontrer des modèles d'identification;
- profiter du contact direct entre professionnels du terrain et jeunes pour avoir des informations de première main sur les formations et carrières professionnelles.

■ Aller à l'encontre des idées préconçues

Pour renforcer la durabilité du projet Girls' Day – Boys' Day, le Cid-femmes lance un nouveau projet intitulé «Ambassadeur et ambassadrice de métier atypique». L'association «Femmes Leaders du Luxembourg» a accepté le patronage de ce projet. Les femmes et les hommes qui exercent un métier ou bien une profession dit atypique pour leur sexe sont appelés à y participer pour témoigner de leurs expériences professionnelles devant des classes ou des groupes de jeunes. Le projet vise aussi les classes de l'enseignement fondamental, ceci dans l'objectif de favoriser un contact avec le monde du travail dès un âge plus jeune, de donner des images «vivantes» des métiers et d'agir, le plus tôt possible, à l'encontre de stéréotypes quant au choix d'un métier.

■ Girls' Day – Boys' Day 2010

Cette année, le Girls' Day – Boys' Day aura lieu le 22 avril, le même jour que le Girls' Day en Allemagne. Des activités transfrontalières sont envisagées avec la coordination de la région



© Christof WEBER

Girls' Day – Boys' Day 2009, Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment S.A

de Trèves. L'offre des entreprises, administrations et institutions sera affichée sur le site Internet, qui sert de bourse à contact. Un formulaire d'inscription spécifique est prêt sur la page Internet www.girls-day.lu, sous rubrique Entreprises/Participation.

Filles et garçons peuvent réserver leur place de stage pour le Girls' Day –

Boys' Day via Internet. Le dernier jour d'inscription est le 15 avril.

Les pages Internet www.girls-day.lu respectivement www.boys-day.lu regroupent toutes les informations importantes pour les entreprises, écoles, parents et élèves. Sur ces pages se trouvent également tous les formulaires, ainsi que des instructions utiles. ■

Informations supplémentaires:

Mme Christa Brömmel, Cid-femmes

Tél.: (+352) 24 10 95-43 – E-mail: politique@cid-femmes.lu

Mme Nicole Jemming, Service à l'Égalité des chances de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Tél.: (+352) 54 73 83-592 – E-mail: nicole.jemming@villeesch.lu

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX RECOURVEMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit/dépuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns



Skills Manager: une nouvelle formation en gestion de projet



tous les domaines de compétence nécessaires au chef de projet – tels que l'organisation globale de projet, la gestion des risques, la planification de projet, la communication, le portfolio management, le leadership – et ont été développés et adaptés pour le management de projet, y compris les domaines relatifs aux compétences comportementales (soft skills).

La nouvelle offre de formation propose aussi de faire un diagnostic complet de ses compétences en management de projet, accessible gratuitement via le site www.skillsmanager.lu. Un conseil en formation permet au répondant de rencontrer deux conseillers du CRP Henri Tudor pour analyser ses résultats, décrire ses contraintes, ses objectifs, son expérience et ses méthodes. Tous ces éléments permettront d'effectuer un bilan personnel de son parcours pour pouvoir finalement construire son cursus de formation.

Le cycle de formation peut également être déployé au sein des entreprises (en intra-entreprise) pour une équipe de «project managers». Dans ce cas, l'ensemble du dispositif est adapté à l'entreprise et à ses projets.

Les inscriptions au programme «Skills Manager» sont d'ores et déjà ouvertes et les premiers modules sont programmés pour la fin mars 2010. Le CRP Henri Tudor proposera un cycle par semestre. ■

L'offre de formation «Skills Manager» s'adresse aux chefs de projet, directeurs de projet, managers, ingénieurs de projet, membres de «project office», etc., désireux de développer, compléter ou adapter leurs compétences. Pour cela, le CRP Henri Tudor a réuni plus de 15 partenaires au sein d'une plate-forme unique de formations, plus cohérente, plus économique et plus accessible.

«Skills Manager» donne la possibilité de se former en piochant, via un «guichet unique», dans un catalogue de 25 modules de formation en management de projet. Les modules proposés concernent

Tous les chefs de projet et responsables RH qui désirent obtenir plus d'informations peuvent contacter:

M. Sébastien Pineau

Tél.: (+352) 42 59 91-844 – E-mail: sebastien.pineau@tudor.lu ou

Mme Caroline Morilhat

Tél.: (+352) 42 59 91-325 – E-mail: caroline.morilhat@tudor.lu –

W: www.skillsmanager.lu

51.964 visiteurs par mois



Un vaste contenu pour un site Internet complet. Des informations pratiques sur l'actualité économique du pays, des données actualisées et la possibilité de s'inscrire en ligne aux événements organisés par la Chambre de Commerce. Bref, une fenêtre sur le monde de l'économie à portée de clic !

En 2008, **51.964** visiteurs par mois en moyenne ont visité le site cc.lu.

www.cc.lu



Luxinnovation

FOCUS: une troisième édition consacrée à la «croissance verte»



Premier magazine professionnel au Luxembourg consacré aux enjeux de l'innovation et de la recherche, «FOCUS on Research and Innovation in Luxembourg» recense l'actualité de

l'innovation, ainsi que les récents chantiers politiques en termes de stratégie de diversification. Après les secteurs de l'automobile et du spatial, le 3^e opus du magazine offre un aperçu complet du domaine des éco-technologies et du développement durable au Luxembourg.

«Luxinnovation édite ce magazine professionnel afin d'informer tous les acteurs de l'innovation et de la recherche à l'international sur l'actualité luxembourgeoise en termes de recherche, développement et innovation. Au-delà d'un simple état des lieux, FOCUS apporte une réelle analyse des facteurs-clés de la compétitivité des acteurs luxembourgeois à travers l'actualité de la RDI» résume Lena Martensson, rédactrice en chef de «FOCUS on Research and Innovation in Luxembourg».

Et de rajouter quant à la thématique de ce 3^e numéro: «les technologies environnementales sont appelées à devenir un

atout dans la stratégie de diversification économique du Luxembourg. Il apparaissait donc important de consacrer une édition à ce sujet».

Le Gouvernement, déterminé à apporter son soutien au développement du jeune secteur des éco-technologies, a renforcé les diverses mesures de soutien financier existantes. Lutter contre le réchauffement climatique, gagner en efficacité énergétique, stimuler la production d'énergies renouvelables et réduire l'empreinte environnementale d'une façon générale, constituent des opportunités réelles pour stimuler une «croissance verte» au Luxembourg. Les thématiques abordées dans cette 3^e édition illustrent donc ces priorités, à retrouver également, un panorama des acteurs du domaine des éco-technologies.

Le prochain numéro de «FOCUS on Research and Innovation in Luxembourg» paraîtra au 3^e trimestre 2010. ■

Pour recevoir un exemplaire et pour plus de renseignements, veuillez contacter: Luxinnovation GIE
M. Xavier Feller – Responsable communication et promotion – E-mail: xavier.feller@luxinnovation.lu

LUXINNOVATION GIE – Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche
7, rue Alcide de Gasperi – L-1615 Luxembourg – Kirchberg

Tél.: (+352) 43 62 63-1 – Fax: (+352) 43 81 20 – E-mail: info@luxinnovation.lu

Pour rester informé, consultez régulièrement le site Internet de Luxinnovation: www.luxinnovation.lu
ainsi que le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche: www.innovation.public.lu

«FOCUS on Research and Innovation in Luxembourg»:

- est publié par Luxinnovation en collaboration avec le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, la Chambre de Commerce, Luxembourg for Business et le Fonds National de la Recherche;
- promeut la recherche et l'innovation au Luxembourg auprès d'un public national et international;
- présente les récents succès des entrepreneurs luxembourgeois ainsi que les actualités des équipes nationales de recherche;
- offre différentes rubriques: RDI news, entrepreneuriat et innovation, recherche publique, portraits d'entreprises, etc.;
- est diffusé à l'échelle nationale et internationale, tant à l'attention des entreprises, universités et laboratoires de recherche publics, que des investisseurs ou des décideurs politiques;
- est tiré à 15.000 exemplaires et distribué via les ministères, les organisations professionnelles et les ambassades du Luxembourg à travers le monde.

Journée luxembourgeoise de la propriété intellectuelle: et de 3!

L'Office de la Propriété intellectuelle du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, en coopération avec Luxinnovation et le Centre de Veille Technologique du CRP Henri Tudor, organise la 3^e édition de la Journée luxembourgeoise de la propriété intellectuelle le 26 avril 2010 au Centre de Conférences de la Chambre de Commerce (de 14h00 à 17h30).

Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, ouvrira la Journée luxembourgeoise de la propriété intellectuelle consacrée,

cette année, aux droits d'auteur. Des professionnels de la propriété intellectuelle: instances officielles, mandataires, avocats, sociétés de gestion collective, etc. seront à la disposition des visiteurs et participants sur différents stands afin de favoriser les échanges. Le programme de la conférence consistera en des interventions théoriques et pratiques ainsi que des partages d'expériences en matière de droits d'auteur:

- comprendre les droits d'auteur – concept légal et principes juridiques essentiels;

- identification et valorisation des droits d'auteur en entreprise;
- témoignages de deux entreprises: Microsoft et Jamendo;
- atelier: comprendre la valeur des droits d'auteur et leur gestion par l'exemple d'une œuvre audiovisuelle luxembourgeoise «Perl oder Pica».

La participation à la conférence est gratuite sous réserve d'inscription.

Les stands seront accessibles librement au public de 14h00 à 17h30. ■

Pour obtenir le programme détaillé de la journée, veuillez contacter:
M. Frédéric Melchior – E-mail: frederic.melchior@luxinnovation.lu

LUXINNOVATION GIE

Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche
Tél.: (+352) 43 62 63-1

Pour vous inscrire directement, merci de contacter:

L'Office de la propriété intellectuelle – Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur
Tél.: (+352) 24 78 4113 – E-mail: dpi@eco.etat.lu – W: www.eco.public.lu

Pour rester informé, consultez régulièrement le site Internet de Luxinnovation: www.luxinnovation.lu ainsi que le Portail Luxembourgeois de l'Innovation et de la Recherche: www.innovation.public.lu

ASSUREZ VOTRE PERFORMANCE GRÂCE À
L'ACQUISITION DE NOUVELLES COMPÉTENCES

Découvrez nos formations innovantes



La Formation Continue de l'Ingénieur et du Cadre
UN DÉPARTEMENT DU CRP HENRI TUDOR

Aerospace technologies

Gouvernance des services

Entrepreneurship & innovation

Information concurrentielle,
normalisation & propriété intellectuelle

Pilotage stratégique

Qualité, amélioration & évaluation des processus

Security & business continuity

TECHNOLOGIES & INNOVATION POUR LE BÂTIMENT

Production & logistique

Technologies pour l'environnement

Urbanisation & conception des systèmes d'information

Gestion de projet

Formations organisées par les réseaux

TRAINING FOR RESEARCHERS



CRP Henri Tudor - SITEC® | 29, avenue John F. Kennedy | L-1855 Luxembourg
Tél. : +352 42 59 91 – 300 | Fax : +352 42 59 91 – 777 | formation@tudor.lu

Consultez notre catalogue de formation sur www.sitec.lu

Formation au plan d'affaires 1,2,3,GO

Des conseils précieux pour démarrer son projet d'entreprise



Le 10 mars dernier, une vingtaine de porteurs de projet issus de la Grande Région se sont réunis à la Chambre de Commerce du Luxembourg pour participer à la formation au plan d'affaires organisée dans le cadre du parcours interrégional 1,2,3,GO. Ces créateurs aux projets d'entreprises innovants ont ainsi pu suivre quatre workshops sur les principaux aspects d'un plan d'affaires: le diagnostic stratégique, la communication, le plan financier, ainsi que la gestion des ressources humaines et les aspects juridiques.

Le plan d'affaires est un outil essentiel dans la construction d'un projet d'entreprise. Non seulement, il permet de structurer les idées dans un dossier cohérent et argumenté, mais il attribue aussi au projet de la crédibilité lors des contacts avec les banques et investisseurs potentiels pour obtenir financements et crédits.

L'association Business Initiative a.s.b.l., qui soutient depuis 10 ans la création d'entreprises innovantes en Grande Région (Belgique francophone, Grand-Duché de Luxembourg, Lorraine, Sarre et Rhénanie-Palatinat), permet de bénéficier de coaching gratuit dans l'élaboration du plan d'affaires à travers son parcours 1,2,3,GO. Les futurs entrepreneurs qui remplissent les quatre critères d'accès (voir ci-dessous) peuvent, en outre, profiter de plusieurs workshops et formations propo-

sés gratuitement par l'association tout au long de l'année.

Ainsi, la formation au plan d'affaires organisée le 10 mars à la Chambre de commerce du Luxembourg a abordé quatre sujets clés qui doivent faire partie d'un plan d'affaires convaincant:

- La stratégie: comment je définis mon marché, mon produit/service? (Animation: Luc Henzig de PricewaterhouseCoopers)
- La communication: comment je vends mon produit/service? (Animation: Philippe Schmitt de Stratégie et Valeurs)
- La planification financière: comment j'évalue mes besoins financiers et rédige mon plan financier? (Animation: Jean-Claude Lucius d'IF Group)
- Les ressources humaines et les aspects juridiques: comment construire une équipe et comment organiser mon entreprise? (Animation: Carole Paris d'Ajilon (division d'Adecco) et Pol Thielen du bureau d'avocat Pierre Thielen)

Après une courte introduction sur la structure générale d'un plan d'affaires, Luc Henzig, associé de PricewaterhouseCoopers à Luxembourg, a souligné l'importance d'un diagnostic stratégique. Ce dernier est un exercice de structuration

de la stratégie globale visant à expliquer la genèse du projet, à décrire les menaces et opportunités environnementales, à évaluer la concurrence et les clients potentiels et à déterminer les facteurs-clés de succès.

Cette analyse permet donc de situer le projet par rapport au monde économique incertain qui l'entoure, d'identifier et d'anticiper les influences environnementales et de définir si le couple produit-marché est porteur.

Dans un autre workshop, Philippe Schmitt a attiré l'attention des participants sur la nécessité d'une communication cohérente et bien réfléchie mettant en avant la valeur ajoutée du produit ou service pour convaincre les clients potentiels de la supériorité de ce produit/service par rapport à ceux des concurrents.

Philippe Schmitt, fondateur du bureau de consultance Stratégie et Valeurs en Lorraine, a déjà coaché et évalué de nombreux projets dans le cadre du parcours de plan d'affaires 1,2,3,GO. Il est spécialiste dans les domaines marketing, organisation et stratégie.

Le plan financier a été présenté Jean-Claude Lucius, associé de IF Group et coach pour 1,2,3,GO depuis 2001. Cette partie du plan d'affaires illustre l'attractivité, la viabilité et la rentabilité économique d'un projet d'entreprise. Le plan financier doit contenir un bilan et un compte de résultats prévisionnels, ainsi qu'un tableau de financement.

La constitution d'une équipe et la combinaison de compétences ont été développées par Carole Paris. Nouvelle venue dans le réseau 1,2,3,GO, elle est experte en Gestion des Ressources Humaines pour Ajilon.

Enfin, Maître Pol Thielen a traité les aspects législatifs qui sont à considérer lors de la création d'une société, tels que les statuts, l'actionnariat, les licences, les brevets et le droit de travail.

Ces quatre workshops organisés en parallèle en deux séances ont permis aux porteurs de projet d'acquérir les bases pour la rédaction de plan d'affaires ou d'approfondir leurs connaissances déjà existantes. La prochaine manifestation placée

sous le thème «Business Plan Booster» le 27 avril en Belgique, sera l'occasion pour les futurs créateurs de finaliser leurs plans d'affaires en les confrontant aux avis des

experts du réseau 1,2,3,GO, avant la date de dépôt des dossiers de participation au parcours plan d'affaires fixée le 15 juin 2010. La remise des prix récompensant

les meilleurs projets se déroulera le 23 septembre à Nancy.

Appel à projets

Vous avez un projet innovant?

Rendez-vous sur www.123go-networking.org et déposez une courte description de votre projet via le formulaire en ligne.

S'il est accepté par notre comité de lecture selon les **4 critères d'accès** (innovation, faisabilité économique, implantation géographique en Grande Région, pas de financement par du capital à risque), vous entrez dans le réseau 1,2,3,GO et bénéficierez de coaching gratuit pour l'élaboration de votre plan d'affaires!

Appel aux coachs

Vous êtes vous-même entrepreneur confirmé, consultant ou expert dans un domaine spécifique?

Rejoignez notre réseau, suivez les dernières tendances du marché et accompagnez des projets passionnants selon vos intérêts et disponibilités! A présent, déjà plus de 360 coachs soutiennent les créateurs d'entreprises innovantes en Grande Région par leurs conseils et expertise. Pourquoi pas vous?

Informations et contact: 123go@cc.lu

NOS PARTENAIRES FINANCIERS:



BIP Investment Partners, Ceratizit S.A., La Luxembourgeoise, Adecco

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS:



NOS PARTENAIRES MEDIAS:



Format S.à.r.l.

ORGANISE PAR:



Créez votre entreprise innovante!

Des entrepreneurs aident des entrepreneurs

12,3,GO

123GO TOANS

- Un réseau d'experts de la Grande Région
- Coaching gratuit
- Parcours annuel de plan d'affaires
- 65 000€/an de soutien financier
- Renseignements et inscription gratuite en toute confidentialité sur notre site web

www.123go-networking.org

Luxinnovation

Un concours d'idées pour jeunes créatifs: c'est GENIAL!



1^{er} Prix dans la catégorie 16-19 ans: BlueDia, Claudio Marochi et Gérard Eischen, Vice-Président de Luxinnovation

Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, et le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, organisent l'édition 2010 du concours d'idées innovantes GENIAL! Dans ce cadre, ils ont lancé, en ce début, appel national à la créativité et à l'innovation dans les milieux scolaires.

Créé dans le cadre de l'Année européenne de la créativité et de l'innovation 2009 (AECI)*, GENIAL! se donne pour objectif de promouvoir la créativité et l'innovation auprès des jeunes, en leur donnant la possibilité d'exprimer et de développer leurs idées. En soutenant pour la deuxième fois le concours, la ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Mady Delvaux-Stehres, confirme sa volonté d'aider les jeunes à découvrir leur talent de créateurs et à développer leur esprit d'innovation.

Selon la ministre, «l'Année européenne de la créativité et de l'innovation a encouragé le partenariat entre les créateurs et le monde de l'éducation, a favorisé la mobilité et l'échange d'idées et a permis aux jeunes d'explorer leur potentiel pour aller de l'avant et réussir dans la vie».

«Le but du concours GENIAL! est de sensibiliser les jeunes à la créativité et à l'innovation» souligne Gilles Schlessler, directeur de Luxinnovation. 77 projets innovants ont été déposés en 2009 par 128 élèves de 18 écoles fondamentales ou lycées au Luxembourg. 18 élèves ont été récompensés dans 4 catégories. «Suite au succès de la 1^{ère} édition, nous espérons mobiliser le plus grand nombre d'élèves au Luxembourg et susciter des vocations d'inventeurs, de créateurs ou de designers».

Tous les élèves des écoles fondamentales et des lycées au Luxembourg pourront soumettre leurs propositions seuls, en groupe ou par classe jusqu'au 4 mai 2010. Pour ce faire, un manuel pédagogique, dans lequel sont expliquées les conditions de participation, a été créé. Les techniques de *brainstorming* utiles à la formulation d'idées ont également été reprises dans l'ouvrage qui a été envoyé à l'ensemble des enseignants en début d'année.

Pour l'édition 2010, il sera désormais possible de faire intervenir des professionnels du design ou de la propriété intellectuelle à la demande des professeurs impliqués. GENIAL! 2010 veut en effet sensibiliser les élèves à ces outils importants pour l'innovation et dont la promotion est soutenue par Luxinnovation.

Les meilleurs projets, individuels ou en groupe, seront sélectionnés par un jury composé de personnalités issues du monde des entreprises, de l'éducation et de la culture. De nombreux prix consacreront les gagnants 2010 et tous les projets primés seront accessibles sur le site Internet dédié au concours, tout comme en 2009.

De l'invention de la maison écologique («Das perfekte Haus») à panneaux solaires intégrés et ailes de moulin à vent produisant de l'électricité, au dictionnaire bilingue sous forme de stylo («Lexicon-Stift»), en passant par le nettoyant électrique spécial appareil dentaire («Der Zahnsparngerätereiniger»), le cru 2009 s'est avéré très inventif.

De plus, un des lauréats 2009, Claude Marochi du Lycée technique d'Esch/Alzette, ayant développé un projet de logiciel destiné aux personnes souffrant de diabète («Blue-Dia»), a pu rencontrer des professionnels dans le domaine informatique. Il a eu alors l'occasion de s'informer sur le développement commercial d'un produit à partir d'une idée.

Cultiver l'imagination et la créativité, enseigner une pensée critique et une approche design, encourager la formation tout au long de la vie, soutenir la culture, développer la coopération avec les économies émergentes, telles sont les pistes à suivre selon le Manifeste européen pour l'innovation présenté en novembre dernier par les ambassadeurs de l'AECI 2009 pour établir des nouveaux modes de pensées et d'actions. Quoi de mieux que de commencer par un concours d'idées géniales! ■

Retrouvez le «Petit manuel pour participer» (en allemand et en français) et toutes les informations sur les projets gagnants en 2009 sur le site Internet de GENIAL!: www.genial.lu

* L'Année européenne de la créativité et de l'innovation 2009

Initiative de la Commission européenne, l'Année européenne de la créativité et de l'innovation (AECI) 2009 visait à promouvoir des attitudes créatives et novatrices auprès de tous les citoyens et à contribuer ainsi à préparer l'Union européenne aux défis qui l'attendent dans un environnement mondialisé caractérisé par un ralentissement de l'activité économique.

La mise en œuvre de l'AECI 2009 au Luxembourg était coordonnée conjointement par Luxinnovation, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, ainsi que le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La clôture de l'AECI début 2010 ouvre des perspectives nouvelles et appelle à une continuité des actions entreprises en 2009, dont le concours d'idées innovantes GENIAL!, destiné à faire prendre conscience de l'importance de la créativité et de l'innovation auprès du public scolaire.

La qualité porte un nom: pourquoi pas le vôtre?

Un des éléments principaux de la politique du Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité A.s.b.l. est de «faire du Prix Luxembourgeois de la Qualité un événement majeur au Luxembourg». Ce projet est sur la bonne voie puisque la remise des Prix, organisée chaque année en novembre, rassemble plus de 200 personnes, dont une majorité d'entrepreneurs.

Vous avez peut-être déjà croisé un camion ou encore reçu une brochure sur lesquels figurait le logo du Prix Luxembourgeois de la Qualité. Ce logo, symbole de la Qualité au Luxembourg, commence à s'imposer comme un critère de confiance pour le client. Ce besoin de confiance est d'autant plus vrai dans le contexte actuel.

Le concours est ouvert à tous. La certification ISO 9001 n'est pas le critère majeur de sélection du Prix Luxembourgeois de la Qualité comme l'ont déjà prouvé plusieurs lauréats.

Les lauréats du cru 2009 provenaient de différents secteurs et le Prix Luxembourgeois de la Qualité est également



Le ministre de la Santé, Mars Di Bartolomeo, a remis les prix 2009 aux dirigeants des entreprises BPM-Lux dans la catégorie TPE, Coplaning (PME), et le Centre de Transfusion Sanguine de la Croix-Rouge Luxembourgeoise (Grand Organisme d'utilité publique)

ouvert aux organismes d'utilité publique. Il existe 5 catégories qui classent les candidats en fonction de leurs effectifs et de leurs activités (privé/public). Le Prix Luxembourgeois de la Qualité

est un moyen accessible pour les entreprises performantes de promouvoir leurs qualités.

**Les modalités de participation sont disponibles sur demande.
Informations et inscriptions: Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité a.s.b.l.
Tél.: (+352) 54 55 80-580 – E-mail: info@mlq.lu – Web: www.mlq.lu**

Safer Internet Day 2010

«Réfléchis avant de publier!»

La 7^e édition du Safer Internet Day, qui avait pour thème «réfléchir avant de publier», a eu lieu au mois de février dernier dans plus de 60 pays.

Au niveau national, LuSI (Luxembourg Safer Internet représentant le centre Safer Internet luxembourgeois du programme Safer Internet plus de

la Commission européenne) a profité du Safer Internet Day 2010 pour lancer son nouveau portail web. Car «Réfléchir avant de publier», telle est effectivement la philosophie appliquée par LuSI à son site web. Ainsi, outre une interface remise aux goûts du jour, ce dernier propose de nouveaux contenus spécifiquement adaptés à chaque public

cible, afin que chacun puisse y trouver l'information ou les conseils qui le concernent.

Pourquoi le Safer Internet Day? Parce qu'Internet et l'Internet mobile ont transformé la majorité d'entre nous, et notamment les jeunes utilisateurs, en de véritables publicistes d'information, d'images et de vidéos.



Tout en apportant de nouvelles opportunités pour s'exprimer et créer, ces nouvelles technologies peuvent également mener à des situations embarrassantes, voire traumatisantes. Une photo rigolote aujourd'hui ne pourrait-elle pas devenir embarrassante demain?

C'est la raison pour laquelle il faut encourager les enfants et les adolescents à gérer leur identité virtuelle de manière responsable, à contrôler leur identité en ligne, tout en respectant le choix d'autrui de publier ou non certaines informations ou photos.

Le Safer Internet Day, est un événement ayant lieu tous les ans. Cet événement est organisé par Insafe, le réseau européen de la sûreté sur Internet, dans le cadre du programme Safer Internet Plus de la Commission européenne. Chaque année, il s'agit d'une opportunité de soulever de manière marquante, la problématique de la sûreté sur Internet au sein de la population.

Un concours est également organisé à chaque édition afin que les jeunes puissent exprimer leur créativité.

LuSI Luxembourg Safer Internet représente le centre Safer Internet luxembourgeois du programme Safer Internet plus de la Commission européenne de ce programme est d'encourager les citoyens européens à bénéficier des nouvelles technologies et l'objectif de l'information de manière sûre et confiante. Le projet LuSI existe depuis plus de 3 ans, et est géré au Luxembourg par un consortium composé d'organisations publiques et privées: Telindus, le Centre de Recherche Public Henri Tudor et 12345 Kanner Jugend Telefon.

LuSI: pour des questions liées à la sûreté en ligne, helpline au: (+352) 26 44 05 44, pour des signalements de contenus illégaux de la part du public: LISA Stopleveline: www.lisa-stopline.lu

Rapport McAfee

Internet luxembourgeois: l'un des plus sûrs au monde



Les noms de domaine luxembourgeois sont parmi les plus sûrs au monde, comme le confirme une étude du prestataire de services sécurité McAfee. En effet, les adresses Internet ayant l'extension «.lu» se placent en deuxième position parmi les 27 pays de l'Union européenne et en quatrième position, parmi les plus sûres au monde, derrière celles du Japon (.jp), de l'Irlande (.ie) et de la Croatie (.hr). Pour arriver à ses conclusions, McAfee a testé 5.750 sites web ayant une adresse «.lu».

Le Cameroun (.cm) se classe en dernière position. Ainsi, le risque pour un ordinateur d'être infecté par un virus en visitant un site camerounais est de 69,7 %, alors qu'au Luxembourg il n'est que de 0,3 %. Parmi tous les sites web

testés dans le monde, 5,8 % sont considérés comme «à risques».

«Il est rassurant de voir le domaine '.lu' parmi les premiers au niveau de la sécurité», souligne Antoine Barthel, directeur de la Fondation Restena qui opère pour DNS-LU, le service d'enregistrement des noms de domaine «.lu». Et d'ajouter «L'étude de McAfee confirme que nos efforts et investissements continus, avec comme objectif de faire du .lu l'un des domaines les plus sûrs au monde, produisent d'excellentes performances».

Le rapport McAfee (en langue anglaise) peut être téléchargé via l'adresse: http://uk.mcafee.com/en-gb/local/docs/Mapping_Mal_Web.pdf

Les fruits de la recherche luxembourgeoise s'exportent à l'international

Le CRP Henri Tudor vient de publier le livre «ITSM Process Assessment Supporting ITIL®, Using TIPA to Assess and Improve Your Processes With ISO 15504 and Prepare for ISO 20000 Certification» proposant une méthodologie destinée à évaluer la maturité des processus en IT Service Management (ITSM) au sein d'une organisation.

TIPA® est une méthodologie innovante en évaluation de processus développée dans le cadre du projet de recherche AIDA (Assessment and Improvement integrated Approach) lancé en 2004 par le CRP Henri Tudor et qui visait à créer un cadre d'évaluation des processus informatiques. Basée sur une norme internationale d'évaluation de processus – la norme ISO 15504 – et testée auprès d'entreprises de la place afin qu'elle réponde au mieux aux réalités du marché, la méthodologie TIPA® permet une approche structurée de la gestion des services informatiques et plus précisément: d'optimiser le niveau de qualité des services informatiques, d'augmenter la motivation de l'équipe IT, de réduire les coûts informatiques, d'optimiser et gérer les investissements ITSM.

Le tout grâce à un diagnostic rapide, un système d'auto-évaluation, d'évaluation de tiers comme les fournisseurs et une aide à la sélection des pratiques pertinentes à déployer pour les entreprises n'utilisant pas encore ITIL (IT Infrastructure Library).

TIPA® permet également de définir un tableau de bord pour surveiller et mesurer l'impact d'une démarche d'amélioration des processus ITSM. La méthodologie inclut ainsi une analyse des forces et faiblesses, des opportunités et risques, sur base de laquelle tant une série de préconisations qu'un plan d'amélioration sont développés. Grâce à son caractère standardisé, la méthodologie TIPA® peut aussi être utilisée dans une démarche de benchmarking et peut s'appliquer avec le même succès sur ITIL®v2, ITIL®v3 ou la norme ISO/IEC 20000. Une telle évaluation,

objective et répétable, offre ainsi un état des lieux précis à un instant donné.

Le livre est édité en langue anglaise par Van Haren Publishing, un éditeur basé aux Pays-Bas, publiant de nombreux ouvrages dans 14 langues différentes et représenté dans 40 pays à travers le monde. Le livre s'adresse à tous ceux qui sont amenés à évaluer des processus et aussi à les gérer. Il fournit des informations précieuses pour comprendre les rôles et les différences entre l'évaluation des processus, l'évaluation de conformité, l'audit et l'auto-évaluation et ce, grâce à ses nombreuses études de cas réels illustratifs. Conçu dans le cadre du programme de recherche du CRP Henri Tudor visant l'excellence des services dans le secteur financier InnoFinance® (www.innofinance.net), le secteur financier est tout particulièrement ciblé.



Le livre est disponible sur le site Internet de l'éditeur (www.vanharen.net) ou auprès de la bibliothèque de l'ITSMF (www.itsmfbooks.com). Pour en savoir plus sur la méthodologie TIPA®: www.tipa-itsm.lu.

tempo-team

interim | inhouse services | search & selection | hr services | professionals



Tempo-Team
une approche alternative de l'intérim,
du recrutement et des services.

Tempo-Team Luxembourg S.A.
5, place de la Gare,
L-1616 Luxembourg
Tel: +352 49 98 70
Fax: +352 40 49 59

www.tempo-team.lu

Programme de stabilité et de croissance du Luxembourg

Finances publiques: à la croisée des chemins

A l'occasion des deux dernières éditions du magazine *Merkur*, la Chambre de Commerce a analysé, à l'aune du programme gouvernemental en général, et par rapport au Budget 2010 dernièrement voté en particulier, la traduction de quelques-unes de ses revendications majeures en termes de réformes structurelles.

Dans ce contexte, la Chambre de Commerce a notamment pu apprécier dans quelle mesure ses recommandations phares ont pu être portées par la loi budgétaire votée au mois de décembre dernier. La présente contribution conclut utilement cette série d'articles en y intégrant un document récemment publié par le Gouvernement, à savoir la **11^e actualisation du Programme de stabilité et de croissance (PSC) pour la période 2009-2014¹**. L'importance de ce Programme est cruciale: en cas d'inaction, les finances publiques luxembourgeoises emprunteront une trajectoire non soutenable, avec toutes les conséquences néfastes en termes de menaces pour la cohésion sociale et de carence de moyens financiers que cela pourrait avoir. Des finances publiques saines, outre de constituer un objectif en soi, sont en effet indispensables à la conduite de politiques socio-économiques ambitieuses, que ce soit en matière d'infrastructures physiques et immatérielles (système d'éducation, recherche et innovation, etc.), d'élaboration et de maintien d'un cadre fiscal et réglementaire propice à l'activité économique ou en ce qui concerne un niveau élevé de cohésion sociale.

Dans les lignes qui suivent, la Chambre de Commerce entend analyser l'évolution des finances publiques luxembourgeoises, et ce au moment crucial de la publication par le Gouvernement de la 11^e actualisation du Programme de stabilité et de croissance (PSC) pour la

période 2009-2014. Les grandes lignes de ce programme ont été présentées le 5 février par le Ministre des Finances. L'enjeu est de taille: «*par le biais de ce Programme de stabilité, le gouvernement affiche sa détermination à éviter une [...] détérioration de la situation budgétaire afin d'assurer la viabilité à long terme des finances publiques, ainsi que la pérennité de notre modèle économique et social*».

Cet article revient brièvement sur la situation de départ, amplement discutée à l'occasion de l'avis budgétaire de la Chambre de Commerce², pour ensuite discuter des jalons posés par la 11^e actualisation du PSC, dont l'horizon temporel coïncide exactement avec la législature en cours.

■ Une dégradation conjoncturelle, mais surtout structurelle

Avant de pouvoir apprécier le bien-fondé de la feuille de route présentée par la 11^e actualisation du PSC, il convient de rappeler que la dégradation des finances publiques luxembourgeoises résulte fondamentalement de considérations structurelles que la crise économique et financière n'a fait que mettre en lumière, notamment en aggravant un solde public déjà fortement détérioré avant que la sphère réelle de l'économie n'ait été touchée de plein fouet par la crise financière.

- **En premier lieu**, il est utile de souligner la progression non maîtrisée des dépenses budgétaires courantes au cours des années précédant la crise et tandis que la conjoncture était pourtant faste. Basé sur des chiffres d'Eurostat, le premier graphique ci-après compare l'évolution interannuelle en pourcents des dépenses courantes (par opposition aux dépenses en capital) au Luxembourg, au niveau des trois pays limitrophes ainsi que par rap-

port à la moyenne de la zone euro (16 pays). Le Luxembourg se distingue de manière récurrente par une augmentation dépassant largement celle observée au sein du groupe de comparaison. Dans son avis budgétaire, la Chambre de Commerce avait proposé à cet égard l'introduction d'une norme de progression des dépenses courantes, en vertu de laquelle l'évolution de ces dernières ne pourrait plus excéder la progression moyenne des dépenses équivalentes observée dans les pays limitrophes et/ou dans l'ensemble de la zone euro. Une simulation du potentiel d'économies pouvant résulter au Luxembourg de l'application d'une telle norme de progression, calquée sur l'évolution moyenne observée en zone euro, dégage des économies théoriques de 147,16 millions EUR en 2006, de 150,91 millions EUR en 2007 et de 608,29 millions EUR en 2008, soit un total de quelques 900 millions EUR sur une période de trois ans (quelques 2,3 % du PIB). Par ailleurs, au cours de la période 2004-2010, les dépenses budgétaires ont augmenté tendanciellement plus vite que les recettes, amplifiant ainsi l'effet ciseaux entre rentrées et sorties de moyens financiers. Dans le contexte de la crise économique, cet effet ciseaux risque de s'amplifier en raison de l'effritement des bases imposables en 2010 et au-delà, suite surtout au décalage temporel entre la conjoncture économique, le marché du travail (impôt sur le revenu) et le rendement de l'impôt sur le revenu des sociétés, basé sur l'évolution des résultats économiques passés. Dans ce contexte, les chiffres présentés début février par le

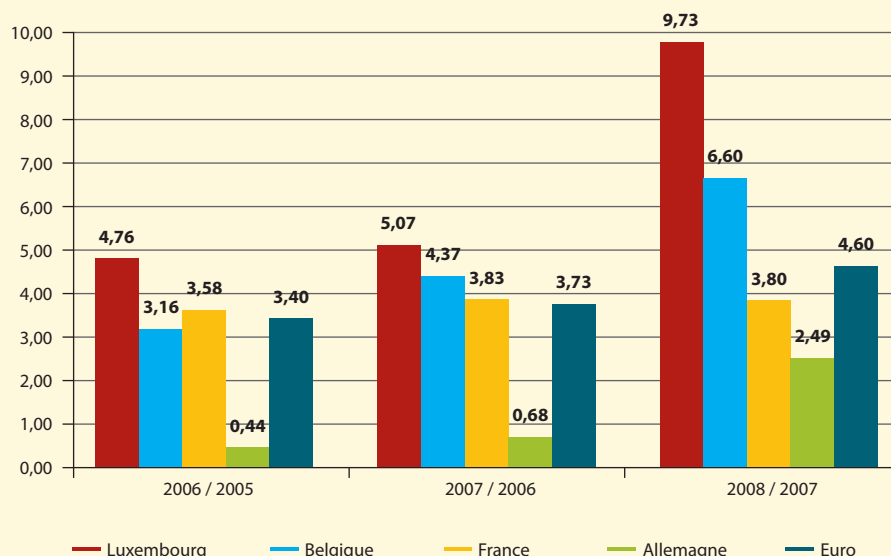
¹ Gouvernement: http://www.gouvernement.lu/salle_presse/actualite/2010/02-fevrier/05-frieden-stabilite/index.html

² Téléchargeable gratuitement sur le site Internet du Département économique de la Chambre de Commerce: <http://www.cc.lu/index.php?page=64>

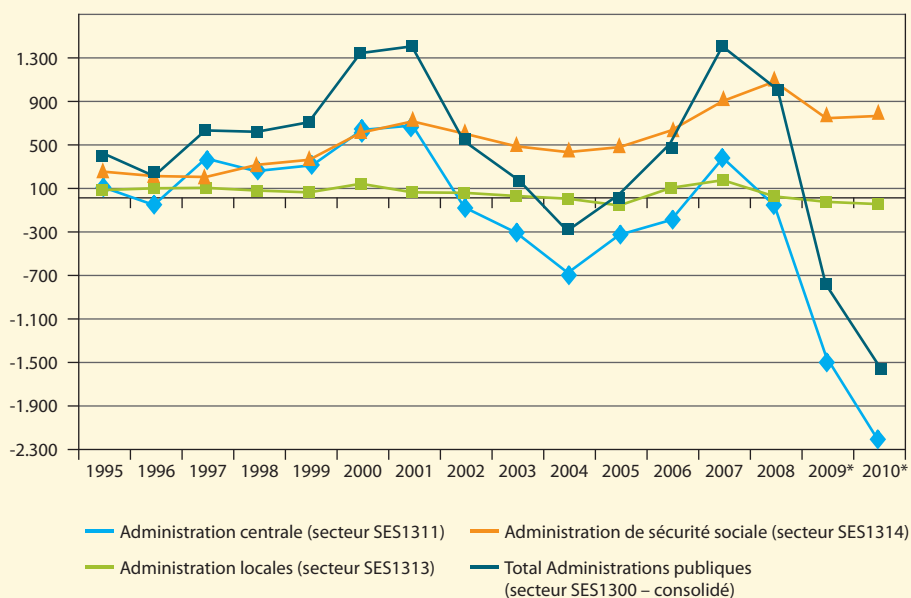
Ministre des Finances confirment que les recettes fiscales enregistrées au mois de janvier 2010 sont effectivement inférieures de l'ordre de 6 % par rapport au même mois de l'année 2009.

- En deuxième lieu**, il faut rappeler que depuis 2002, seul un budget sur neuf de l'Administration centrale³ (ligne bleue claire dans le deuxième graphique ci-contre) fait apparaître un solde positif. En d'autres termes, l'Etat vit au-dessus de ses moyens depuis l'année 2002 et ce n'est que grâce à l'excédent de la sécurité sociale (ligne orange) que l'Administration publique au sens large (ligne bleue foncée) a pu régulièrement afficher des excédents budgétaires. Une telle viabilité financière n'est évidemment qu'un trompe-l'œil dans la mesure où les excédents au niveau de la sécurité sociale sont la résultante d'une situation exceptionnelle sur le marché de travail, lequel emploie une population active jeune dont les effectifs se sont doublés au cours des vingt dernières années. Le double phénomène du vieillissement démographique et de perspectives de moindre dynamisme que par le passé sur le marché de travail comporte un niveau élevé de dette cachée ou implicite. Ce constat, largement documenté par les travaux de la Chambre de Commerce, de l'UEL, de l'IGSS, de la Commission européenne et par l'OCDE doit naturellement mener à une très grande circonspection quant à une analyse objective et réaliste du solde public luxembourgeois.

- En troisième lieu**, la Chambre de Commerce souhaite rappeler l'inquiétante dégradation des réserves des fonds spéciaux de l'Etat. Les réserves des fonds spéciaux ayant été insuffisamment reconstituées par le passé, et notamment au cours de la période de haute conjoncture comprise entre 2004 et 2007, et étant



Source: EUROSTAT. Calculs de la Chambre de Commerce.



Source: Projets de loi budgétaire

donné la stagnation économique de 2008, la chute du PIB de 2009 et la reprise molle prévue en 2010, le financement à terme des dépenses d'investissement devra vraisemblablement être assuré par le recours à des emprunts encore plus importants que ceux que nous connaissons aujourd'hui. Abstraction faite de ces emprunts, les réserves des fonds spéciaux seront d'ailleurs complètement épuisées à l'horizon 2011⁴, ce qui remet en cause les moyens d'action de l'Etat pour poursuivre un pro-

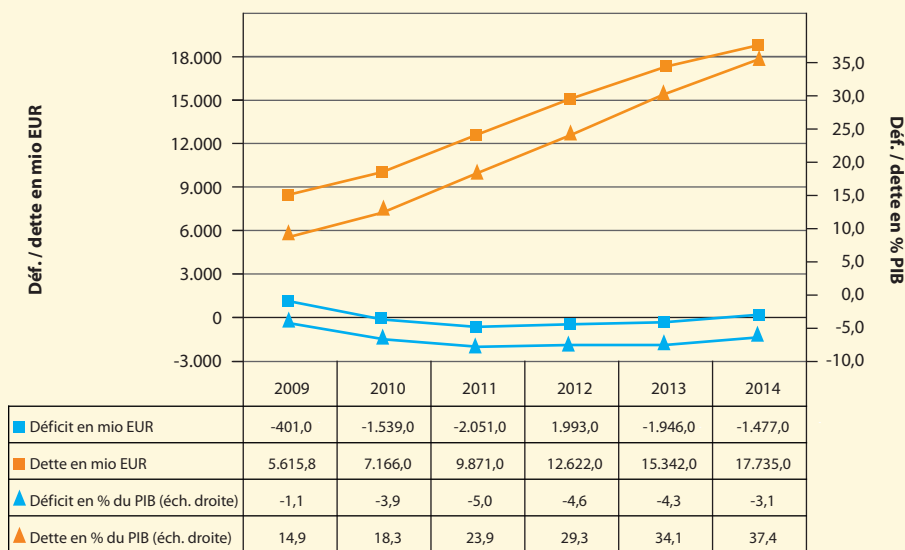
gramme d'investissement en infrastructures physiques et immatérielles qui se veut ambitieux, apte à libérer le potentiel de croissance économique endogène futur.

- En dernier lieu**, la Chambre de Commerce entend souligner à nouveau l'extraordinaire volatilité de la performance économique luxembourgeoise et, partant, de ses recettes fiscales. Le déficit structurel à cet égard est double: d'une part, une impression de sécu-

³ C'est-à-dire l'Etat central y compris les fonds spéciaux de l'Etat, les établissements publics et les fondations, les institutions de l'Etat ainsi que les services de l'Etat à gestion séparée

⁴ Voir le chapitre 3.1.3. de l'avis budgétaire 2010 de la Chambre de Commerce pour plus d'informations à cet égard

Scénario à politique inchangée



Source: 11^e actualisation du PSC

rité trompeuse s'est installée suite au développement fulgurant de la place financière et des rentrées fiscales confortables qui l'ont accompagné. D'autre part, il est un fait que de nombreuses recettes fiscales volatiles ou incertaines, telles que la TVA sur les opérations de commerce électronique ou les droits d'accises sur les produits pétroliers ou non pétroliers vendus aux non-résidents, ont souvent été affectées au budget des dépenses courantes. Le subventionnement massif des impôts indigènes via la demande de consommation étrangère, celle-ci étant basée sur l'exploitation de niches réglementaires ou fiscales limitées dans le temps, crée ce qu'il est pertinent de dénommer un phénomène d'exposition: pour financer la progression des dépenses courantes au niveau national, il faudra davantage recourir aux moyens d'actions nationaux dont le rendement est raisonnablement garanti. A défaut, en voulant financer des dépenses publiques nationales en ayant recours à des sources de financement exogènes non maîtrisables, le Luxembourg fait dépendre le sort du financement de ses dépenses indigènes, et notamment sociales, qui plus est difficilement

réversibles d'un point de vue politique, du rendement de moyens d'actions exogènes non contrôlables et volatiles.

■ Le programme de stabilité et de croissance 2009-2014: quelle voie de sortie?

Résumons tout d'abord quelques données phare du scénario dit «à politique inchangée» mis en avant par le PSC, c'est-à-dire si aucune mesure de consolidation budgétaire n'était prise. Entre 2010 et 2014, le solde budgétaire de l'Administration centrale serait ainsi déficitaire à concurrence de 2,5 milliards EUR en moyenne annuelle, soit quelque 5,8 % relativement au PIB. En ce qui concerne l'Administration publique au sens large (y compris les communes et la sécurité sociale), le déficit annuel moyen serait de l'ordre de 1,8 milliards EUR, soit 4,2 % du PIB, en violation systématique et durable du Pacte de stabilité et de croissance européen, dont la limite supérieure est fixée à 3 %. En 2014, la dette publique atteindrait 37,4 % du PIB, soit 17,735 milliards EUR, ce qui équivaldrait à quelques 35.000 EUR par habitant. De la sorte, la dette ferait plus que tripler entre le début et la fin de la législature et le poids combiné de la charge d'intérêts, estimée à 488 millions EUR par

les auteurs de la note, et du remboursement du capital étoufferait toute marge de manœuvre budgétaire, léguant de surcroît un niveau de dette insurmontable aux générations futures. Un tel scénario, basé sur un taux de croissance du PIB réel optimiste de 2,8 % par an en moyenne entre 2010 et 2014, est évidemment tout à fait inenvisageable et la Chambre de Commerce félicite le Gouvernement pour son refus annoncé «de laisser les finances publiques prendre une telle trajectoire»⁵. Au contraire, «le Gouvernement vise comme objectif le rétablissement de l'équilibre au niveau de l'Administration publique en 2014 au plus tard».

Le graphique ci-contre résume les données de référence du scénario «à politique inchangée». Par la suite, la Chambre de Commerce mettra en avant les points positifs, ainsi que les aspects plus discutables de cette 11^e actualisation du PSC luxembourgeois.

■ 11^e actualisation du PSC: les points positifs

Le fait de se trouver à la croisée des chemins impose d'opter pour le choix optimal. Le scénario «à politique inchangée» n'étant pas une option possible, il est clair qu'il incombe au Gouvernement d'emprunter la voie de la consolidation budgétaire.

La Chambre de Commerce a pu saluer à de nombreuses reprises l'excellente réactivité initiale des pouvoirs publics face à la crise, que ce soit à l'automne 2008 lors des opérations de sauvetage de deux établissements financiers ou au printemps 2009 lors de la publication de l'ambitieux Plan de conjoncture du Gouvernement. Pour ce qui est de l'année 2010 et au-delà, la Chambre de Commerce avait déploré l'attentisme dangereux face à une situation alarmante dans le cadre de son avis budgétaire. Elle se félicite dès lors que l'actualisation du PSC mette l'accent sur le nécessaire et important effort de consolidation à entreprendre à partir de 2011 et que le plan quantifie cette trajectoire de sortie du déficit public. L'adage «mieux vaut tard que jamais» semble approprié pour qualifier la réactivité des auteurs de la 11^e actualisation du PSC.

⁵ Gouvernement, 11^e actualisation PSC, page 3

IG MARKETS

get thinking

CFD trading

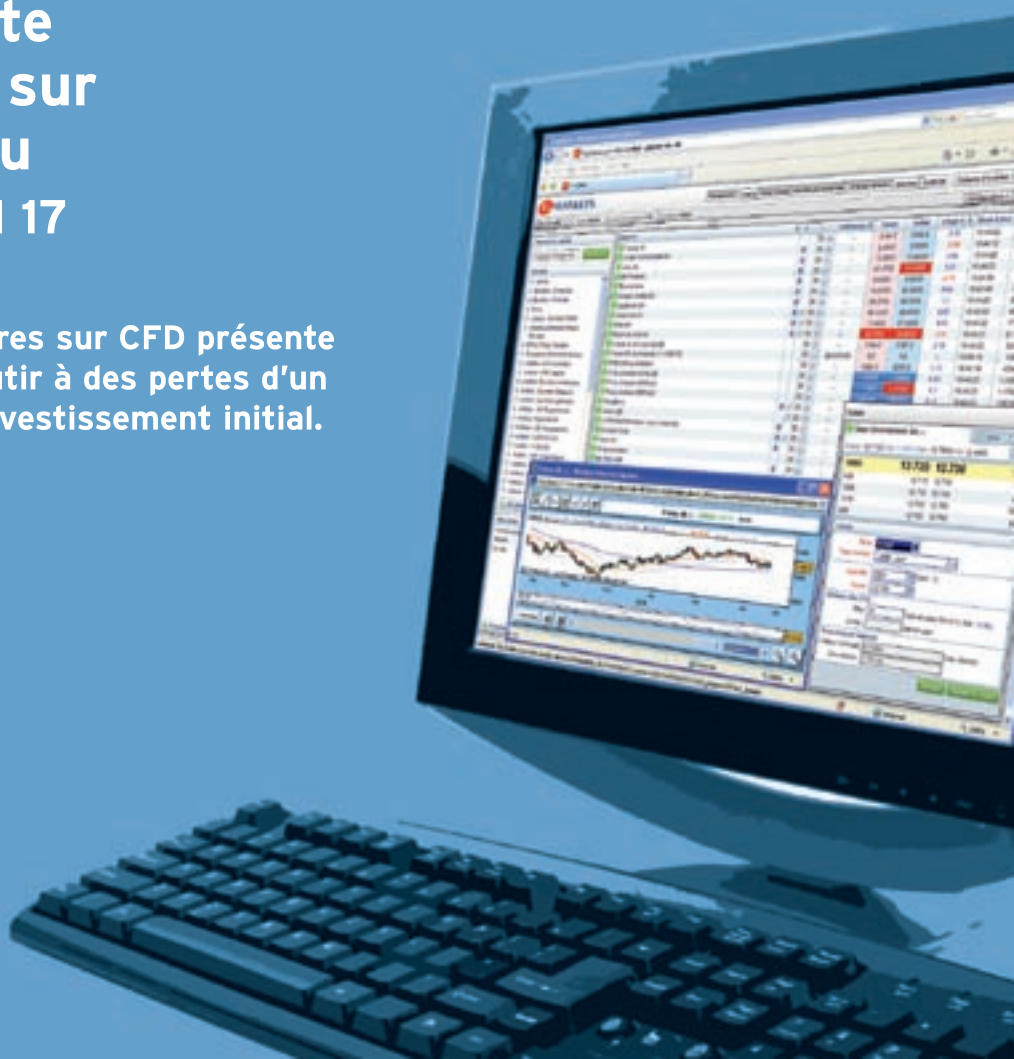
igmarkets.lu

Optez pour la solution CFD

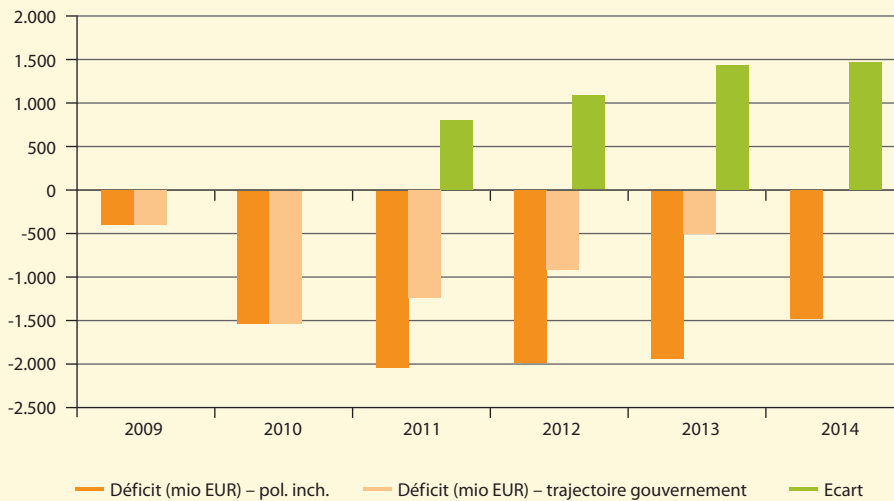
- Accédez à plus de 9000 sous-jacents : CFD sur Forex, Actions (avec la profondeur des marchés), Indices, Matières Premières, etc...
- Investissez sur l'ensemble des marchés mondiaux à travers une plateforme et des outils de professionnels
- Bénéficiez de formations gratuites, sans engagement et accessibles 24h/24

Ouvrez un compte
de démo gratuit sur
www.igmarkets.lu
Tél : +352 24 87 11 17

Le service d'exécution d'ordres sur CFD présente un risque élevé et peut aboutir à des pertes d'un montant qui excède votre investissement initial.



Déficit annuel en mio EUR – comparaison des scénarii



Source: 11^e actualisation du PSC

Le Gouvernement «s'engage à maintenir des finances publiques saines» et vise «une réduction durable de la croissance tendancielle des dépenses publiques», ce qui ne peut qu'être salué eu égard aux précisions apportées plus haut dans cet article. En outre, l'évolution «des dépenses de l'Etat ne devra pas dépasser la croissance économique à moyen terme». Le Programme confirme par ailleurs qu'il faut contenir les dépenses liées aux transferts sociaux en y introduisant davantage de sélectivité sociale, et ce conformément au programme gouvernemental et à la position exprimée par la Chambre de Commerce dans son avis budgétaire. En outre, l'Etat «voudra aussi contrôler la croissance des dépenses de fonctionnement» et souhaite «maintenir un niveau d'investissement public élevé». L'ensemble de ces points trouve l'assentiment de la Chambre de Commerce.

Le texte rappelle par ailleurs la dépendance du pays vis-à-vis du secteur financier, tout comme il estime que la croissance potentielle de notre économie a bel et bien baissé⁶, d'un niveau de 4 % avant la crise à un niveau se situant entre 2 % et 3 % après la crise, ce qui n'est pas sans effet sur l'évolution à moyen et à long termes des recettes publiques. Le programme n'est d'ailleurs pas sans rap-

peeler les enjeux financiers à long terme liés au vieillissement démographique. De la sorte, le Gouvernement estime qu'il faut viser un objectif budgétaire à moyen terme de l'ordre de +0,5 % du PIB en termes structurels et «la mise en réserve des excédents ainsi dégagés [pour] permettre de couvrir les dépenses supplémentaires occasionnées par le vieillissement démographique d'ici à l'horizon 2040».

En termes de stratégie de sortie du déficit budgétaire, le texte souligne qu'un effort budgétaire compris entre 300 et 500 millions EUR annuels sera nécessaire au cours de la période 2011-2014 afin d'atteindre un effort cumulé en 2014 de quelque 1.600 millions EUR au niveau de l'Administration publique, soit proche du déficit projeté au cours de cette même année par le scénario «à politique inchangée». Dans ce contexte, la Chambre de Commerce tient à préciser que cet effort est de nature cumulative: une économie de 400 millions en 2011 doit non seulement se poursuivre de manière égale en 2012, mais au cours de cette deuxième année, quelque 400 millions EUR d'économies doivent être dégagées à titre additionnel. Une deuxième remarque à formuler à ce stade a trait à la nature de cet «effort

budgétaire»: une portion très large pour ne pas dire l'intégralité de l'effort doit être réalisée sur le versant des dépenses, et non pas par le biais d'une augmentation de la fiscalité qui dégraderait inmanquablement la position compétitive du Grand-Duché⁷. Ce constat est d'autant plus vrai que le potentiel d'économie et les gisements d'efficacités sont très élevés, comme l'a notamment démontré une étude récente de la Chambre de Commerce⁸.

Le graphique ci-contre compare les deux scénarii, à savoir le scénario «à politique inchangée» par rapport à la trajectoire de sortie du déficit proposée par le Gouvernement en ce qui concerne l'Administration publique au sens large.

■ 11^e actualisation du PSC: les aspects discutables

Tout d'abord, il échet de remarquer que le document ne comporte aucune mesure concrète de consolidation budgétaire. Le texte renvoie certes aux nécessaires «consultations et [...] négociations [...] avec les partenaires sociaux» et conclut de la sorte que «le programme se limite à présenter la trajectoire d'ajustement visant à atteindre l'objectif budgétaire». Bien que le modèle social luxembourgeois ne puisse être remis en question dans le contexte de la consolidation budgétaire, il aurait sans doute été préférable que les auteurs du programme aient tout au moins indiqué les grandes pistes envisagées en matière de réduction du déficit. Ceci aurait permis à l'ensemble des partenaires sociaux de mieux préparer les négociations à venir au sein du Comité de coordination tripartite. Une démarche qui entend remettre aux instances européennes un document visant un déficit nul en 2014 sans pour autant en avoir indiqué les grandes lignes semble en effet quelque peu discutable.

Deuxièmement, la Chambre de Commerce indique qu'un déficit nul de l'Administration publique ne constitue qu'une condition nécessaire, mais

⁶ A cet égard, la Chambre de Commerce renvoie à l'essai du Pr. Lionel Fontagné: «Compétitivité du Luxembourg: après la bulle». Ce rapport est téléchargeable sur le site Internet du magazine Paperjam

⁷ Voir notamment l'avis budgétaire de la Chambre de Commerce, le bulletin 2009-3 de la BCL, le Bilan de compétitivité dressé par l'Observatoire de la Compétitivité, l'essai Fontagné précité ainsi que l'article «Comment renforcer la compétitivité et la croissance endogène», paru au *Merkur* du mois de janvier/février 2010

⁸ Actualité & tendances: «Maîtrise des dépenses publiques: quelles options pour le Luxembourg?», septembre 2008

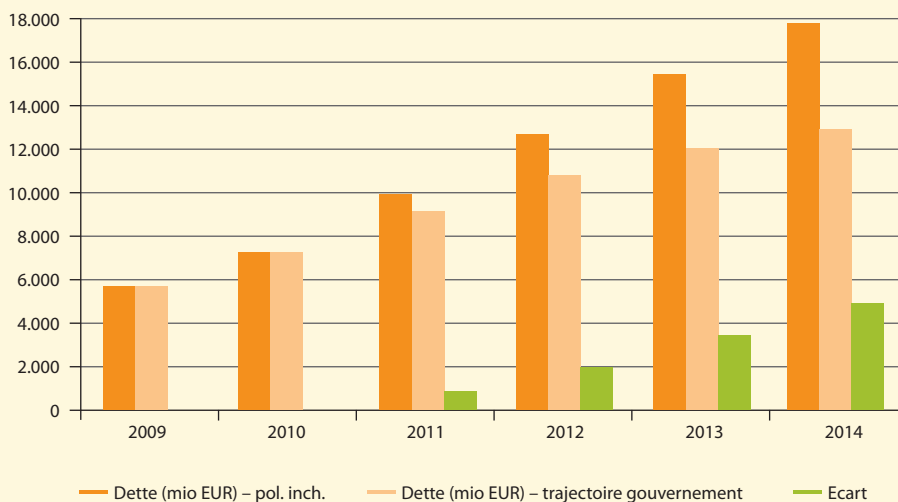
non suffisante. En effet, d'après le Programme, l'Administration centrale «continuera à éprouver un déficit de l'ordre de 1.200 millions EUR en 2014». Ainsi, dans une optique «Maastricht», le déficit de l'Administration publique sera certes résorbé en 2014, mais au niveau national, la dette publique continuera à augmenter même au-delà de 2014 vu que les excédents, qui plus est virtuels, de la sécurité sociale ne pourront pas être employés, à juste titre, pour éteindre le déficit de l'Administration centrale. L'effort de consolidation restera donc largement en-deçà de ce qui serait nécessaire afin de garantir un développement durable de la situation financière de l'Administration centrale. Ainsi, même en cas d'implémentation de la feuille de route projetée, la dette publique atteindra le niveau de 12.885 millions EUR en 2014, en augmentation de 127 % par rapport à la situation de la fin 2009 (27,2 % du PIB). Le service de la dette y afférent serait de l'ordre de 350 millions EUR (0,7 % du PIB), montant qui équivaut aux dépenses en 2010 du Fonds du rail.

Le graphique ci-contre souligne que la dette publique se situera à un niveau très appréciable en 2014, même dans le cas où l'effort de consolidation entre 300 et 500 millions EUR l'an sera effectivement mis en œuvre.

Au-delà des déséquilibres toujours manifestes au niveau de l'Administration centrale, la trajectoire proposée par le Gouvernement ne permettra pas non plus d'atteindre le nécessaire excédent structurel précité de 0,5 % du PIB. Ainsi, à partir de 2015, «des mesures de consolidation de l'ordre de 1 % du PIB⁹ [...] devront être mises en œuvre» afin de garantir la pérennité financière du système de sécurité sociale à l'horizon 2040. A ce stade, il ne serait idéal, aux yeux de la Chambre de Commerce, d'attendre l'horizon 2015 afin de mettre en œuvre des actions résolues et ambitieuses.

Enfin, la Chambre de Commerce regrette que le document ne propose pas de tableaux détaillés pour évaluer en détail la trajectoire de sortie du déficit. Une annexe est jointe pour le scé-

Dette publique en mio EUR – comparaison des scénarii



Source: 11^e actualisation du PSC

nario «à politique inchangée», mais très peu de précisions sont données en ce qui concerne les éléments quantitatifs sous-jacents au scénario alternatif de sortie. De plus, la Chambre de Commerce estime que l'hypothèse du Gouvernement concernant un taux de croissance économique proche de 3 % l'an à partir de 2011 est particulièrement optimiste, d'autant plus que la croissance potentielle n'est estimée que de l'ordre de 2,5 à 3 % par les auteurs de l'actualisation du Programme.

En guise de conclusion, la Chambre de Commerce souligne qu'elle partage l'ambition du Gouvernement de renouer avec un budget équilibré en 2014, tout en rappelant que l'effort de consolidation proposé ne constitue qu'un début et qu'il faut, de surcroît, mettre en œuvre un deuxième programme ambitieux de réduction du déficit au niveau de l'Administration centrale, d'une part, tout comme il convient d'assurer la viabilité à long terme de nos finances publiques, laquelle soutenabilité ne sera pas atteinte même en cas d'implémentation intégrale du PSC. La Chambre de Commerce partage en outre la volonté du Gouvernement de mieux maîtriser les dépenses de fonctionnement, d'introduire davantage de sélectivité sociale dans le cadre de la politique des transferts sociaux, de même qu'elle soutient l'idée de maintenir un niveau élevé de

dépenses d'investissements publics dans les infrastructures physiques et intangibles, lesdites infrastructures étant essentielles pour maximiser le potentiel de croissance endogène de l'économie nationale.

La Chambre de Commerce espère que la discussion au sein du Comité de coordination tripartite à venir sera fructueuse et que les résultats des négociations seront à la hauteur du formidable enjeu. La Chambre de Commerce entend revenir plus en détail sur le thème de la Tripartite par de biais d'un dossier à paraître dans *Merkur* au mois de mai.

⁹ Soit entre 400 et 450 millions EUR par an

Enquête de conjoncture

L'incertitude persiste dans le secteur du commerce et des services



L'enquête de conjoncture, menée au premier trimestre 2010 par le STATEC et la Chambre de Commerce dans le secteur du commerce et des services, est réalisée par voie électronique auprès d'un échantillon représentatif de 382 entreprises (150 entreprises du secteur du commerce et 232 entreprises du secteur des services). Le taux de réponse de l'enquête relative au 1^{er} trimestre 2010 a été de 60,7 %¹.

Il s'agit d'une enquête auprès des chefs d'entreprise qui vise à collecter leur opinion à propos de l'évolution de leur environnement économique et de leur chiffre d'affaires d'un trimestre à l'autre. Les résultats reproduits au travers des graphiques ci-dessous enregistrent, pour chaque trimestre, les soldes entre les réponses positives et négatives des entreprises (balances, c'est-à-dire la différence entre les réponses «en hausse» et les réponses «en baisse»). Deux types de «balances» sont repris dans les graphiques. L'un se rapporte à l'évolution de l'indicateur d'activité au cours du trimestre en cours par rapport au trimestre précédent, tandis que l'autre résume les anticipations pour le prochain trimestre.

■ Secteur du commerce

La balance relative à la perception des entrepreneurs **du secteur du commerce de l'environnement économique**, du trimestre en cours par rapport au trimestre précédent (balance de résultat trimestriel), connaît depuis le 3^e trimestre 2007 une évolution pour le moins régulière et continue, exception faite des résultats très défavorables des enquêtes des 4^e trimestre 2008 et 1^{er} trimestre 2009, ces derniers étant directement imputables à la crise économique mondiale en vigueur depuis septembre 2008 et qui n'a pas épargné le Luxembourg. Pour le troisième trimestre consécutif, et plus précisément depuis la mise en œuvre au printemps 2009 du plan de relance par le gouvernement luxembourgeois, la balance de résultat trimestriel se maintient à un niveau certes assez peu élevé, mais relativement constant. Elle atteignait le score de +6 en T3/2009, de +7 en T4/2009, pour s'établir à +4 au premier trimestre 2010.

Ce résultat peut certes signifier un tassement de l'indicateur en question, mais il est à mettre en perspective avec le contexte économique encore très fra-

gile et grandement porteur d'incertitudes. De plus, il convient de noter que la balance demeure à un niveau proche de zéro, mais tout de même positif, ce qui, dans l'histoire de l'enquête de conjoncture n'est pas arrivé fréquemment abstraction faite du courant de l'année 2006 et les tout débuts de l'année 2007, c'est-à-dire une période de bonne tenue de l'économie luxembourgeoise.

Le léger tassement précité doit être interprété compte tenu d'une balance relative à la perception de l'environnement économique dans le secteur du commerce en termes d'anticipations (balance d'anticipations trimestrielles) qui s'est nettement améliorée depuis le troisième trimestre 2009 (de -32 en T3/2009 à -21 en T4/2009, puis +1 en T1/2010), ce qui, d'une certaine manière, préfigure des balances de résultat qui pourraient se maintenir voire s'améliorer elles aussi. La précédente enquête de conjoncture donnait à penser qu'il était prématuré de croire en une reprise durable de l'activité des entreprises nationales. L'enquête actuelle ne permet pas en soi d'opter pour un optimisme excessif, même si les perspectives de croissance du Luxembourg pour 2010 sont largement meilleures que pour 2009 (+2,5 de croissance du PIB contre -3,9 %).

S'agissant de la balance **d'anticipations trimestrielles**, et comme évoqué précédemment, l'amélioration est nette et de plus en plus marquée, avec un indicateur qui passe au cours du dernier trimestre de +1 à +37. Depuis la forte baisse enregistrée fin 2008 et début 2009 au moment de la récession s'abattant sur l'ensemble des économies mondiales, cet indicateur ne cesse de remonter, excepté peut-être un tassement infime entre les 2^e et 3^e trimestres 2009. Il faut du reste souligner que l'accélération de

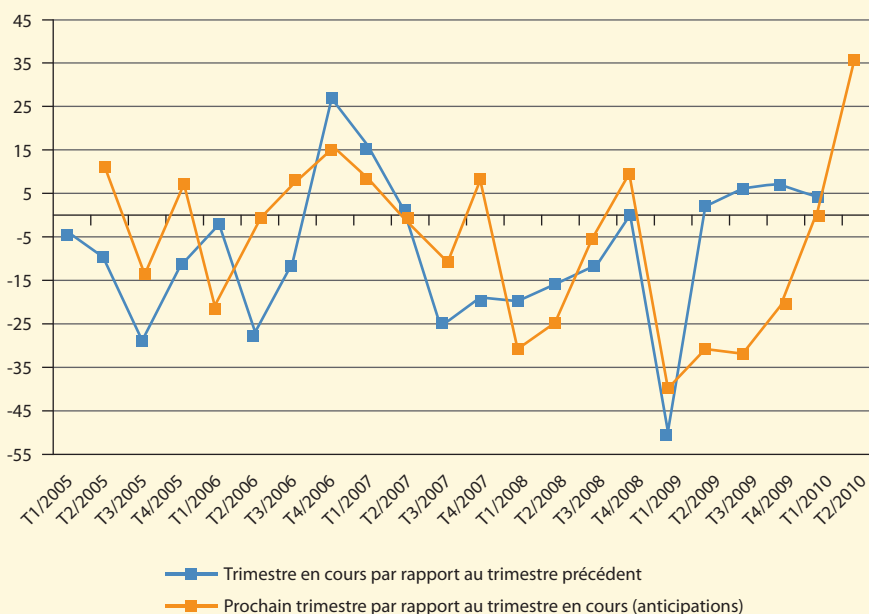
¹ Ce taux a sensiblement augmenté par rapport à la moyenne historique, ce qui améliore la signification statistique de l'enquête et, partant, sa qualité

la hausse de la balance afférente s'opère ce trimestre dans les valeurs positives, ce qui est nouveau et pour le moins clairement encourageant. Sans croire en une embellie à venir, il n'est pas improbable que la tendance annoncée par cette balance préfigure une amélioration également de la balance de résultat dans les trois voire six prochains mois.

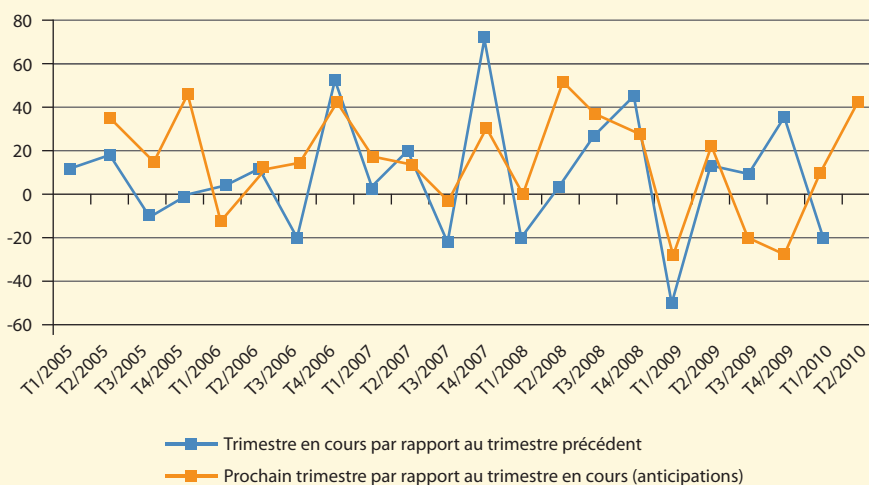
Concernant le secteur du commerce, les résultats de l'enquête sont plus mitigés. En effet, la balance en termes de résultat de **chiffre d'affaires** entre les 4^e trimestre 2009 et 1^{er} trimestre 2010 a dégringolé de 55 points, passant de +35 à -20. Il s'agit d'un score régulièrement atteint et, évidemment, d'un signal qui n'est pas en soi positif. Toutefois, il convient de relativiser quelque peu ce résultat car la balance afférente est habituellement assez volatile. Plus encore, la balance en termes d'anticipations dénote une amélioration franche pour le prochain trimestre (augmentation de +8 à +44), ce qui donne donc à croire effectivement que le secteur du commerce anticipe une amélioration de son chiffre d'affaires au cours du 2^e trimestre 2010.

Les résultats relatifs au secteur du commerce, que ce soit du point de vue de la perception de l'évolution de l'environnement économique ou pour ce qui concerne l'évolution du chiffre d'affaires des entreprises nationales, invitent à une relative prudence et doivent être confrontés aux données quantitatives et aux principaux indicateurs macroéconomiques. Selon ces derniers, le PIB luxembourgeois a enregistré un rebond mécanique de grande ampleur au cours du 3^e trimestre 2009 (+4,2 % sur un trimestre en données désaisonnalisées selon le STATEC), mais un rebond qui doit être relativisé et davantage s'apparenter à un rattrapage, vu notamment le décrochage marqué que l'économie luxembourgeoise semble avoir connu au premier semestre 2009, d'autant plus que les taux de croissance des trois trimestres précédents ont été revus à la baisse. Il reste que, tant du point de vue de l'environnement économique que du chiffre d'affaires, le niveau des balances devra être confirmé au trimestre prochain par des résultats effectifs qui annonceront le cas échéant un caractère plus durable de la reprise.

**Graphique 1 – Environnement économique
Secteur du commerce**



**Graphique 2 – Chiffre d'affaires
Secteur du commerce**



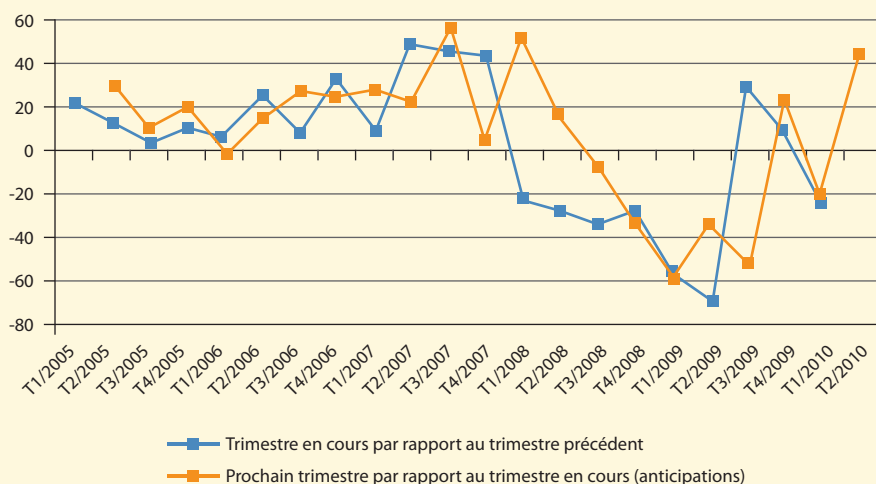
■ Secteur des services

Une fois encore, les résultats qui concernent le secteur des services sont sensiblement différents de ceux du secteur du commerce. A la différence du second, en effet, il faut constater dans le secteur des services une baisse prononcée des balances de résultat, à la fois pour ce qui est de la perception de l'environnement économique (laquelle baisse – de +8 à -26 – succède à une diminution au cours du trimestre précédent, de +28 à +8) et en ce qui concerne les résultats en termes de chiffre d'affaires

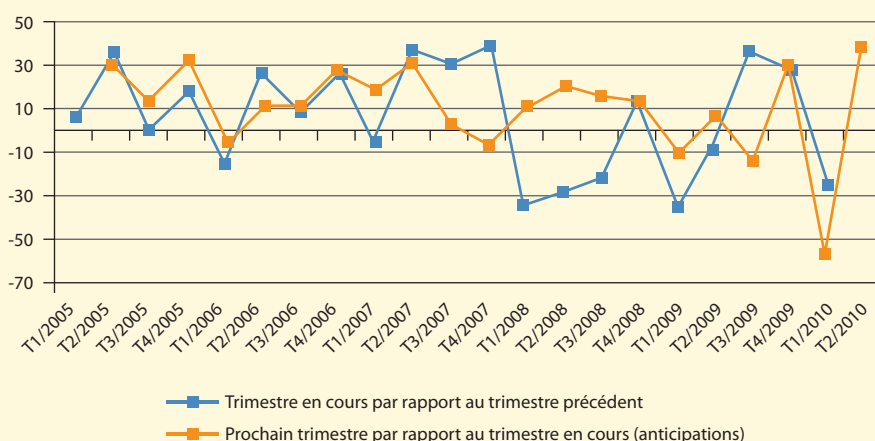
(effondrement de la balance de +36 à -24). Ces tendances baissières étaient, il est vrai, prévisibles dans la mesure où les balances d'anticipations au dernier trimestre indiquaient de manière évidente un recul de l'optimisme des entrepreneurs sur les perspectives en la matière.

Ainsi, le secteur des services semble percevoir globalement moins positivement l'évolution de l'environnement économique. Il faut dire que la crise économique qui a particulièrement sévi en 2009 n'a pas épargné ce secteur, bien au

Graphique 3 – Environnement économique
Secteur des services



Graphique 4 – Chiffre d'affaires
Secteur des services



contraire, ce que confirment là encore les données macroéconomiques officielles, en ce qui concerne surtout le 1^{er} semestre. Compte tenu du contexte économique incertain, le résultat de la

balance afférente doit être interprété avec prudence car, même si les prévisions de croissance s'améliorent pour 2010, la plupart des observateurs s'attendent à une reprise fragile des activités

de services, à un niveau faible de nouveaux investissements, à des destructions d'emplois et à une hausse du chômage. La reprise pourrait s'avérer réelle si la demande mondiale repartait véritable à la hausse et si les exportations luxembourgeoises pouvaient bénéficier de cette dynamique (graphique 3).

Enfin, l'incertitude des résultats précités est d'autant plus élevée que le niveau de la balance est négatif.

S'agissant des entreprises de services, la balance qui concerne les résultats du point de vue du **chiffre d'affaires** se détériore fortement au cours du 1^{er} trimestre 2010 (-60 points), alors qu'un retournement défavorable s'était déjà opéré au trimestre précédent (de +45 à +36). Cette tendance rend ainsi compte de la méfiance des entrepreneurs vis-à-vis du contexte économique (cf. graphique 4).

La situation peut paraître paradoxale si on met en regard la baisse marquée des résultats de chiffre d'affaires avec les anticipations portant sur le 2^e trimestre 2010 en la matière qui prennent la forme d'un retournement hautement optimiste (augmentation de la balance afférente de -57 à +50, ce qui fait +107 points). De fait, les entreprises s'attendent très majoritairement à une hausse de leur chiffre d'affaires.

Au total, c'est donc l'incertitude qui semble partagée entre les secteurs du commerce et des services, de même que des attentes et des anticipations fortes d'amélioration pour le 2^e trimestre 2010, et plus généralement pour l'ensemble de l'année qui commence. En cela, l'enquête de conjoncture demeure en phase avec les principaux observateurs de l'évolution conjoncturelle (FMI, Commission européenne, STATEC). ■

Présentation de l'essai du Professeur Fontagné

Compétitivité du Luxembourg: après la bulle

Mandaté par le gouvernement luxembourgeois comme expert externe, le Professeur Lionel Fontagné a eu pour mission en 2004 de présenter un rapport sur la position compétitive du Luxembourg

en y formulant des pistes de réflexion. L'expert a publié son rapport intitulé «Compétitivité du Luxembourg: une paille dans l'acier» en novembre de la même année. Le 4 février 2010, le Professeur Fontagné a présenté, dans le

cadre d'un *PaperJam Business Club*, un nouvel essai intitulé «Compétitivité du Luxembourg: après la bulle» qu'il a réalisé de sa propre initiative. Cinq ans après le premier rapport, cet essai examine à nouveau la question

des réformes structurelles au Luxembourg à l'aune de la crise économique et financière que traverse le Grand-Duché.

Sans revenir sur les caractéristiques structurelles de l'économie luxembourgeoise, l'auteur de l'essai souligne que sont toujours présentes les faiblesses structurelles identifiées 4 ans auparavant, à savoir la dualité du marché du travail, la diversification limitée de l'économie et les externalités sur les économies voisines.

Alors qu'il salue le travail réalisé pour renforcer la compétitivité du Luxembourg, et notamment l'adoption du programme national de réformes, la création de l'Observatoire de la Compétitivité et le développement de l'Université, le Professeur Fontagné constate un moindre consensus sur les réformes à engager, une tension, qu'il qualifie de «crispation sociale», sur les questions distributives et un environnement extérieur qui a profondément changé depuis 2004 en raison du renforcement de la concurrence fiscale et réglementaire et suite à la crise économique et financière.

La situation du Luxembourg a, selon lui, changé davantage que ne le reconnaissent les acteurs économiques et cette évolution est contrastée. En effet, alors que la position du Luxembourg dans les classements internationaux de compétitivité est décevante, le Grand-Duché a relativement bien résisté, jusqu'à ce jour, à la propagation de la crise financière en raison de la nature moins exposée de sa spécialisation financière et d'une surveillance efficace. De même, il reste en tête des classements européens en ce qui concerne le PIB par tête, bien que cet indicateur soit sujet à d'importantes distorsions au Luxembourg suite au phénomène de travailleurs frontaliers. Selon le Professeur Fontagné, ces évolutions peuvent être expliquées en grande partie par une dérive des coûts salariaux, un recul marqué de la productivité et une évolution défavorable du marché du travail. Une attention particulière doit également être accordée au problème de désindustrialisation.

Le Professeur Fontagné estime, tout comme la Chambre de Commerce, que la notion de CSL nominal doit être



préférée à celle de CSU réel comme indicateur de compétitivité. Dans cet essai, l'auteur montre une forte augmentation du CSU nominal et estime que *«tout le monde est victime de cette augmentation: les salariés, dont le pouvoir d'achat est réduit, et les entreprises qui ont distribué plus de salaires que ce que n'autorisait la productivité et ont fait face à une réduction de leur compétitivité-prix»*.

Les finances publiques ont également été fortement affectées par la crise, laquelle aura des conséquences durables en raison de son impact sur la croissance potentielle. A cet égard, le FMI a démontré que les économies affectées par une telle crise ne reviennent pas sur leur trend de croissance antérieur dans le moyen terme, en raison de la baisse durable du taux d'emploi, de la baisse du ratio de capital par tête, dû au sous-investissement, et de l'infléchissement durable du rythme de croissance de la productivité globale des facteurs.

En se basant sur son modèle LSM (Luxembourg Structural Model), utilisé dans cet essai pour simuler l'impact de la crise sur l'économie du Grand-Duché, avec et sans réformes, le Professeur Fontagné réaffirme la nécessité de politiques structurelles ambitieuses et plaide pour un nouveau pacte tripartite de croissance et

d'emploi auquel le gouvernement, les employeurs et le salariat doivent chacun apporter leur contribution, la relance économique ne se réalisant en effet que grâce à des efforts communs. La Chambre de Commerce et les organisations patronales ont d'ailleurs proposé des mesures qui seront testées à l'aune du modèle LSM au début du printemps. La Chambre de Commerce souhaite toutefois que l'accent soit mis sur des mesures de réduction et d'efficacité des dépenses, l'évolution de ces dernières étant à l'origine des déficits actuels. Il est du reste certain que des mesures de stimulation des recettes devront également dans un second temps être envisagées et, le cas échéant, mises en œuvre, mais, et la Chambre de Commerce entend le souligner une fois encore, les marges de manœuvre s'avèrent très limitées.

Pour conclure, le Professeur Lionel Fontagné estime que la réforme est nettement plus nécessaire qu'il y a 5 ans, mais qu'elle sera également plus douloureuse.



Les Journées de l'Economie 2010

Luxembourg et Grande Région: une vision au service du développement économique

Le 10 et le 11 février 2010, les Journées de l'Economie, forum économique transfrontalier, ont rassemblé plus de 350 personnes à la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg. De nombreux entrepreneurs ont donné un point de vue éclairé et documenté sur leur vision des atouts économiques, scientifiques, humains et culturels de la Grande Région. Deux axes de réflexion ont été mis en avant.

■ Renforcer les synergies et développer une politique économique complémentaire dans la Grande Région

62 % des personnes interrogées dans la salle estiment que le développement de l'espace économique de la Grande Région devrait être considéré comme hautement important par les décideurs politiques¹.

La Grande Région dispose d'atouts essentiels: des entrepreneurs innovants, des institutions scientifiques de renom (notamment au-delà des frontières du Grand-Duché), des compétences communes particulières dans les domaines des matériaux, de l'exploitation du sous-sol et de la forêt. Dans les secteurs clés du développement économique, des synergies

sont à construire. Il faut s'appuyer sur ce qui existe sur ce territoire de 65.000 km² et collaborer au niveau de la santé, de la logistique, de la recherche, des écotecnologies, surtout dans le cadre des nombreux clusters mis en œuvre depuis quelques années.

Afin de favoriser les synergies, il faut institutionnaliser le dialogue et favoriser le réseau. Il est fondamental de développer les infrastructures, que ce soit en matière de transport ou de formation, pour répondre aux besoins quotidiens des entrepreneurs et des grands groupes.

Une des priorités doit être l'enseignement supérieur et la recherche. Avec 25.000 chercheurs, la Grande Région dispose d'un vivier de connaissances équiva-

lent à la région de Boston. Travaillant sur des thématiques proches, les centres de recherche publics au niveau de la Grande Région devraient collaborer plus intensément entre eux et avec le secteur privé.

La mise en réseau des clusters au niveau de la Grande Région offrirait une grande complémentarité ainsi qu'une action probablement bien plus efficace et permettrait d'atteindre une masse critique en termes de compétences. Par exemple, il existe un cluster dédié à la thématique de la santé dans toutes les régions de la Grande Région. Il en est de même concernant le secteur des matériaux et celui des écotecnologies ou encore de la logistique. Pour 39 % des personnes présentes, la politique de clusters commune est une

¹ Réponse à la question: Quel degré d'importance les dirigeants politiques devraient-ils consacrer au développement de l'espace économique européen? Echantillon non représentatif

piste très sérieuse à envisager par les dirigeants politiques afin de faciliter le développement de la Grande Région².

Un des points mentionnés à plusieurs reprises est la difficulté à «exporter» ses produits et services au-delà des frontières en raison des barrières réglementaires et normatives nationales subsistantes. La réalité du marché unique est à parfaire et, de ce point de vue, l'espace grand-régional peut s'avérer être une terre d'expérimentations et de grande exploitation des possibilités offertes par le développement des libertés de circulation des hommes, des capitaux, des biens et des services et, de plus en plus, du savoir.

■ Attirer des talents et des entreprises internationales

Avec une position géographique stratégique au cœur de l'Europe et une population polyglotte, le Luxembourg et la Grande Région disposent d'atouts naturels pour attirer des entreprises internationales.

Le déficit d'image de la zone toute entière a été mentionné. Il est difficile de communiquer autour du nom de Grande Région qui est méconnu en dehors de nos frontières. Le Luxembourg doit être utilisé comme moteur pour 38 % des personnes présentes et un *branding* commun doit être développé pour 37 %³ du public.

Pour 76 % des personnes⁴, le concept de la Grande Région est utile pour la promotion.

La croissance passe par l'attrait de nouvelles entreprises et de talents internationaux. Cette démarche pourrait être mieux structurée et développée.

Une des évolutions majeures est l'utilisation des atouts de la place financière au service de la création et du financement d'entreprises. Le Luxembourg a de toute évidence les moyens de jouer un rôle fondamental de plateforme de financement de projets. La région pourrait constituer un véritable laboratoire de développement de nouvelles technologies au travers de projets phares et d'initiatives pilotes. L'interaction entre le monde de la finance, des scientifiques et celui des entrepreneurs est,

de l'avis de la plupart des participants à ces Journées de l'Economie, la clef de voûte d'un nouveau modèle. Toute la Grande Région en serait bénéficiaire.

L'ambition clairement définie par les intervenants est de rassembler les forces de la Grande Région autour de grands projets fédérateurs impliquant les acteurs publics et privés afin de lui donner les moyens de devenir un espace économique majeur en Europe.

Enfin, il ne faut pas oublier que le développement et la promotion de la Grande Région ne peuvent se faire sans la mise en œuvre d'une gouvernance interrégionale de qualité au niveau institutionnel et au niveau des réseaux d'entreprises.

■ L'analyse de la crise économique

Patrick Artus, économiste, auteur avec Olivier Pastré du livre «Sortie de crise, ce que l'on ne nous dit pas, ce qui nous attend», a présenté une analyse de la crise économique. Il a expliqué que la crise que nous connaissons n'est pas une crise financière. Cette crise financière constitue seulement une conséquence d'une crise plus profonde dans l'économie réelle. Actuellement, les politiques publiques mises en œuvre semblent être à l'origine d'un soulagement général, mais les vrais problèmes structurels sont toujours d'actualité: le niveau d'endettement des ménages, un besoin de réindustrialisation en Europe et aux Etats-Unis, une flambée des prix des matières premières attendue dans les 4 à 5 années à venir, etc. Selon Patrick Artus, ces problèmes ne se régleront pas de manière non coopérative. Il s'agit dans ce cadre de trouver notamment un accord en matière de politiques de taux de change et de distribution mondiale des matières premières.

■ Les réflexions du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur

Le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur Jeannot Krecké a clôturé les Journées de l'Economie. Dans son intervention, il a souligné que le Luxem-



bourg se voit confronté à une série de problèmes structurels dus à des faiblesses qui n'ont pas été prises en compte. Bien que le

² Réponse à la question: Quelle est l'action prioritaire que les dirigeants politiques devraient mettre en œuvre pour faciliter le développement de la Grande Région? Choix de réponses possibles: une politique de promotion (22 %), des outils de financement (20 %), une structure internationale de recherche et de formation (19 %), une politique de clusters commune (39 %). Echantillon non représentatif

³ Réponses à la question: A votre avis, comment construire une image attractive pour le Luxembourg et la Grande Région? Autre réponse possible: créer un forum pour le développement économique (25 %). Echantillon non représentatif

⁴ Agrégat des réponses: «oui absolument» (35 %) et «oui partiellement» (41 %)

PIB ait de nouveau connu un rebond de croissance de 4,2 % au dernier trimestre 2009, celle-ci ne se situera plus au même niveau qu'auparavant et ses effets sur les retombées fiscales et sur la création d'emploi ne seront plus comparables.

Le ministre Krecké a cité plusieurs problèmes auxquels nous sommes confrontés et pour lesquels nous n'avons toujours pas de solution: la flambée des prix des matières premières, la désindustrialisation, ou les exigences de réduction de CO₂. Le Luxembourg, et l'UE dans son ensemble, seront confrontés dans les années à venir à une population vieillissante qui fera valoir ses droits à la retraite sans qu'il n'y ait assez de personnes actives pour contribuer aux caisses de pensions. Le retour du protectionnisme en Europe, notamment à travers une renationalisation des marchés financiers et des arguments de

protection des consommateurs, aggrave encore la situation et fait apparaître clairement le besoin d'une meilleure coordination des politiques économiques au niveau de l'UE. Selon Jeannot Krecké, nous n'avons pas trouvé de moyens non plus pour encadrer les marchés financiers, accusés de tous les torts dans cette crise. La solution ne consiste pas en la seule taxation des bonus ou dans la chasse aux paradis fiscaux. «*Au niveau national, il nous faut faire davantage d'efforts au niveau de la rapidité et de la flexibilité, ce qui ne nous coûte pas grand chose à part un peu de bonne volonté*», a dit le ministre.

L'allure à laquelle les dettes de certains pays qui ont œuvré pendant des années à faire baisser leurs déficits se sont envolées fait peur. Le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur a rappelé la décision du gouvernement, dans le cadre de son

Programme de stabilité et de croissance 2009-2014, de faire épargner 400 millions d'euros par an, en soulignant que la charge de la dette s'élève déjà à un montant similaire par an.

«*Le Luxembourg est le moteur de la Grande Région et il doit le rester*», a dit Jeannot Krecké. Il a lancé un appel en vue d'une meilleure collaboration entre les différents acteurs afin de dégager des synergies. Pour exemple, il a cité des projets français dans les domaines hospitalier et de la logistique auxquels le Luxembourg aimerait se rallier. «*Pour sortir de cette crise systémique, il n'y aura pas de solutions rapides et spectaculaires qui ne fâchent pas. Nous devons nous habituer à ce que les Américains appellent "a new normal"*», a conclu le ministre.

Results of the Ifo World Economic Survey (WES)

The economic climate is more favourable

The Ifo World Economic Climate improved further in the first quarter of 2010. For the first time in two years, the world economic climate indicator has risen above its long-time average. Above all developments in Asia have contributed to a better-than-average economic climate. In all other major economic regions, however, the indicator is still below its long-term average. Worldwide, the surveyed experts have assessed the current economic situation as less unfavourable than it was last autumn. With regard to the outlook for the coming half year, the survey participants are again somewhat more confident. This speaks for a continuation of the recovery of the world economy in the coming months.

■ World Economy (Index, 2005 = 100)

Quarter/year	I/08	II/08	III/08	IV/08	I/09	II/09	III/09	IV/09	I/2010
Climate	91.4	82.4	74.2	60.6	50.7	65.2	79.6	91.4	99.5
Situation	112.1	99.1	87.9	69.2	46.7	39.3	43	54.2	67.3
Expectations	71.9	66.7	61.4	52.6	54.4	89.5	114	126.3	129.8

■ Climate (Index, 2005 = 100)

Climate	I/08	II/08	III/08	IV/08	I/09	II/09	III/09	IV/09	I/2010
North America	68.6	57.7	59.4	51	46	66.9	78.7	85.4	90.4
Western Europe	95.3	88.3	73.4	59.6	52.6	64.5	76.4	89.3	98.3
Asia	95.6	83.3	71.9	57.9	47.4	69.3	89.5	101.8	108.8

The economic climate improved above all in Asia. Also in *North America*, *Western Europe* and in the other world regions, the economic climate is more favourable than in the previous quarter. The survey participants have assessed the current situation of economies worldwide as less unfavourable. However, their appraisals of the economic situation outside Asia remain predominantly unsatisfactory. With regard to the six-month outlook, the Asia experts remain optimistic, though not quite so much as in the previous quarter. Also the experts in *North America* have somewhat less optimistic expectations. In contrast, in *Western* and *Eastern Europe* confidence with regard to economic development in the current half year has increased further.

The economic experts expect for 2010, on a world-wide average, somewhat higher inflation than in the previous year (2.9% versus 2.5%). They see prices continuing to rise during the coming six months.

Short-term interest rates will increase during the next half year, in the opinion of the WES experts. In line with the more favourable economic outlook, they expect in addition that also *long-term interest rates* will increase in the near future.

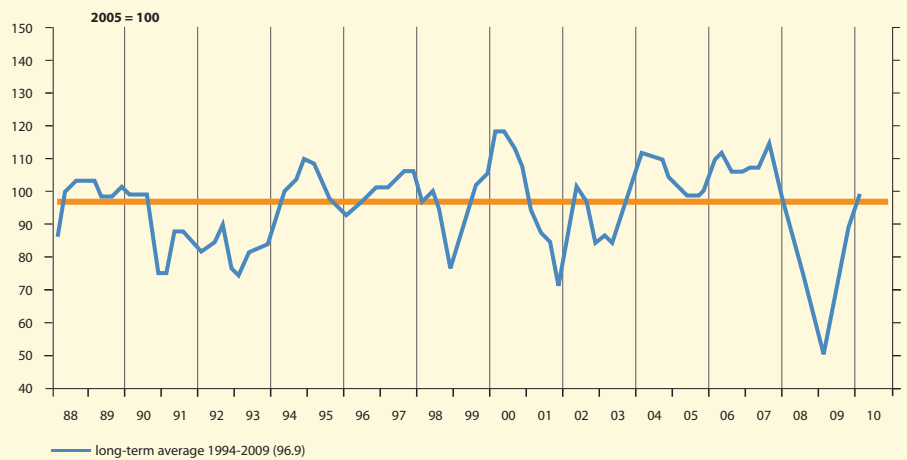
The euro is regarded as overvalued, on a world-wide average, and the US dollar as undervalued. The *Japanese yen* and the *British pound* are seen, on average, as appropriately valued.

The Luxembourg Chamber of Commerce plays an active role in the framework of the Ifo World Economic Climate survey by assessing all relevant indicators on a quarterly basis. ■

Methodology:

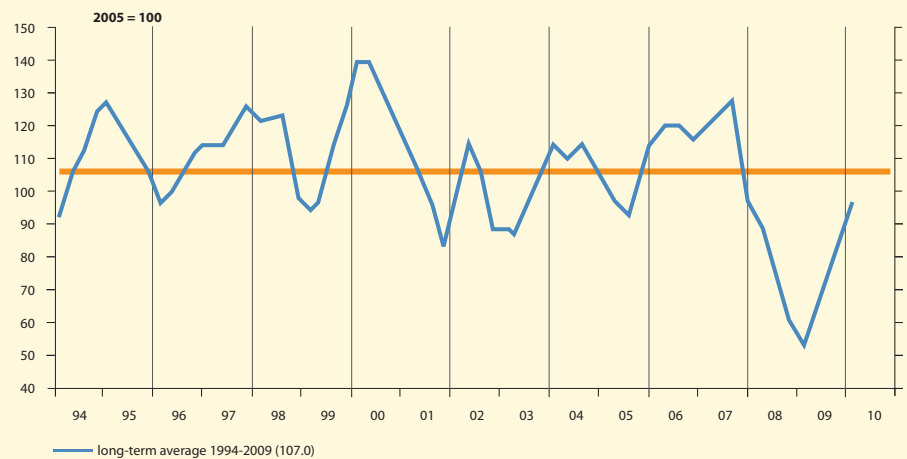
The experts participating in this survey are asked about their appreciation regarding the current economic situation ("situation"), as well as their six-month outlook ("expectations"). The "climate" indicator is given by the arithmetic mean of the "situation" and "expectations" indicators. All values are compared to 2005 (index 2005 = 100)

Ifo World Economic Climate*



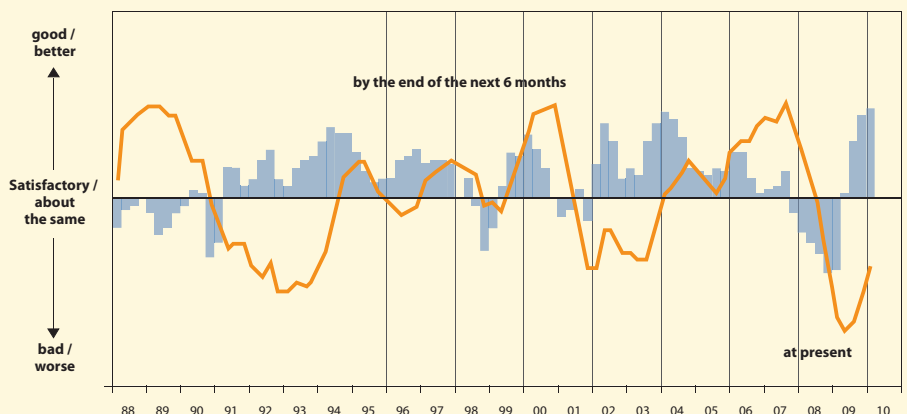
* Arithmetic mean of judgement about the present and expected economic situation
Source: Ifo World Economic Survey (WES) I/2010

Western Europe – Economic Climate*



* Arithmetic mean of judgement about the present and expected economic situation
Source: Ifo World Economic Survey (WES) I/2010

Economic Situation and Expectations – World Economy



Source: Ifo World Economic Survey (WES) III/2009

Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère d'Etat

Projet de loi portant modification

- des articles 5 et 9 de la loi modifiée du 30 mai 2005 concernant la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques et
- de l'article 67-1 du Code d'instruction criminelle;

Projet de règlement grand-ducal déterminant les catégories de données à caractère personnel générées ou traitées dans le cadre de la fourniture de services de communications électroniques ou de réseaux de communications publics. (3593BAR)

■ Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 13 février 2007 portant application de la directive 2004/22/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 concernant les instruments de mesure. (3586ZCH)

Avant-projet d'amendement gouvernemental au projet de loi n° 5881 portant introduction d'un Code de la consommation. (3348bisBJO)

Projet de loi relatif à la sécurité des jouets portant transposition de la directive 2009/48/CE du Parlement et du Conseil du 18 juin 2009 relative à la sécurité des jouets. (3594BJO)

■ Ministère de l'Intérieur et de la Grande Région

Projet de loi portant modification de la loi du 8 juillet 1986 portant réglementation de la mise sur le marché des détergents. (3587SAN)

■ Ministère des Finances

Projet de loi portant transposition de la directive 2007/2/CE du Parlement européen et du Conseil du 14 mars 2007 établissant une infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne (INSPIRE) en droit national. (3588BFR)

■ Ministère de l'Egalité des Chances

Projet de loi portant modification des articles L.243-1 à L.243-5 du Code du Travail.

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 26 octobre 1999 relatif aux modalités de mise en œuvre des critères d'éligibilité des projets d'actions positives dans les entreprises du secteur privé.

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 25 octobre 1999 fixant la composition et le fonctionnement du Comité des Actions Positives. (3589BAR)

■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 18 avril 2004 relatif au contrôle de fuites dans des équipements frigorifiques et climatiques. (3590SAN)

■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures

Projet de règlement grand-ducal concernant les modalités relatives à l'appareil de contrôle dans le domaine des transports par route et fixant les sanctions des infractions aux dispositions du règlement (CE) n° 561/2006 du Parlement et du Conseil du 15 mars 2006 relatif à l'harmonisation de certaines dispositions de la législation sociale dans le domaine des transports par route, modifiant les règlements (CEE) n° 3821/85 et (CE) n° 2135/98 du Conseil et abrogeant le règlement (CEE) n° 3820/85 du Conseil et du règlement (CEE) n° 3821/85 modifié du Conseil des Communautés Européennes concernant l'appareil de contrôle dans le domaine des transports par route. (3592SAN)

■ Ministère de la Justice

Projet de règlement grand-ducal portant organisation de la formation continue des réviseurs d'entreprises et réviseurs d'entreprises agréés. (3591TAN)

■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Avant-projet de règlement grand-ducal concernant la lutte contre les nématodes à kystes de la pomme de terre. (3595SAN)

Conférence sur la responsabilité pénale des personnes morales

La Chambre des Députés a adopté le 4 février 2010 le projet de loi numéro 5718 introduisant la responsabilité pénale des personnes morales dans le Code pénal et dans le Code d'instruction criminelle.

L'introduction de la responsabilité pénale des personnes morales constitue un profond bouleversement du droit pénal luxembourgeois, qui ne connaissait jusqu'à maintenant pas ce principe mais uniquement une responsabilité pénale applicable aux personnes physiques.

Ce nouveau système de responsabilité pénale des personnes morales formera une des bases de notre système légal, et la Chambre de Commerce estime qu'il est nécessaire d'informer les chefs d'entreprises sur les nouvelles dispositions applicables, et les conséquences qu'elles engendreront pour les entreprises.

A cet effet, elle organise, en coopération avec la LSC (Luxembourg

School for Commerce) une conférence sur «La responsabilité pénale des personnes morales» le jeudi 15 avril 2010 à 16h15 dans le Centre de Conférences de la Chambre de Commerce. Les intervenants seront:

- Monsieur Jean-Louis Schiltz, Président du groupe politique chrétien-social, et rapporteur du projet de loi numéro 5718 introduisant la responsabilité pénale des personnes morales dans le Code pénal et dans le Code d'instruction criminelle;
- Monsieur Prof. Dr. Stefan Braum, Professeur en Droit pénal à la Faculté de Droit, d'Economie et de Finance de l'Université du Luxembourg
- Monsieur Christophe Jung, General Counsel Luxembourg et Compliance Programme Manager auprès de la société ArcelorMittal S.A.

Par la suite, un panel avec les orateurs et un avocat de la place discu-

tera des incidences de la nouvelle loi et répondra aux questions du public.

La conférence vise à présenter les nouveautés qu'engendre l'introduction du principe de la responsabilité pénale des personnes morales dans notre droit, et de mettre ces nouvelles dispositions en relation avec la pratique et la vie quotidienne des entreprises.

La conférence sera suivie d'un vin d'honneur. ■



Pour toute information et inscription: Luxembourg School for Commerce – Tél.: (+352) 42 39 39-220

Fax: (+352) 42 39 39-820 – E-mail: info@lsc.lu

Les inscriptions peuvent aussi se faire via le site: www.lsc.lu (rubrique Actualités)

Registre de commerce et des sociétés

Comptes annuels: Procédure du dépôt rectificatif

Le Registre de commerce et des sociétés tient à préciser la procédure à suivre concernant les dépôts rectificatifs. L'article 6 bis du règlement grand-ducal modifié du 23 janvier 2003 portant exécution de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises fixe la procédure à suivre en matière de dépôt rectificatif. Ainsi ce dépôt ne peut porter que sur des erreurs matérielles et doit mentionner de manière précise qu'il s'agit d'un rectificatif d'un document déposé antérieurement, ainsi que le numéro de dépôt du dépôt antérieur.

Il est à noter que les délais de publication des documents déposés au registre de commerce et des sociétés (RCS), aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, ont été largement réduits en pratique. En outre, le gestionnaire du RCS numérise tout document déposé au RCS et le rend disponible à la consultation sur le site Internet du RCS, y compris les documents qui ont fait l'objet d'un dépôt rectificatif. Dès lors, tout document destiné à la publication déposé auprès du RCS fera l'objet d'une publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, le gestionnaire du RCS ne pouvant accepter l'intervention du dépo-



sant visant à empêcher ladite publication. La note relative au dépôt rectificatif figurant sur le site Internet du RCS (www.resl.lu) a été mise à jour en ce sens.

(communiqué par le RCSL) ■

Directives 2004/17/CE et 2004/18/CE

Marchés publics: Fixation des seuils en euros applicables aux marchés publics



La Commission européenne vient d'adapter les seuils d'application pour les procédures de passation des marchés

Suivant le règlement (CE) n° 1177/2009 de la Commission européenne du 30 novembre 2009 modifiant les directives 2004/17/CE, 2004/18/CE et 2009/81/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne leurs seuils d'application pour les procédures de passation des marchés, plusieurs montants prévus dans la loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics doivent être actualisés à partir du 1^{er} janvier 2010 afin de garantir une application correcte des normes communautaires. ■

A. Régime classique:

(livre II de la loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics)

Loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics concernés	Seuil actualisé au 1 ^{er} janvier 2010
Articles 21 a), 43 a)	125.000.- EUR
Articles 21 b), 22 b), 43 b), 43 c)	193.000.- EUR
Articles 21 c), 22 a), 48	4.845.000.- EUR
Règlement grand-ducal du 3 août 2009 portant exécution de la loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics	
Article 257	4.845.000.- EUR €

B. Régime sectoriel: eau, énergie, transports et services postaux (livre III de la loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics)

Loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics concernés	Seuil actualisé au 1 ^{er} janvier 2010
Article 68 a)	387.000.- EUR
Article 68 b)	4.845.000.- EUR
Article 88 (1) et (2)	387.000.- EUR

(Communiqué par le Ministre du Développement durable et des Infrastructures)

Comité pour la Simplification Administrative

Simplifications administratives en matière d'aménagement communal et d'environnement

Pour les projets d'investissements, aussi bien en infrastructures de mobilité ou d'accueil d'activités économiques des pouvoirs publics, qu'en matière de création de logements des investisseurs privés, les entreprises se retrouvent face à une multitude d'autorisations préalables, allant des plans d'aménagement généraux jusqu'à l'autorisation de construire proprement dite.

Ces procédures d'autorisation sont souvent complexes et de longue haleine,

d'autant plus qu'il y a souvent une superposition chronologique de plusieurs procédures. La conséquence en est, outre la perte de temps considérable, la création de coûts financiers additionnels pour ces projets.

Conscient de cette problématique et en vue de pallier aux effets de la crise économique, le Gouvernement avait retenu pour son Plan de conjoncture du 6 mars 2009, des propositions concrètes élaborées par un groupe de travail

ad-hoc au sein du Comité à la Simplification Administrative.

Ces propositions ont par ailleurs été reprises dans le programme gouvernemental 2009-2014 du 29 juillet 2009.

Concrètement, le Gouvernement entend réformer et alléger les procédures concernant:

- la loi du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ainsi que cer-

tains des règlements grand-ducaux afférents;

- la loi du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles;
- la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés;
- la législation sur les marchés publics;
- la législation relative à l'évaluation des incidences sur l'environnement de projets d'infrastructure de transport;
- la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau;
- la loi du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets.

Dans le but d'harmoniser les procédures de consultation publique, il a été décidé de prendre des mesures afin:

- de regrouper, pour autant que faire se peut, pour un seul et même projet les différentes procédures de consultation obligatoires présentant des délais et des objectifs comparables;
- d'éviter les recoupements, voire les doubles emplois, en regroupant les éléments techniques et scientifiques d'un dossier qui peuvent être élaborés de manière complémentaire;
- d'élaborer un guide d'exécution en vue d'une meilleure cohérence législative tel que proposé par le Plan de conjoncture du Gouvernement;
- de préciser dans un certain nombre de textes des définitions vagues de façon à éviter, pour autant que faire se peut, des décisions parfois ressenties comme subjectives, voire même aléatoires.

Par ailleurs, des guichets uniques «autorisation» et «urbanisme» seront pré-



Les procédures d'autorisation en matière de projets d'accueil d'activités économiques sont souvent complexes et de longue haleine

vus afin de faciliter les démarches administratives et l'introduction du principe de l'autorisation tacite est analysée pour certaines autorisations qui ne nécessitent pas de définition de conditions ou d'obligations à respecter. Pour les autres régimes d'autorisation, des délais de réponse de la part de l'administration seront précisés dans les textes législatifs et réglementaires. Le principe que l'administration ne pourra demander des informations supplémentaires relatives à un dossier de demande d'autorisation qu'une seule fois, a également été retenu.

Pour la mise en œuvre de ces projets, des groupes de travail intra- et inter-administrations ont été créés entre le Ministère du Développement durable

et des Infrastructures, le Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région et le Comité de la Simplification Administrative du Ministère d'Etat où des travaux de réforme des textes légaux ont été entamés au dernier trimestre 2009 et dont les résultats sont attendus pour 2010.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que certaines des lois susmentionnées feront l'objet d'une évaluation des charges administratives pour le(s) porteur(s) de projet d'urbanisme moyennant le modèle des coûts standard en printemps 2010.

(Communiqué par la Comité pour la Simplification Administrative) ■

Comité pour la Simplification Administrative

Nouvelle édition du tableau «Veille européenne»

Le Comité pour la Simplification Administrative (CSA) propose sur son site Internet (www.simplification.public.lu) une nouvelle édition du tableau «Veille européenne en matière législative, réglementaire et meilleure réglementation».

Ce tableau fournit aux acteurs et aux secteurs économiques concernés des listes reprenant les dernières directives et règlements européens, les consultations

en cours, les études d'impact entamées par la Commission ainsi que d'une manière complète depuis 1985 tous les livres verts et blancs publiés par la Commission européenne.

Le tableau est accessible sous <http://www.simplification.public.lu/veille-communautaire/index.html>



Nouvelle parution

Harcèlement moral et sexuel



Le nouvel ouvrage de Jean-Luc Putz, paru aux éditions Promoculture, a pour objet d'analyser le phénomène du harcèlement moral et sexuel au regard du droit du travail luxembourgeois, du point de vue tant du salarié que de l'employeur. Il s'adresse à la fois aux juristes et aux non-juristes en proposant une analyse approfondie et des solutions pratiques, illustrées par des exemples concrets fondés sur la législation et la jurisprudence luxembourgeoises.

Selon les statistiques recueillies sur le terrain, le nombre de salariés concernés par ce fléau dépasse les dix pourcent; il ne s'agit donc nullement d'un

phénomène marginal. Le nombre de victimes qui se manifestent auprès des autorités et associations compétentes, de même que le nombre d'affaires de harcèlement portées devant les tribunaux du travail ont fortement augmenté au cours des dernières années. Par ailleurs, le droit luxembourgeois a connu récemment deux évolutions majeures, à savoir d'un côté l'incrimination du harcèlement obsessionnel et d'un autre côté la signature par les partenaires sociaux d'une convention sur le harcèlement au travail. Le sujet est dès lors plus que jamais d'actualité.

Si à de nombreux égards, les problèmes de harcèlement ne sont pas différents au Luxembourg de ceux qui existent à l'étranger, il en est autrement pour les aspects juridiques, le droit du travail luxembourgeois présentant de nombreuses spécificités. A ce jour, il

n'existait pas d'analyse d'ensemble du harcèlement en droit luxembourgeois, lacune que ce livre se propose de combler. L'auteur, Jean-Luc Putz, a étudié dans le cadre de la double maîtrise en droits français et allemande des Universités de Cologne et de Paris I, Panthéon-Sorbonne. Il est membre du réseau d'experts ELLN (European Labour Law Network).

Cette nouvelle publication se veut également dans la continuité des éditions Promoculture, c'est-à-dire marier le savoir juridique avec l'art contemporain luxembourgeois. C'est ainsi que cette fois-ci la couverture du livre est rehaussée par une œuvre de l'artiste peintre Martine Deny.

«Harcèlement moral et sexuel», 274 pages, format 16 x 24 cm,
ISBN 978-2-87974-097-3, est disponible
au prix de 67,85 € dans toutes les librairies spécialisées, et directement
chez l'éditeur: Editions Promoculture
b.p. 1142 – L-1011 Luxembourg – CCPL n° LU08 1111 0872 3633 0000
Internet: www.promoculture.lu

Nouvelle parution

Régimes complémentaires de pension: Bilan et perspectives dix ans après la loi-cadre

La loi luxembourgeoise du 8 juin 1999 qui encadre les pensions complémentaires d'entreprises a fêté cette année ses 10 ans d'existence.

A l'époque, il s'agissait de régler les promesses de pension faites

par les employeurs et de protéger par la même occasion les droits des affiliés. Aujourd'hui, ce thème des pensions complémentaires est plus que jamais d'actualité. Dans un futur plus ou moins proche, il s'agira en effet de

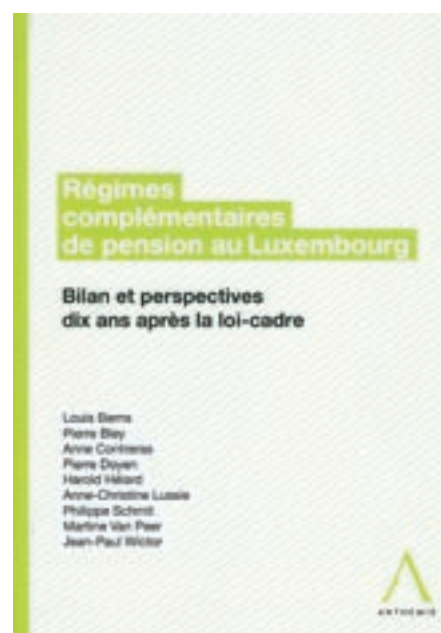
rencontrer le défi du vieillissement de la population. Il deviendra alors essentiel de pouvoir disposer d'un revenu complémentaire à sa retraite. Ce dixième anniversaire de la loi constitue donc l'occasion idéale d'en dresser le bilan

et d'en tracer les perspectives de développement.

L'ouvrage «Régimes complémentaires de pension» reprend sur 200 pages les contributions de spécialistes en la matière. Il s'adresse à tous les acteurs du

marché: entreprises, compagnies d'assurances, fonds de pension, avocats, autorités publiques, fiduciaires...

«Régimes complémentaires de pension» par Louis Berns, Pierre Bley, Anne Contreras, Pierre Doyen, Harold Héléard, Anne-Christine Lussie, Philippe Schmit, Martine Van Peer et Jean-Paul Wictor est disponible en librairie et auprès des éditions Anthemis au prix de 73.- EUR – ISBN: 978-2-87455-204-5
www.anthemis.be



Nouvelle parution

Le «VAT package» ou «paquet TVA»: De nouvelles règles pour 2010

Ernst & Young annonce la parution d'un nouvel ouvrage intitulé «VAT package – New rules for 2010», édité par Promoculture.

La mise en œuvre des nouvelles règles de TVA du fameux «VAT package» ou «paquet TVA» applicables à compter du 1^{er} janvier 2010 constitue l'un des changements les plus radicaux du système de TVA depuis le début du «Marché Unique» en 1993. Les entreprises doivent désormais répondre à de nouvelles obligations administratives en matière de TVA conformément à ce «paquet TVA», cet ensemble de textes adoptés par le Conseil Ecofin en février

2008. La loi du 11 novembre 2009 portant transposition des directives européennes constitutives du «Paquet TVA», a été publiée au Mémorial A 216/2009 du 11 novembre 2009.

Ce paquet TVA a principalement pour effet de modifier le lieu des prestations de services, et d'introduire une nouvelle procédure de remboursement de TVA pour les assujettis établis dans un autre Etat membre de l'Union européenne que celui dans lequel la TVA est encourue.

Aussi, ce nouvel ouvrage écrit par Yannick Zeippen et Jacques Verschafel, respectivement Partner et Executive

Director chez Ernst & Young à Luxembourg reprend et explique en détails, d'un point de vue théorique et pratique, les règles de ce fameux «paquet TVA», mais développe également son impact pour les sociétés basées au Luxembourg. Il donne également plus de précisions sur la localisation des prestations de services, la nouvelle procédure de remboursement de la TVA et les nouvelles obligations déclaratives découlant de ce «paquet TVA».

L'ouvrage «VAT package – New rules for 2010» est disponible en librairie ou directement chez l'éditeur Promoculture et peut-être commandé via internet à l'adresse suivante:

www.ey.com/LU/en/Services/Tax

Institut national pour le développement durable et la responsabilité des entreprises

Le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR» lancé officiellement



Le label a été officiellement présenté lors d'une conférence de presse réunissant Marie-Josée Jacobs, ministre de la Famille, Nicolas Schmit, ministre du Travail et de l'Emploi, Norbert Geisen de la Fédération des Artisans, Pierre Bley de l'U.E.L., et Eric Hiéronimus de l'INDR

Emanation de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (U.E.L.) l'Institut national pour le développement durable et la responsabilité des entreprises (INDR) a pour objet de promouvoir le concept de la responsabilité sociale des entreprises afin de les aider à renforcer leur compétitivité et à assurer leur pérennité. Dans ce cadre, l'INDR a créé le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR» pour accompagner les entreprises dans leur développement en matière de RSE (voir le Dossier consacré à l'ESR dans le numéro de *Merkur* de janvier/février 2010, ndlr), qui a été lancé officiellement en février dernier, en présence de Marie-Josée Jacobs, ministre de la Famille et de l'Intégration et Nicolas Schmit, ministre du Travail et de l'Emploi. Par ce label, l'INDR offre un outil aux entreprises qui souhaitent formaliser leurs efforts en la matière, partager leurs expériences, évoluer en communauté et communiquer leurs efforts et réussites à leurs salariés et au monde extérieur. L'INDR met ainsi à la disposition des entreprises un référentiel qui est adapté tant aux différents secteurs

d'activité de l'économie qu'à la taille des entreprises. Les recommandations en matière de RSE devraient permettre aux entreprises de trouver un juste équilibre lors de l'intégration de leurs impératifs économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux tout en répondant à leurs attentes en termes de résultats.

Chaque entreprise procède à une auto-évaluation de son comportement en matière de responsabilité sociale en utilisant l'outil électronique prévu à cet effet sur le site de l'INDR. L'INDR informe ensuite l'entreprise du résultat de cette auto-évaluation. Deux possibilités s'offrent alors à l'entreprise: soit elle est invitée à solliciter un audit/une vérification par un expert agréé en vue d'obtenir le label, soit elle se voit communiquer un plan d'action visant à parfaire ses performances pour suffire au référentiel. Ce plan d'action peut, le cas échéant, être mis en œuvre avec l'aide d'un professionnel dûment agréé à ce titre par l'INDR.

Les entreprises souhaitant évaluer leur état d'avancement en matière de RSE peuvent consulter le site www.indr.lu. Elles y trouveront une

information complémentaire leur proposant un outil d'auto-évaluation sous forme d'un référentiel adapté à leur secteur et à leur taille.

L'INDR regroupe les organisations suivantes: Association des Banques et Banquiers, Luxembourg – Association des Compagnies d'Assurances – Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg – Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg – Confédération Luxembourgeoise du Commerce – Fédération des Artisans – Fedil – Business Federation Luxembourg – Fédération Nationale des Hôtelières, Restaurateurs et Cafetiers.

Les Luxembourgeois champions de la collecte

La loi du 19 décembre 2008 qui transpose la directive européenne 2006/66/CE impose aux producteurs et aux importateurs de piles et d'accumulateurs de financer la collecte et le traitement écologique des déchets des piles et accumulateurs.

Créée par la clc (Confédération luxembourgeoise du Commerce), la Fédération des Artisans, la FEDIL – Business Federation Luxembourg et l'Asbl Ecotrel, Ecobatterien propose aux producteurs et aux importateurs luxembourgeois de piles et d'accumulateurs d'endosser leurs obligations légales.

A cet effet, Ecobatterien a délégué sa gestion journalière à l'Asbl Ecotrel qui a déjà fait ses preuves dans le cadre de la collecte et du traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques. A l'instar de cette dernière, Ecobatterien a décidé d'utiliser les structures de l'action SuperDrecksKëscht existant de longue date et unanimement reconnues pour leur efficacité.

Depuis le 1^{er} février 2010, l'Asbl Ecobatterien perçoit une cotisation de recyclage auprès de ses membres lorsqu'ils mettent des piles ou des accumulateurs sur le marché luxembourgeois. Cette cotisation, qui est répercutée dans le prix de vente jusqu'au consommateur final, sert à financer la reprise et le traitement des déchets des piles et accumulateurs qui reviennent dans le réseau de collecte mis en place par Ecobatterien.

Si la loi interdit de donner le montant de la cotisation de recyclage lors de la vente d'une pile ou d'un accumulateur au consommateur final, le principe du pollueur-payeur est bien respecté.



Concrètement, le consommateur peut se débarrasser gratuitement de ses piles et accumulateurs usagés dans les «recycling centers», via les collectes mobiles de l'action SuperDrecksKëscht, ou encore dans les magasins ou les garages, lorsqu'il s'agit de batteries automobiles. Il a ainsi la certitude que ses piles et accumulateurs sont traités dans les règles de l'art et recyclés conformément à la loi.

La tâche est énorme car ce sont plus de 7.000.000 de piles et accumulateurs qui sont annuellement mis sur le marché luxembourgeois. Ces piles, qui sont vendues séparément ou comprises dans des appareils ou des véhicules, repré-

sentent environ 15 piles par habitant et par an.

Aujourd'hui, on estime que plus de 50 % des piles mises sur le marché sont déjà collectées et recyclées, ce qui est bien au-delà des exigences de la loi qui impose un minimum de 25 % en 2012 et 45 % en 2016 et qui place les luxembourgeois parmi les meilleurs collecteurs de piles au monde.

Les sociétés importatrices de piles et d'accumulateurs ou d'appareils qui en contiennent sont appelées à se mettre en conformité avec la loi dans les plus brefs délais en contactant Ecobatterien:
Tél.: (+352) 26 09 87 35 – Fax: (+352) 26 09 87 36 – E-mail: info@ecobatterien.lu – www.ecobatterien.lu

LPEA

Private Equity et Venture Capital ont leur association

Le Luxembourg constitue depuis de nombreuses années l'une des places financières les plus attractives pour la structuration des transactions Private Equity et, plus récemment, est apparu comme un centre de premier choix pour les acteurs Private Equity dans la structuration et l'exploitation de fonds Private Equity. Lors de ces 5 dernières années, plus de 300 fonds Private Equity et Venture Capital ont été constitués sous la forme de SICAR ou de SIF et plusieurs milliers de véhicules non-régulés sont actuellement utilisés par les acteurs Private Equity dans la structuration des acquisitions européennes. Une part importante des plus grands acteurs Private Equity au monde ont établi des plateformes opérationnelles de taille considérable au Luxembourg. Des prestataires de services actifs, comme par exemple les banques, les administrateurs de fonds, les avocats ou les consultants ont même constitué leurs propres équipes dédiées au Private Equity. Le gouvernement luxembourgeois, quant à lui, a su reconnaître dans les activités de Private Equity et Venture Capital une source de diversification de son centre financier et de son économie à plus large échelle.

«*Au regard d'un développement si important ces dernières années, la création d'une association dédiée à l'industrie du Private Equity et Venture Capital demeurerait nécessaire pour le Luxembourg. Ce besoin ressenti s'est d'ailleurs confirmé par l'accueil très favorable de la part de l'indus-*

trie du Private Equity. 25 acteurs Private Equity et organismes de services professionnels ont spontanément porté leur candidature pour devenir membres fondateurs», affirme Hans-Jürgen Schmitz, président et membre fondateur de LPEA.

Ainsi, en février dernier, les membres fondateurs ont tenu la première assemblée de la nouvelle association: Luxembourg Private Equity and Venture Capital Association (LPEA).

Association à but non lucratif, LPEA a pour but de:

- représenter et promouvoir – au profit de ses membres – les intérêts des professionnels actifs dans le domaine du Private Equity et Venture Capital basés au Luxembourg,
- soutenir – au profit du Luxembourg – les initiatives privées et gouvernementales visant à renforcer l'attractivité, la compétitivité et l'efficacité du cadre économique, légal, réglementaire et opérationnel du Luxembourg en tant que hub international dans la réalisation de transactions Private Equity et/ou dans le service à l'industrie de Private Equity dans toutes ses dimensions.
- représenter les intérêts des membres de l'association LPEA, de l'industrie du Private Equity et du Luxembourg comme centre d'affaires dans le domaine du Private Equity et Venture Capital auprès de l'EVCA (European Private Equity and Venture Capital Association) et d'autres

organismes internationaux importants de Private Equity et Venture Capital.

Par ailleurs, toute personne physique ou morale basée au Grand Duché ou dans un autre pays, engagé(e) dans des activités de Private Equity ou Venture Capital, répondant aux critères de compétences dans la profession pourra accéder au statut de membre. Le statut de membre à part entière est réservé exclusivement aux gérants de fonds et consultants en Private Equity. Les sociétés ou personnes fournissant des services professionnels comme la structuration, l'audit, la distribution, la gestion et domiciliation dans le domaine du Venture Capital et/ou Private Equity auront l'opportunité de devenir membre associé.

Le comité exécutif de l'association LPEA se compose de:

Hans-Jürgen Schmitz, Mangrove Capital Partners, Managing Partner, President;

Alain Kinsch, Ernst & Young, Country Managing Partner, EMEIA PE Funds Leader, Vice-president; Emanuela Brero, CVC Capital Partners, Director, Vice-president;

Guy Harles, Arendt & Medernach, Partner, Head of Private Equity, Secretary; Marc Faber, BIP Investment Partners, Director, Treasurer; Gilles Dusemon, Loyens & Loeff, Partner, Head of Investment Management, Technical Committees Leader. ■

Pour de plus amples informations, veuillez contacter l'association LPEA
Mme Caroline Dupuy – Tél.: (+352) 42 12 475-52 – E-mail: info@lpea.lu

Luxembourg for Finance

Un agenda bien rempli pour 2010

Les responsables de Luxembourg for Finance (LFF) ont, en début d'année, passé 2009 en revue et ouvert les perspectives pour 2010. Si le business plan élaboré lors de la création de Luxembourg for Finance

stipulait que l'agence «a pour objet de contribuer au développement de la place financière de Luxembourg» et qu'«à cet effet, elle mettra en œuvre des stratégies et des actions de promotion et de communication sur le système

financier, les spécificités et les produits et services offerts par les acteurs financiers», ses actions de communication ont en effet visé en 2009 «les clients et clients potentiels de même que les investisseurs existants et éventuels



Fernand Grulms a dressé à le bilan des actions LFF lors de la conférence de presse de ce début d'année

(‘customer promotion’ et ‘investor promotion’). Ainsi, Luxembourg for Finance a organisé en 2009, 19 visites et réunions à Paris, parmi les 25 événements ou réunions qui se sont tenus à l'étranger. LFF a également participé à de nombreuses conférences et présentations, entre autres à la Foire Carrefours HEC Paris, au MIPIM à Cannes, au GAIM Monaco ou a participé à l'Islamic Finance Day avec l'IFBL, LFF et l'ALFI. De même, l'agence a régulièrement participé à des entrevues régulières avec le ministère des Finances, la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), la Ban-

que Centrale ou le Commissariat aux Assurances.

Durant cette année 2009, et afin d'attirer des investisseurs potentiels, l'agence a réalisé le film promotionnel intitulé «Finance and more» et a travaillé en coopération notamment avec Luxembourg for Business (LFB), le Service Information et Presse du Gouvernement (SIP), l'Office National du Tourisme (ONT), également pour la réalisation de films promotionnels.

Côté perspectives pour l'année 2010, LFF a d'ores et déjà un agenda bien rempli quant aux participations aux missions économiques et aux évé-

nements internationaux, notamment une participation à la mission économique menée en Russie en avril, au Liban et en Israël en juin, ainsi que l'organisation d'un «roadshow» en Amérique Latine (Brésil, Chili, Pérou) en octobre. LFF compte également miser davantage sur les technologies, moyens et canaux de communication modernes et s'ouvrir à un plus large public. En 2009 et déjà dans cet optique, l'agence a publié toute une série de newsletters traitant de sujets aussi variés que la microfinance, les lettres de gages, la finance islamique, la philanthropie...

Confédération luxembourgeoise du commerce

Le nouveau Cahier du Commerce est paru

Edité dans le cadre du programme «Luxembourg, Pôle de commerce de la Grande Région» le nouveau Cahier du Commerce, comme les deux précédents cahiers, s'intéresse au développement macro-économique du commerce luxembourgeois, ainsi qu'aux flux de consommation dans la Grande Région. Il est basé sur des indices nationaux, sur des publications provenant de différents instituts, ainsi que sur des enquêtes que

la clc a commanditées auprès d'instituts de recherche luxembourgeois. Afin d'être connectés à la réalité du monde économique, cette année, une rubrique spéciale analyse l'évolution de la société de consommation après la crise. Le Cahier s'intéresse également à la valeur de la multiculturalité du pays.

Les Cahiers du Commerce sont envoyés à plus de 6.500 entreprises du secteur du commerce de détail, d'une partie de l'artisanat et de l'horeca et

visent à décrire le comportement des consommateurs luxembourgeois et frontaliers, tirer des enseignements sur les raisons qui favorisent la fuite du pouvoir d'achat du Luxembourg vers l'étranger, apporter des renseignements sur les arguments qu'apportent les non-résidents sur le fait de faire leurs achats au Grand-Duché et identifier les indices pour réagir aux développements défavorables au commerce du pays.

Régions et entreprises s'unissent pour croître et innover



L'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) et Eurochambres, regroupant des régions et entreprises européennes, ont réuni récemment des représentants des régions et des entreprises pour un débat sur la proposition de stratégie «UE 2020» de la Commission européenne, qui succédera à l'actuel agenda «croissance et emploi».

«Ensemble, nous voulons apporter à ce débat quelques éléments clés qui, pour nous, sont la condition préalable au succès de la future stratégie: une approche ascendante impliquant les acteurs régionaux dans sa définition et sa mise en œuvre grâce à des structures efficaces de gouvernance à multi niveaux; la prise en compte des spécificités territoriales tout en créant des synergies entre les différents domaines politiques dans le respect du traité de Lisbonne», a

déclaré le Secrétaire Général de l'ARE Klaus Klipp.

Alessandro Barberis, Président d'Eurochambres, a suggéré qu'«il est grand temps de passer du 'quoi' au 'comment'. La stratégie précédente a échoué car personne ne se sentait responsable et les citoyens européens ne savaient pas en quoi elle consistait ou ne s'estimaient pas concernés. Nous devons être clairs quant aux cibles, savoir qui est responsable, comment la stratégie sera communiquée aux entreprises et aux citoyens et combien cela coûtera. A travers notre rencontre, nous voulons montrer qu'une coopération efficace entre des acteurs publics et privés au niveau local et régional porte des fruits.»

«La Stratégie de Lisbonne n'est pas parvenue à impliquer les autorités territoriales dans un cadre de coopération cohérent, et n'a par conséquent pas pu obte-

nir de résultats probants. Sachons saisir cette nouvelle occasion pour ajuster les tactiques et adapter les règles aux spécificités régionales!» a souligné Joachim Baldermann, Représentant du Land Baden-Württemberg (D) auprès de l'UE. «L'efficacité des régions est reconnue par des organisations internationales comme l'OCDE qui considère que la mise en œuvre de politiques publiques est plus fructueuse au niveau régional et local.» Pendant l'événement, des exemples de mise en œuvre réussie des objectifs actuels de Lisbonne dans les régions de Vienne (A), Rhône-Alpes (F), Lombardie (I), Baden-Württemberg (D) et Wallonie (B) ont été présentés.

Les présentations sont disponibles sur www.aer.eu/fr/events/regional-development/2009/eu2020.html.



Vodafone World

Développez votre activité aux quatre coins du monde

Vodafone et Tango aident votre entreprise
à contrôler ses coûts de roaming partout
dans le monde

power to you



Economisez jusqu'à 70 % sur vos appels en roaming.

*Vodafone World est disponible dans 28 pays en Europe
et 19 pays dans le monde.*

Pour bénéficier de l'offre Vodafone World, contactez notre Service Clients Pro : biz@tango.lu

together with



www.tango.lu

tango

Chaque mois, l'INDR vous fait découvrir 2 bonnes pratiques en matière de RSE

L'UEL promeut le concept de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et aide les entreprises à renforcer leur compétitivité et à assurer leur pérennité. Pour ce faire, elle a créé l'Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (INDR). La RSE se définit comme un concept selon lequel les entreprises intègrent les enjeux sociaux et environnementaux dans leur gestion quotidienne, et dans leur interaction volontaire avec les parties intéressées.

Pour aller au-delà de cet engagement, l'INDR a créé le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR» qui est un outil offert aux entreprises désireuses de formaliser leurs efforts en la matière, de partager leurs expériences, d'évoluer en communauté et de communiquer leurs efforts et réussites vis-à-vis de leurs salariés et du monde extérieur. Ce label se décline en trois certificats qui s'obtiennent individuellement, adressant chacun un pilier du modèle RSE: Social et Egalité des chances professionnelles, Gouvernance et Environnement.

Un avantage clé que les entreprises tirent de la RSE est celui de l'augmentation de l'engagement et de la loyauté envers l'entreprise et de la motivation de ses salariés, de leur capacité d'innovation et de leur productivité. Notons aussi que le dialogue dans l'entreprise évolue positivement sous l'influence des actions RSE, engendrant une réduction de l'absentéisme et une appréciation réaliste des revendications salariales.

Tous les mois, le Merkur, en collaboration avec l'INDR, propose désormais à ses lecteurs des exemples de bonnes pratiques au sein des entreprises luxembourgeoises.

”Language
is the
painting
of our
belief.”

ANTOINE DE RIVAROL (1753 – 1801)

« Carte Blanche » pour les langues.
Notre programme de formations sur mesure est adapté aux besoins des entreprises et des particuliers.



61, rue de Strasbourg
L-2561 Luxembourg
T. +352 40 39 910
info@prolingua.lu



L'engagement en RSE des entreprises citées ci-dessus va évidemment bien au-delà des exemples de bonnes pratiques illustrées.

Si vous aussi, vous souhaitez faire connaître vos efforts en matière de RSE, alors n'hésitez pas et contactez-nous par e-mail à l'adresse: indr@indr.lu ou par téléphone: (+352) 27 33 01

Si vous souhaitez évaluer l'état d'avancement de votre entreprise en matière de RSE, alors nous vous invitons à consulter le site de l'INDR: www.indr.lu

Caceis s'associe aux institutions de microfinance

Le Groupe Crédit Agricole s'est associé au Grameen Trust pour susciter ou soutenir des initiatives de microfinance dans des pays émergents. La fondation luxembourgeoise Grameen Crédit Agricole Microfinance a ainsi pour objectif d'accompagner le développement des Institutions de Microfinance (IMF) dans les pays émergents ou en voie de développement. Elle propose aux IMF une gamme complète de financements, sous forme de crédits, garanties, fonds propres, ainsi qu'une plateforme de conseil, d'échange et d'assistance technique. Elle sera prioritairement orientée vers les IMF à vocation agricole et rurale. Son Altesse Royale, la Grande-Duchesse de Luxembourg, a accepté de siéger au conseil d'admini-

nistration de la Fondation, aux côtés du Professeur Yunus, Prix Nobel de la Paix 2006, fondateur et Président de la Grameen Bank. Depuis 30 ans, la Grameen Bank a démontré l'efficacité sociale du micro crédit, et plus largement de la microfinance, dans la lutte contre la pauvreté, ainsi que la viabilité de son modèle économique dans le contexte des pays émergents.

- **Dénomination:** CACEIS Bank Luxembourg
- **Activité:** Banque
- **Localisation:** Luxembourg-Ville
- **Effectif:** 375 personnes.



■ José Benjamin Longree,
Business Development Director

Allen & Overy Luxembourg permet le travail flexible

Diverses formes de travail flexible sont envisageables au sein du cabinet et ce dans le cadre de la politique générale du groupe Allen & Overy visant à contribuer à l'amélioration de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée de ses employés et collaborateurs. L'objectif est de permettre à des individus dont les circonstances le requièrent d'avoir recours à des modalités de travail différentes, conciliables avec les besoins du cabinet et de ses clients et dans un souci d'équité par rapport à leurs collègues. Différentes formes de travail flexibles sont envisageables: travail à domicile, travail à temps partiel, partage de travail, horaire décalé, congé non payé (dans une limite de trois mois, afin de passer des examens ou pour des circonstances personnelles). Le cabinet a la volonté

d'intégrer les familles de ses collaborateurs à certaines de ses activités sociales auxquelles les conjoints et parfois les enfants sont invités («A&O Family Day», «Housewarming Party», Soirée de Noël, Week-end de ski,...). La recherche d'un équilibre a pour objectif d'entretenir le bien-être psychologique de ses employés et collaborateurs et donc la stabilité de ses équipes.

- **Dénomination:** Allen & Overy Luxembourg
- **Activité:** Etude d'avocats
- **Localisation:** Luxembourg-Ville (Kirchberg)
- **Effectif:** 135 personnes.



■ Marc Feider, Senior Partner

EN BREF

Sun Horizon

La thérapie lumière en exclusivité au Luxembourg

Sous l'impulsion de Patrice Vion, Sun Horizon vient d'ouvrir ses portes au 36-38 Grand-Rue (Centre Brasseur) à Luxembourg.

Ce centre de thérapie lumière et de bronzage avec ou sans U.V. est entièrement dédié à l'embellissement de la peau. La thérapie lumière permet le déclenchement de réactions photochimiques intracellulaires naturelles, améliorant considérablement l'aspect de la peau et la production de collagène. Les séances traitent le visage et/ou le corps. Un faisceau de lumière de 633 nanomètres stimule les tissus les plus profonds de la peau et permet ainsi de prévenir le vieillissement de la peau, de nettoyer les peaux à problèmes, d'uniformiser le teint et la texture de la peau et d'éclaircir les lentigos (taches causées par le soleil). Sun Horizon est également un centre de bronzage. Pour un bronzage sous U.V. Sun Horizon dispose de trois sortes de solariums en fonction des différents types de peau. Des conseillères diplômées sont à disposition des clients pour les orienter. Pour un bronzage sans U.V. Sun Horizon possède une douche auto-bronzante «California Tan», qui utilise la technologie exclusive «Microcore»: la lotion vaporisée est attirée par la peau tel un effet magnétique, c'est le système «électrostatique». Le résultat est naturel, homogène, sans tache et le bronzage tient 5 à 7 jours. Informations sous: www.sunhorizon.lu.

Mindforest

Changing News: un outil pour la gestion du changement organisationnel

En 10 ans d'existence sur la place luxembourgeoise, MindForest s'est forgé une solide réputation en tant qu'acteur incontournable des projets de gestion du changement et du management de transition. Pour fêter ce 10^e anniversaire,

MindForest a choisi d'offrir à ses clients et aux internautes une nouvelle plateforme d'informations et d'échange consacrée au «Change Management». Baptisée «Changing News», cette plateforme est en ligne sur: www.changingnews.eu/. Parce que les entreprises évoluent et se transforment toujours plus vite, être informé sur les techniques, méthodes, nouveaux concepts, mais aussi maîtriser des démarches déjà éprouvées concernant le «change management», s'avère crucial pour les managers et dirigeants d'entreprises. Changing News propose toute l'information utile rassemblée au sein d'un même espace. Qu'il s'agisse de bonnes pratiques, d'apports théoriques ou d'études de cas, MindForest mobilise son réseau d'experts, composé de consultants, de chercheurs et de professionnels, afin de suivre l'actualité du change management.

BGL BNP Paribas

Don de EUR 50.000.- EUR pour la Croix-Rouge

Les représentants de BNP Paribas à Luxembourg ont récemment remis un chèque d'une valeur de EUR 50.000.- à Jacques Hansen, Directeur de la Croix-Rouge luxembourgeoise. BNP Paribas était représentée par Eric Martin, Responsable Pays de BNP Paribas et Président du Comité de direction de BGL BNP Paribas, Carlo Thill, Président du Comité de direction de BGL BNP Paribas, et Thierry Schuman, membre du Comité de direction de BGL BNP Paribas et Responsable des Ressources Humaines pour les entités du groupe BNP Paribas à Luxembourg. La remise de chèque a eu lieu en présence des délégations du personnel des entités de BNP Paribas à Luxembourg. La remise de ce don fait suite à un appel de fonds initié par les Ressources Humaines et les Délégations du Personnel des entités de BNP Paribas à Luxembourg afin d'apporter de l'aide aux victimes du grave tremblement de terre qui a frappé Haïti. Lancée sous le slogan «100 abris pour les sans-abris», l'action a connu un succès impressionnant. Les sommes récoltées, qui ont été complétées par

Protection de l'environnement

LuxairCargo reçoit le label de qualité de la SuperDrecksKëscht fir Betriber



Photo (de gauche à droite): Armand Renckens, LuxairCargo; Paul Nilles, LuxairCargo; Eric Corrigan, représentant de SuperDrecksKëscht; Mme Hjoerdis Stahl, Executive Vice-Président LuxairCargo; Vic Thommes, LuxairServices Equipment; Raymond Gilbertz, LuxairServices Equipment; Paul Arendt, LuxairServices Buildings & Constructions

LuxairCargo a été récompensé par le label de qualité SuperDrecksKëscht fir Betriber pour l'engagement dont il fait preuve en termes de protection concrète de l'environnement. Le label de la SuperDrecksKëscht fir Betriber est une marque de qualité délivrée pour une gestion écologique des déchets. Il est octroyé aux entreprises et aux institutions privées et publiques qui appliquent le concept de la SuperDrecksKëscht fir Betriber et contribuent ainsi activement à protéger l'environnement en procédant à une gestion moderne des déchets. Le concept de prévention et de gestion écologique des déchets a été mis au point avec le conseiller de la SuperDrecksKëscht fir Betriber, une action commune du ministère de l'Environnement et de la Chambre des Métiers.

La mise en œuvre du plan de gestion écologique des déchets est contrôlée et évaluée selon des critères définis. Ces critères sont entre autres la mise en œuvre de mesures de prévention et de

réduction des déchets, la collecte sélective de substances résiduelles ainsi que la coopération avec des entreprises d'élimination agréées, garantes d'un recyclage qualitatif et d'une élimination écologique de ces substances résiduelles.

Un autre critère important de la gestion écologique des déchets est la responsabilisation de tous les salariés, c'est-à-dire leur information et motivation. Au sein de l'entreprise, le label de qualité est un élément essentiel de la gestion de qualité pour LuxairCargo. Par ailleurs, LuxairCargo considère la gestion écologique des déchets comme une contribution pour assurer un avenir durable et est fier d'assumer ainsi sa responsabilité sociale. Titulaire du label de qualité, LuxairCargo s'engage à se soumettre chaque année au contrôle et à continuer à placer la prévention et la réduction des déchets au centre de la gestion des déchets de l'entreprise. Le label SuperDrecksKëscht fir Betriber est certifié selon la norme internationale ISO 14024:2000. ■

Imagin: déjà 40.000 abonnés



La communauté des fans de la télévision numérique imagin a atteint le nombre magique de 40.000 abonnés. Ceci représente une forte progression de plus de 60 % sur la même période en 2009. Les équipes des sociétés Nokia Siemens Networks et Eltrona Interdiffusion se réjouissent de voir la communauté de leurs abonnés numériques atteindre le seuil des 40.000 abonnés aux différents bouquets proposés.

En termes de statistiques, cette communauté s'est vue grandir de plus de 60 % en moins d'un an. Qu'est-ce qui explique ce succès? «La clé de notre succès se résume en deux points. En premier lieu, la qualité de nos services envers nos abonnés et clients professionnels (telles que les collectivités ou administrations communales) est de première catégorie. Nos clients peuvent se targuer d'être raccordés à la plus performante tête de réseau TV actuellement en place au Luxembourg. Tout le staff de Nokia Siemens Networks et d'Eltrona Interdiffusion est à 100 % dédié à répondre pro-activement aux exigences les plus diverses et complexes des clients. Plus de 40 ans d'expérience du métier sont une valeur inestimable que nos clients savent apprécier. Dans la plus value des services imagin vient s'ajouter la nouvelle

gamme d'équipement multimédia tels que les décodeurs qui possèdent une ergonomie améliorée pour leurs utilisateurs. Secundo, nous constatons une nette progression de nouveaux abonnés aux services imagin malgré une concurrence en pleine effervescence. La variété de programmes numériques intéresse une très vaste communauté de clients. Nous ajoutons régulièrement de nouveaux programmes TV très à la mode. NGW et Disney XD, compris dans le bouquet SKY, sont parmi les derniers à venir s'ajouter qui intéressent les jeunes les plus branchés», explique Pascal Casel, responsable des services CATV et engagé dans le développement de tous les nouveaux programmes TV.

Pour les clients imagin, les partenaires Nokia Siemens Networks et Eltrona Interdiffusion se réservent encore quelques belles surprises cette année. Le lancement de divers programmes/bouquets supplémentaires dans l'univers Sky va plaire à beaucoup de fidèles et le nombre important de nouveaux abonnés pourra se régaler d'une offre variée qui satisfera les téléspectateurs les plus exigeants. Pour les sportifs parmi les abonnés, la Bundesliga fera en sorte à ce que leur foyer se transforme en stade à «Haute Définition». Plus d'informations sur www.imagin.lu. ■

EN BREF

une donation du groupe, seront utilisées pour l'achat et la distribution de «shelter kits», des abris d'urgence permettant de loger temporairement les personnes dont les habitations ont été détruites. Un kit d'habitation d'urgence coûte environ 50 euros. La somme de 50.000.- récoltée aura donc permis d'acheter non seulement 100, mais un total de 1.000 abris.

Luxembourg Mon Amour

Pari gagné!

Lancé le 22 septembre 2009 devant la Philharmonie avec le décollage d'une montgolfière, le projet «Luxembourg Mon Amour» s'était fixé pour but de défendre la réputation du Luxembourg, en particulier dans les médias internationaux. Avec la sortie du livre éponyme et le décollage immédiat des ventes – plus de 800 livres vendus en 7 jours – le pari a été gagné. Pour participer à cette initiative, il suffisait d'envoyer un texte de 2.300 caractères maximum en répondant à la question: «Pourquoi aimez-vous le Luxembourg?». 200 personnes ont envoyé un texte. Les 40 meilleurs ont été publiés sur www.luxembourgmonamour.com. Parmi eux, 24 perles ont été sélectionnées et figurent dans le livre paru le 28 janvier 2010 à 2.000 exemplaires. La principale surprise est venue de la nationalité des participants: beaucoup d'étrangers ont pris part au projet. Preuve que l'on peut aimer le Luxembourg, sans pour autant être Luxembourgeois. Désormais vous pouvez poster vos tweets sur le Luxembourg. Le message ne devra pas excéder 140 caractères. Les meilleurs tweets figureront dans un chapitre spécial des prochaines éditions du livre. Luxembourg Mon Amour sera ainsi publié chaque année. La version anglaise du livre paraîtra en juin 2010 et la deuxième édition en français en Janvier 2011.



ArcelorMittal

Annonce des résultats pour l'ensemble de l'année et pour le quatrième trimestre 2009

ArcelorMittal, le leader mondial de la sidérurgie, a annoncé ses résultats pour le quatrième trimestre et les douze mois de l'année clos au 31 décembre 2009. Les éléments marquants sont l'amélioration de 24 % du taux de performance en santé et sécurité du travail en 2009 et des expéditions de 71,1 millions de tonnes en 2009 et de 20 millions de tonnes au quatrième trimestre 2009, en progression de 10 % comparées au troisième trimestre 2009. L'EBITDA est de \$ 5,8 milliards en 2009 et de \$ 2,1 milliards au quatrième trimestre 2009, en progression de 34 % comparé au troisième trimestre 2009. La dette nette a pu être réduite à \$ 18,8 milliards, soit une diminution de \$ 13,7 milliards depuis le début de la crise économique internationale. L'utilisation des capacités a été augmentée à 70 % au quatrième trimestre 2009 et les coûts ont été réduits durablement de \$ 2,7 milliards sur une base annuelle au quatrième trimestre 2009 et le groupe est en voie d'atteindre \$ 5 milliards de gains de gestion en 2012. Pour le premier trimestre 2010, le groupe prévoit un EBITDA compris entre \$ 1,8 milliard et \$ 2,2 milliards.



www.roche- bobois.com

Lancement du nouveau site Internet

Roche Bobois vient de mettre en ligne son nouveau site web, doté d'un contenu, d'une navigation et de fonctionnalités pensés pour les attentes et la pratique actuelle des internautes. Un site qui s'adapte à toutes les tailles d'écran pour afficher systématiquement les images en plein écran avec une qualité rarement atteinte. Une navigation par mur d'images dynamique en 3D inspiré de Cool Iris: un geste de la souris permet de se déplacer dans les images de manière ultra fluide. Au delà de sa structure graphique particulièrement aboutie, ce nouveau site propose une découverte en profondeur des valeurs, des collections



EN BREF

et des offres de la société de décoration intérieure, présente dans 40 pays avec plus de 240 magasins. Le nouveau site Roche Bobois est accessible en français, anglais, espagnol et italien. Les versions en portugais, grec, russe et chinois seront disponibles sous peu.

P&T

Remise des diplômes à de jeunes stagiaires du CNFPC

En septembre 2009, l'Entreprise des P&T a accueilli 8 jeunes techniciens, inscrits auprès de l'Administration de l'Emploi (ADEM), dans le cadre d'un projet emploi-formation d'une durée de 3 mois. P&T a souhaité participer à ce programme de l'Etat en faveur de l'emploi en étroite collaboration avec le Ministère du Travail et de l'Emploi et le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle. Les stagiaires, tous âgés entre 20 et 25 ans et à la recherche d'un emploi, ont été présélectionnés par l'ADEM. Ils ont ensuite été encadrés par des formateurs de P&T et du Centre National de Formation Professionnelle Continue (CNFPC) et ont suivi un apprentissage au niveau théorique ainsi que plusieurs stages pratiques dans les différents services de la Division des Télécommunications de P&T. A l'occasion de la remise des diplômes en présence de Madame Mariette Scholtus, directrice de l'ADEM, MM. Georges Kirsch et Jean-Jacques Urth de l'ADEM et Guy Olinger du CNFPC, M. Pierre Oesch, responsable des Ressources Humaines P&T a souligné l'importance que l'entreprise attache à ce type de programme. La période de formation ayant été un succès pour l'ensemble des stagiaires, une proposition de contrat leur a été faite. P&T a le plaisir de les compter désormais tous parmi ses collaborateurs.



Le développement du projet Campus Contern, situé à proximité du centre-ville et de

Immobilier

Class'route s'installe au Campus Contern

l'aéroport de Luxembourg, a démarré avec beaucoup de succès. Le 1^{er} immeuble, nommé «Alouette», livré en juin dernier, avait été pris en occupation, dès la livraison des surfaces ($\pm 2.900 \text{ m}^2$), par Mach, multinationale en télécommunication. Seulement 3 mois après la livraison du bâtiment «Alouette», le 2^e immeuble, nommé «Bouvreuil», a été livré, agrandissant le Campus d'environ 2.900 m^2 et accueillant son premier locataire dès mars 2010.

En effet, class'route y ouvrira son 6^e restaurant au Luxembourg sur une surface de 125 m^2 . A partir du mois de mars 2010, René Maujard y accueillera les clients sis 17 rue Edmond Reuter à 5326 Contern. Avec plus de 20 ans d'expérience et 110 restaurants ouverts à ce jour class'route est le spécialiste de la restauration rapide à la française et proposer un service de livraison sur le lieu de travail, un service de vente à

emporter et la possibilité de déjeuner sur place dans un décor moderne et chaleureux. A travers une gamme de sandwiches croustillants, salades originales, plats mijotés, mais aussi cofrets repas, l'enseigne s'adresse principalement aux entreprises et salariés à la recherche d'un moyen de déjeuner rapide, pratique et qualitatif.

Le complexe Campus Contern comprendra à terme 8 immeubles qui totaliseront près de 24.000 m^2 d'espaces de bureaux. Campus Contern est un développement immobilier développé en fonction des besoins des locataires recherchant une localisation favorable à leur croissance tout en réalisant une sensible réduction de leurs coûts immobiliers. Campus Contern permet d'économiser jusqu'à 60 % à travers un loyer compétitif de $17 \text{ €/m}^2/\text{mois htva}$ et des charges communes s'élevant à maximum $2,5 \text{ €/m}^2/\text{mois htva}$. De plus le bâtiment dispose d'un excellent ratio brut/net de 87 % ce qui montre son efficacité au niveau de l'utilisation de l'espace. Les immeubles sont équipés d'installations techniques à la pointe de la technologie (chauffage et climatisation par plafond actif et thermopompes éco-énergétiques récupérant l'énergie, faux plancher technique, ...). Campus Contern propose également un excellent ratio de parkings: quasiment une place de parking est à disposition par poste de travail, grâce au grand parking souterrain et aux emplacements extérieurs situés autour du campus. Le paysage verdoyant du parc et des alentours assure des moments de tranquillité et de beauté naturelle aux occupants. Valeres Project Developments et Valad Property Group développent conjointement le Campus Contern. Plus d'informations sur www.campuscontern.lu.



Abitare s'agrandit à Junglinster

Depuis cet automne, Abitare Junglinster compte désormais quatre enseignes sur 2.700 m² et deux niveaux. Abitare Kids, consacré aux bébés, enfants et juniors se déploie maintenant sur 2.000 m², ce qui en fait un des plus grands magasins d'Europe offrant à la fois la puériculture, le meuble, la déco et le jeu pour des tranches d'âge allant de la naissance à la pré-adolescence. La gamme Flexa prend de l'ampleur et devient une enseigne à part entière sur 200 m². Tandis que Abitare Factory et Abitare Tenzo son développés sur 250 m² chacun.

Fondé en 2005, au Centre commercial Laangwiiss II de Junglinster, le magasin Abitare Kids a toujours eu pour ambition d'offrir une sélection de produits qui vont plaire et satisfaire le client. «Plutôt que de multiplier les références, l'enseigne a fait le choix d'une sélection pointue en terme de qualité, d'originalité et de présentation. Nous avons effectué une présélection pour que nos clients s'y retrouvent et n'aient que le meilleur», explique ainsi Fran-

çois Bourmanne, le directeur d'Abitare Kids. Après des travaux importants, l'enseigne se déploie désormais sur deux niveaux et a pu apporter un soin particulier à la présentation des produits tout en augmentant largement les collections. «Nous avons créé un concept global autour de l'enfant tant en terme de gammes qu'en termes d'âge», argumente le directeur. Le domaine du bébé est toujours très présent, et se voit doublé en termes de surface, avec une sélection pointue de tous les accessoires de puériculture nécessaires, des meubles hauts en couleurs dont une large gamme de chambre à coucher de bébés et d'enfants.

Le service de listes de naissance est très performant et permet la consultation et le paiement sécurisé en ligne de tous les articles choisis par les futurs parents. En outre, les possibilités de livraison et de montage continueront à satisfaire les clients. L'univers de l'enfant, tant dans les meubles que dans les accessoires décoratifs a pu être développé, tout en gardant ce qui fait l'esprit



Abitare: des couleurs, de la qualité, du design et une écoute attentive aux tendances. Les jouets, jeux d'éveil et loisirs créatifs prennent aussi désormais une place de choix. Un espace de détente, de jeux et de créativité est proposé au centre du magasin où des ateliers créatifs seront régulièrement proposés (gratuitement, les mardis et jeudis après-midi à partir de mars) et où les enfants peuvent organiser leur anniversaire. ■

AXA Luxembourg: Nouvelle année de croissance profitable

Dans le contexte d'une année 2009 marquée par une situation socio-économique très difficile mais également par une reprise des marchés financiers, AXA Luxembourg a réussi à accélérer sa croissance dans le marché local. Le chiffre d'affaires, en progression de 10,5 % à près de 166 millions d'euros, a connu une évolution favorable tant en opérations vie que non-vie. 2009 a également vu se poursuivre l'amélioration du taux de satisfaction de ses clients et une consolidation de l'indice d'engagement de ses collaborateurs.

Le chiffre d'affaires s'établit à 93,2 millions d'euros en progression de +3,8 % avec une évolution quasi équi-

valente du marché des particuliers en progression de +3,7 % à 55,2 millions d'euros et du marché des entreprises de 3,9 % à 38,1 millions d'euros. La croissance du chiffre d'affaires s'est accompagnée d'une excellente tenue de la rentabilité des opérations avec un résultat net de 12,2 millions d'euros, en hausse de +44,3 %. La qualité de souscription, la vigueur retrouvée des marchés financiers et la survenance d'un faible nombre de sinistres graves expliquent essentiellement cette performance.

Les primes brutes émises enregistrent une forte augmentation de +20,6 % à 72,4 millions d'euros. Ce développement marqué provient à la fois du marché des entreprises en augmentation de



5,2 % à 28,3 millions d'euros et du marché des particuliers en forte progression de +33,2 % à 44,1 millions d'euros. A noter le fort regain d'intérêt pour l'épargne à taux garanti compensant le ralentissement des assurances liées aux crédits immobiliers. Comme pour les opérations non-vie, cette solide progression s'est accompagnée d'un retour à la rentabilité avec un résultat net à 3,7 millions d'euros. La solvabilité des entités s'est encore renforcée dans le courant

de l'année 2009 principalement par la reprise des marchés actions des 3 derniers trimestres: le taux de couverture de la marge de solvabilité est de 266 % représentant un excédent de moyens par rapport au montant à couvrir de plus de 62 millions d'euros.

Engagée depuis plusieurs années dans une politique RSE (responsabilité sociétale des entreprises), AXA est fortement soucieuse de la contribution de l'entreprise à la société et à un déve-

loppement économique durable. En 2009, la compagnie a continué à développer des initiatives et actions concrètes en matière de prévention routière et de sensibilisation par rapport aux futurs enjeux sociaux notamment en matière de pensions. AXA s'est par ailleurs vue décerner le «Socially Responsible HR Initiative Award» couronnant ses efforts à l'égard de son personnel. ■

Communication et marketing

L'agence Mikado souffle ses 20 bougies



Le 1^{er} mars 1990, Jean-Luc Mines lance l'agence de communication Mikado et est rejoint peu après par Camille Groff. Amis depuis l'université, ils unissent leurs compétences pour développer au mieux leur agence de communication. Jean-Luc Mines aux commandes de la création, Camille Groff à la gestion de l'entreprise.

Très vite, ils mettent en place une structure semblable aux plus grandes agences internationales en recrutant «un team créatif», à savoir un directeur artistique et un concepteur-rédacteur. Dès le début, la créativité est donc considérée comme la pierre angulaire de la société.

La petite entreprise grandit doucement mais sûrement. En 1995, Mikado réalise l'entièreté de la communication de la ville de Luxembourg, alors nommée capitale européenne de la culture. En 20 ans, Mikado a récolté près de 50 prix créatifs, au Luxembourg mais également à l'international, fait très rare pour une agence luxembourgeoise. De la création certes, mais toujours au service de l'annonceur. Ce que confirment Jean-Luc Mines et Camille Groff: «La créativité est vraiment indissociable de notre fonc-

tion d'agence de communication. Elle seule permet à un produit de se démarquer de la concurrence, de ne pas passer inaperçu dans un rayon ou d'offrir un message pertinent et mémorable.»

Mikado est devenu au fil du temps une référence connue et reconnue du paysage de la communication au Luxembourg grâce à ses réalisations diverses, telles que la campagne de lancement des motos Kymco en France, le logo Astra, le spot télévisé Pizza Hut, le lancement de lux-Airport ou encore le «rebranding» de la BGL. Autant de projets qui ont marqué l'histoire de l'agence et forgé sa réputation. Pour son 20^e anniversaire Mikado s'offre une nouvelle identité visuelle et un nouveau site Internet sous www.mikado.lu. ■

Santé

Laboratoires Ketterthill: La santé mobile sur iPhone

Dans le cadre de l'amélioration continue des services proposés aux patients et aux médecins et afin de contribuer au développement des outils s'inscrivant dans le programme e-Santé du Gouvernement, les laboratoires Ketterthill viennent de lancer sur plateforme mobile iPhone une solution d'accès aux résultats d'analyses du laboratoire développée par Pragma Consult en par-

tenariat avec la société Mips et les P&T Luxembourg avec l'aide de leur division LuxGSM.

Depuis plusieurs années, via le site web www.ketterthill.lu, les laboratoires Ketterthill proposent aux médecins d'accéder en temps réel aux résultats d'analyses de leurs patients grâce à l'interface Cyberlab. En 2009, l'outil web Cyberlab a évolué vers la prescription électro-

nique et son intégration dans les logiciels de gestion de cabinets médicaux utilisés au Luxembourg est en cours de réalisation. En 2008, les patients ont également pu bénéficier d'un accès en ligne à leurs résultats d'analyses grâce à la solution web iLab qui constitue un véritable dossier médical biologique contenant tout l'historique des données du patient. Dorénavant, en complément de l'accès

«desktop», patients et médecins peuvent bénéficier d'un accès mobile sécurisé en 3G ou en WiFi aux données médicales via l'application Ketterthill sur iPhone, téléchargeable sur l'AppStore d'Apple. Toutes les consultations sont cryptées et le médecin pourra être identifié grâce à la carte SIM de son téléphone tout en étant en 3G sur un réseau privé sécurisé hors de l'internet. Un mot de passe et une clé de déverrouillage du dossier viennent compléter la sécurité de l'accès aux données sur la base du protocole déjà utilisé dans le secteur bancaire.

L'iPhone entre dans les technologies de la santé au service de la médecine en proposant une fonction innovante pour alerter les médecins en cas de résultats pathologiques. En effet, grâce aux fonctions de notification du terminal mobile, le médecin pourra recevoir des alertes en temps réel qui l'aideront à prendre en charge le patient dans les meilleurs

délais qu'il soit au cabinet ou en visite à domicile. Dans le futur, la prescription électronique via Cyberlab sera transposée dans sa version mobile dès la mise sur le marché par Apple de la tablette tactile iPad offrant un plus grand confort d'utilisation. A cette occasion, les médecins pourront également bénéficier de l'accès à une base de connaissance et d'expertise en ligne qui viendra compléter les services de Cyberlab pour l'aide à la prescription et l'interprétation des résultats biologiques.

L'application permet en outre grâce à la technologie de géolocalisation de guider l'utilisateur vers le centre de prélèvements qui répond le mieux au besoin identifié. Elle affiche les centres présents dans un rayon de 3 km, 10 km, 20 km de l'endroit où l'utilisateur se trouve ou à l'échelle du pays. Une signalétique dynamique indique l'ouverture ou la fermeture des centres. Un système de navigation calcule



l'itinéraire et le temps nécessaire pour s'y rendre. L'actualité du laboratoire se découvre dans la rubrique «News» sous forme d'un flux RSS envoyé depuis le site web www.ketterthill.lu. ■

Grande distribution

Un an de succès pour la carte clients Cactus

La carte clients de Cactus fête son premier anniversaire. C'est en février 2009 que les supermarchés Cactus lançaient leur carte de fidélité. Dès le début, le succès fut au rendez-vous. Depuis plusieurs années déjà, Cactus proposait des cartes pour différents groupes (seniors, jeunes mariés, amateurs de vin, personnel) et des actions de fidélisation ponctuelles. Le succès de ces actions ainsi que des nombreux concours a pesé dans la décision de concevoir une carte clients pour tout public. Mais comme le slogan de la carte le précise – «Ee staarkt Stéck» – Cactus a surtout voulu offrir à ses clients une carte de fidélité unique en son genre.

Gratuite, simple et généreuse: telles sont les 3 qualités annoncées pour la carte Cactus. Par tranche de 500 points, le client peut demander un bon d'achat de 5 euros et le déduire lors de ses prochains achats. Il peut aussi se procurer des articles cadeaux pour une valeur très intéressante. En même temps que la carte principale, chaque client reçoit 3 mini-cartes qui, comme la carte principale, permettent de récolter et de dépenser ses points. Le client reçoit 1 point

par euro dépensé chez Cactus ou dans un restaurant du groupe. Mais passer à la caisse ne constitue pas le seul moyen d'obtenir des points car Cactus récompense aussi la fréquentation en donnant 50 points supplémentaires au client qui visite au moins 5 fois par mois un de ses points de vente. De plus, des produits épargne présents dans les supermarchés du groupe ainsi que des actions spéciales permettent de gagner régulièrement encore plus de points. Les clients ne s'y trompent pas et le succès est immédiat. En une quinzaine de jours, ce sont plus de 100.000 cartes clients Cactus qui ont été distribuées.

L'écologie étant un thème cher à Cactus, une partie du chiffre d'affaires lié à l'utilisation de la carte clients est consacrée à l'aménagement d'une réserve naturelle d'une cinquantaine d'hectares dans la commune d'Heinerscheid au nord du pays, en collaboration avec la Fondation Hëllef fir d'Natur. En 2009, plusieurs travaux ont été menés en parallèle. Des activités de sensibilisation des enfants ont eu lieu dans différents Cactus. Un sentier de découverte du Cactusbësch a été planifié. Le parcours est fixé et les différen-

tes stations didactiques sont définies. En 2010, des bovins de race Galloway viendront pâturer le long du ruisseau, ce qui permettra à cette zone humide de retrouver sa biodiversité d'antan. Désormais, la carte clients Cactus peut aussi être utilisée dans les Cactus Shoppi présents principalement dans les stations d'essence Gulf et Total. Pour 5 euros dépensés, le client reçoit un point. A noter que cela ne concerne pas que les achats dans le shop lui-même, mais aussi les dépenses en carburant! Les Cactus Shoppi sont actuellement au nombre de 14. Plusieurs ouvertures sont prévues dans les mois à venir, preuve du dynamisme de cette toute nouvelle enseigne. Plus d'infos sur www.cactus.lu. ■



Belval – Großprojekt von nationaler Bedeutung

Der Umbau des ehemaligen Industriestandorts Belval in ein 160 Hektar umfassendes modernes Wohn-, Arbeits- und Freizeitzentrum, in dem langfristig 7.000 Menschen leben und 20.000 – 25.000 Menschen arbeiten werden, ist eines der größten Urbanisationsprojekte der Luxemburger Geschichte. An dieser Stelle werden wir jeden Monat in Bild und Wort über das Voranschreiten dieses ehrgeizigen Mammutprojektes berichten.

Leute live – Das Leben in Belval

Heute gibt es O-Ton! Radio Belval im Merkur sozusagen. Wir haben mit soeben eingezogenen Bewohnern von Belval und dem Gründer eines Unternehmens, das in Belval investiert, gesprochen.

Wer weiß besser, was den Charme von Belval ausmacht, als Menschen, die hier wohnen und arbeiten? Dreien von ihnen haben wir fünf Fragen gestellt:

1. Kurze Story „Wie bist Du nach Belval gekommen?“
2. Was sind die Vorteile von Belval, warum macht es Spaß, hier zu leben?
3. Wie sieht Belval in 5 Jahren aus?
4. Wenn wir einen Film über Belval machen – was wäre eine gute Musik dazu?
5. Belvals Faszination in einem Wort?

■ Bob, 27, Banker

1. Ich bin 2008 nach Belval gekommen, bei mir war es eine Kombination aus Interesse für den Wohnort Belval und der Gelegenheit für ein gutes Investment.
2. Auch eine Mischung der unterschiedlichsten Faktoren: die Leute hier, das urbane Lebensgefühl, ich habe alles vor meiner Haustür und muss, wenn ich keine Lust habe zu Hause zu kochen das auch nicht tun. Letzte Woche habe ich mein Auto überhaupt nicht benutzt. Sehr angenehm! Der Umweltgedanke hier in Belval gefällt mir ebenso, wie mein extrem kurzer Weg zum Arbeitsplatz.

3. Wird sich dynamisch weiterentwickeln. Mit der Universität und den Forschungsinstituten zum Hot Spot der Forschung in Luxemburg werden.
4. Ganz klar: „Porcelain“ von Moby.
5. „Historisch-contemporain.“

■ Valérie, 25, Staatsbeamtin

1. Ich habe einen Standort gesucht, von dem ich schnell und einfach zu meinem Arbeitsplatz in Luxemburg Stadt komme... und genauso schnell wieder nach Hause. Eine Freundin hat mich auf Belval aufmerksam gemacht und die Lage hat mir gleich gefallen.
2. Weil man nach der Arbeit so ziemlich alles an einem Platz hat und keinen Zeitverlust: Sport, Fitness und

Entspannung und wenn das zweite Einkaufszentrum jetzt auch noch fertig wird, ist das Angebot noch größer. Was mir besonders gefällt: ich brauche hier kein Auto.

3. Noch mehr Leute, noch lebendiger und noch einfacher zu finden, was die Beschilderung betrifft.
4. Die Musik von einem großen, riesigen Film. Cinemascope. Etwas, das ungewohnt für Luxemburg ist. „Titanic“ fällt mir ein, aber das passt vom Bild her weniger, denn die ist untergegangen und Belval natürlich nicht.
5. Sehr schwer zu sagen. Ich entscheide mich für: „modern“.

Sonderfrage für Valérie, da wir wissen, dass sie gerne liest:



Bob, 27, Banker



Valérie, 25, Staatsbeamtin

Was war das erste Buch, das Du in Deiner neuen Wohnung in Belval gelesen hast?

„Zauberberg“ von Thomas Mann.

■ Tom, 25, Krankenpfleger

1. Wie es in die heutige Zeit passt, habe ich mein Wohnung hier im Internet recherchiert, gefunden und auch gekauft.
2. Es ist alles nah beieinander, die Geschäfte, der Sport und auch der Weg zu meinem Arbeitsplatz im Krankenhaus. Und es immer mehr Leben hier.
3. Es geht absolut in die richtige Richtung. Und dass die Universität von Luxemburg kommt und Belval im politischen Interesse steht, zeigt, ja, wie wichtig dieser Standort für alle ist.
4. Auf jeden Fall etwas von „Massive Attack“ – übrigens ein sensationelles Konzert in der Rockhal.
5. Was mir sofort einfällt: „jung“.

■ Nicht nur Hotel, sondern Haus mit besonderer Philosophie: In Belval entsteht derzeit einer der modernsten Hotel-Komplexe in Europa

Pasquale Corcelli, Gründer der gleichnamigen Unternehmensgruppe ist seit mehr als 30 Jahren als Unternehmer im Bau-, Hotellerie- und Gastgewerbe tätig. Agora, die Entwicklungsgesellschaft von Belval sprach mit ihm über sein neuestes Projekt:

Merkur: Sie gehören zu den ersten Investoren, die in Belval bauen. Was fasziniert Sie an diesem Standort?

Pasquale Corcelli: Für uns war es immer wichtig, mit der Zeit zu gehen und moderne, innovative Projekte zu entwickeln. Belval als Quartier zwischen den Gemeinden Esch und Sanem ist für uns ein besonderer Ort. Es ist ein Ort, an dem Zukunft gemacht wird, wo eine ganz neue Form des Urban Living entsteht. Hier mischen sich die wichtigsten Lebens-Aspekte wie Arbeiten, Wohnen, Lernen, Forschen und Studieren, Freizeit, Kultur, Shopping. Und

das alles auf engstem Raum ohne lange Wege und Staus. Wenn Sie hier wohnen, haben Sie alles, was Sie brauchen, direkt vor Ihrer Haustür: Schule, einen großen Park, Geschäfte, ein Kino, vielleicht sogar Ihr Büro. Dieser Mix und die kurzen Wege entsprechen unserer heutigen Lebensform, antworten exakt auf unsere aktuellen Bedürfnisse. Und das wiederum entspricht unserer Unternehmens- und Investitionsphilosophie.

Sie sprechen von der Philosophie des Mixes in Belval. Findet sich diese Philosophie auch in dem Gebäude wieder, das Sie aktuell auf Belval errichten?

Exakt. Auch die „Residence Feiersteppler“, die wir gegenüber vom Belval Plaza I errichten, folgt der Philosophie des Urban Living und der Multifunktionalität. Im Gebäude wird es neben einem klassischen Hotelbereich Geschäfte, Büros und Appartements geben, intelligent voneinander getrennt und doch unter einem Dach vereint. Und das ist das Besondere und Neue an unserem Haus. Das wir mit dieser Mix-Philosophie den Nerv der Zeit treffen, erleben wir auch bei der Vermarktung. Viele Kunden sind von der Idee begeistert. Für Hotelgäste stellen Geschäfte einen echten Mehrwert dar.

Sie haben vor 9 Monaten mit dem Bau des Gebäudes begonnen und man kann nahezu täglich die Fortschritte sehen. Für wann ist denn die Eröffnung vorgesehen?

Wir kommen mit den Arbeiten gut voran und trotz der ungewöhnlich starken Witterungsbedingungen liegen wir voll im Zeitplan. Wenn alles weiter so läuft, wird das Hotel im Dezember seine Pforten öffnen.

*Texte und Fotos:
Hugues SCHLUETER,
Interview Pasquale Corcelli: Agora ■*



Tom, 25, Krankenpfleger



Planung und Umsetzung – die Résidence Feiersteppler



St. Petersburg aus Stahl: Hochofen im Nebel mit Februar-Schnee

Mehr Informationen über Belval bei den umsetzenden Organisationen unter www.agora.lu und www.fonds-belval.lu

Promotion touristique

L'Office National du Tourisme présente ses nouveaux guides du Luxembourg



Les brochures suivantes, éditées par l'Office National du Tourisme sont disponibles gratuitement au bureau d'accueil de l'ONT à la Gare Centrale de Luxembourg et s'adressent tant aux touristes individuels qu'aux organisateurs de voyages en groupe. Ce bureau de l'ONT est ouvert tous les jours de 9.30 – 12.30 et de 13.45 – 18.00 heures. Tél.: (+352) 42 82 82 20 / Fax: (+352) 42 82 82 30, E-mail: info@ont.lu / Internet: www.visitluxembourg.lu, consultation en ligne: <http://www.visitluxembourg.lu/broc-fr.html>.

Toute l'offre de ces brochures est également disponible sur le site Internet de l'ONT (www.visitluxembourg.lu) et la réservation des logements peut se faire directement par le biais d'Internet. En plus le site Internet permet de créer soi-même des offres forfaitaires individuelles sur mesure, comprenant le vol, la réservation d'hôtel, la voiture de location, le passeport touristique LuxembourgCard et l'évènement culturel.

■ Hôtels et Arrangements 2010

Sur 132 pages illustrées, le nouveau «Guide des Hôtels et Restaurants 2010» présente, outre les informations pratiques sur le confort et les prix de 264 hôtels et de restaurants, également plusieurs arrangements forfaitaires. Le forfait «Hôtels Réunis de la Petite Suisse» comprend à côté d'une dégustation de vins également une excursion

au choix en autocar vers la ville de Luxembourg, la région de la Moselle ou encore la ville de Trèves. Les forfaits «Randonnées, vélos et VTT sans bagages» et «Randonnées sans bagage à vélo, à pied au cœur des Ardennes Luxembourgeoises» s'adressent aux fervents du sport et de la nature désireux de découvrir une multitude de sites touristiques. Les bons vivants trouveront leur compte grâce au forfait «Gourmet vum Séi», qui propose, outre un logement dans un hôtel de qualité, la dégustation des produits régionaux lors d'un dîner 4 services. D'autres forfaits, comme «4 saisons» et «Ville de contrastes» permettent la découverte de la ville de Luxembourg. En complément, cette brochure renseigne encore sur différents produits du terroir ainsi que sur l'organisation de séminaires, de conférences et de fêtes de mariages.

La brochure est disponible en éditions néerlandaise/française et allemande/anglaise.

■ Sites et attractions 2010

Grâce à l'édition 2010 de la brochure «Sites et Attractions», le lecteur découvre l'ensemble de l'offre touristique du pays ainsi que les différentes attractions culturelles et de loisirs du Grand-Duché de Luxembourg. La nouveauté de l'année est la mise en avant des 6 thèmes suivants: S'amuser en ville, savourer la campagne; A pied jusqu'aux thermes; Un peu folle

et joyeuse, souvent historique; Meet in Luxembourg; Trendy Shopping et la tentation des gourmets. La brochure est divisée en 5 parties, renseignant sur les régions Luxembourg – la capitale et ses environs, les Ardennes et leurs Parcs Naturels, la Région Mullerthal – la petite Suisse Luxembourgeoise, la Moselle et les Terres Rouges. Grâce au Layout riche en couleurs ainsi qu'à l'utilisation d'une multitude de nouvelles photos grand format, le lecteur pourra plus facilement se rendre compte des beautés que les différentes régions lui proposent. De plus, chaque région dispose d'une rubrique «nos conseils» qui met en avant les attractions principales de ces régions. Les renseignements sur les villes et villages, les visites guidées, les infrastructures sportives, les heures d'ouverture des musées d'histoire, d'art et d'histoire naturelle, des châteaux, du patrimoine religieux, les renseignements relatifs au commerce et au transport ainsi que pour la gastronomie font de cette brochure une véritable encyclopédie touristique. De plus, la brochure «Passport touristique LuxembourgCard» (valable pendant toute l'année), qui offre l'accès à 58 attractions touristiques, ainsi que l'usage gratuit des transports en commun à travers tout le Grand-Duché de Luxembourg.

La brochure est disponible en langue allemande, anglaise, française et néerlandaise.

■ Camping 2010

L'Office National du Tourisme propose aux amis de la nature 57 campings situés dans les 5 régions touristiques du Grand-Duché de Luxembourg. Grâce à l'image et au texte, chacun de ces campings est présenté en détail. Il informe sur sa situation, l'offre touristique et culturelle, le nombre d'emplacements, le confort, les possibilités de sports, les abris couverts, les conditions d'utilisation des infrastructures ainsi que sur la présence d'aires de jeux pour enfants. Le

guide renseigne également sur la situation géographique et l'environnement direct de chaque camping.

La brochure est disponible en éditions néerlandaise/française et allemande/anglaise.

■ Locations de vacances 2010

L'Office National du Tourisme édite chaque année, en collaboration avec «l'Association pour la promotion du tourisme rural», une brochure multilingue en couleurs, contenant les adresses et

descriptions de plus de 79 maisons de vacances, appartements, chambres d'hôtes et chalets. Ces logements peuvent se situer soit à la campagne soit en milieu urbain. La brochure reprend toutes les informations concernant le confort, l'équipement, la taille et la situation des immeubles mis en location, ainsi que leur prix de location par semaine.

Cette publication est éditée en deux versions linguistiques différentes: français/néerlandais et allemand/anglais. ■

XVII^e Journée Nationale de l'Incoming: l'aménagement des villes et villages en faveur du commerce et du tourisme

L'image que fournissent nos villes et villages compte parmi les premiers arguments en faveur d'un séjour touristique au Luxembourg. Or, l'étalement urbain et le mono-fonctionnalisme de l'organisation de l'espace ont transformé maint village en cité-dortoir. Les petites villes et villages perdent leur caractère, deviennent interchangeables. Quel touriste préfère passer ses vacances en milieu périurbain, ou pire dans une région sinistrée par le déplacement du commerce vers les grands axes routiers ou les agglomérations les plus importantes?

Le recoupage d'enquêtes différentes montre que les régions moins fréquentées par les touristes correspondent à celles où les résidents ont tendance à déplacer leurs habitudes de consommation vers d'autres centres d'attrait.

Il est primordial que le dialogue entre acteurs touristiques, autorités municipales, celles de l'aménagement du territoire, les architectes, urbanistes, designers et commerçants s'effectue sans tarder. Il en va de l'attrait du Luxembourg pour le commerce et le tourisme!

L'Office National du Tourisme Luxembourg prend ainsi l'initiative de placer cette année la XVII^e édition de sa traditionnelle Journée Nationale de l'Incoming sous le thème de l'importance de l'aménagement des villes et villages pour le tourisme.

Des conférences publiques, des table-rondes et ateliers de réflexion se tiendront sur ce sujet, et ouverts à tous les milieux désirant augmenter l'attrait de l'environnement bâti pour le meilleur de l'économie nationale. La Journée Nationale de l'Incoming se veut un forum réel de discussion pour avancer sur ce point crucial qui touche le pays en entier.

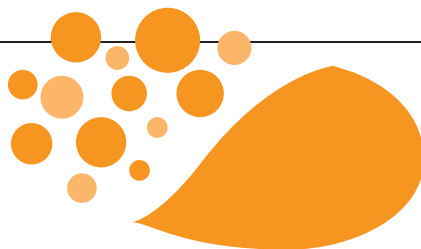
Le programme défini en coopération avec la Fondation d'Architecture et avec l'Ordre des Architectes et Ingénieurs a sélectionné des orateurs de qualité et de provenance internationale. Citons le prof. Dr. Heinz-Dieter Quack, directeur de l'Institut Européen de Tourisme à Trêves, le président de l'Ordre des Architectes et Ingénieurs-Conseils Bob Strotz, Stefan Wemhoener, responsable du label «cittaslow» en Allemagne, l'ingénieur et bourgmestre de la ville de charme Bernkastel-Kues (RFA) Wolfgang Port, Marianne Brausch du Fonds du Kirchberg, l'architecte Tatiana Fabeck et Albert Goedert, urbaniste du projet, directeur du Parc Naturel de l'Our, Philippe Peters, Conseiller du Gouvernement au Ministère du Développement durable et des Infrastructures, et un délégué de Design Luxembourg. La table-ronde sera animée par Mme Andrea Rumpf, historienne de l'art, directrice de la Fondation d'Architecture.

Programme détaillé: www.visitluxembourg.lu, rubrique marketing touristique

Date: 6 mai 2010 de 09.00 à 17.00 heures

Adresse du Jour: Lycée classique/technique de Mersch, Square Marie-Astrid à Mersch

Inscription: 25 € (repas de midi inclus) resp. 20 € (sans le repas) à verser au compte IBAN: LU26 1111 0024 4924 0000 CCPLULL de l'ONT. Infos: M Georges Gitzinger: Tél.: 42828235/26 / E-mail: georges.gitzinger@ont.lu



BOURSE D' ENTREPRISES

Bourse transfrontalière d'Entreprises

un outil performant pour la cession et
la reprise d'entreprises en Grande Région

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».

Pour consulter le détail des dernières annonces, un nouveau site a été mis en place: www.bourse-entreprises.org.

Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

Horeca

Ouest

Réf C2312: Vends fonds de commerce, restaurant, 36 couverts, 16 places sur terrasse, Axe Luxembourg-Arlon.

Réf C1901: Vends fonds de commerce, 60 couverts, cuisine traditionnelle, emplacement touristique vallée des 7 châteaux, grande terrasse, parking privé.

Réf C2273: Vends Sandwicherie, petite restauration. Emplacement dans zone industrielle.

Centre

Réf C1844: Vends restaurant 160 couverts, bar, terrasse. Dresses sur 2 salles restaurant, 1 salle terrasse, 1 salle bar.

Réf C1928: Vends local commercial de 300 m² sur deux niveaux, cave, situation rare et exceptionnelle, 3 appartements de +/- 180 m², travaux à prévoir pour aménager le fond de commerce.

Réf C1888: Cessation des parts d'une société d'achat/vente et import/export de matériel informatique. Représentant des marques Samsung et Canon.

Sud

Réf C2287: Vends café avec petite restauration. 40 places + grande terrasse exploitable avec plus de 100 places. Café situé en plein centre ville, accès piétons et parking proche.

Commerce de détail

Nord

Réf C1900: Vends fonds de commerce de maroquinerie grandes marques.

Réf C1906: Vends fonds de commerce, vente de bijoux et montres fantaisie ainsi que divers accessoires (sacs à mains, portefeuilles etc.).

Centre

Réf C2265: Vends fonds de commerce de magasin de vêtements pour femmes.

Réf C1920: Vends fonds de commerce de magasin de meubles, fournisseur luxembourgeois exclusif de la marque Danish Design sur mesure.

Réf C1832: Vends fonds de commerce de magasin d'articles diététiques.

Réf C1907: Vends fonds de commerce de vêtements pour enfants, multimarques. Situation magasin centrale, grandes vitrines et clientèle habituée.

Réf C1925: Vends société de promotion immobilière avec un capital immobilier propre et loué.

Sud

Réf C1894: Vends commerce de distribution d'articles pour le sport cycliste avec l'autorisation d'ouverture d'un magasin de vélos.

Réf: C2279: Vends fonds de commerce: Centre de fitness, wellness et de remise en forme. Cabines pour massages et kinésithérapie, saunas et hammam. Matériel de fitness haut de gamme, équipement première qualité et aménagement exclusif. Clientèle existante et possibilités faciles de parking.

Services

Nord

Réf C1828: Fleuriste situé sur une route nationale avec passage de 60.000 voitures par jour. Magnifique emplacement avec Parking clients, plus site internet pour vente.

Réf C1873: Vends entreprises de vente et d'installation de Chauffages, Climatisations et Sanitaire.

Pour tout renseignement complémentaire,
la Chambre de Commerce reste à votre disposition
E-mail: bourse@cc.lu – Tél.: (+352) 42 39 39-338
Personnes de contact: Géraldine Flammang et Blazenka Bartolovic

C'est votre

CH₂OIX

Tout au long de notre vie, nous faisons des choix. Petits ou grands, ces choix ont des conséquences sur notre environnement. Saviez-vous que la consommation annuelle d'eau minérale par habitant au Luxembourg est de 140 litres? Riche en minéraux, notre eau provient des sources de la vallée de la Sûre. Un produit local à empreinte écologique positive. Moins de transport, moins de dépense énergétique, moins de pollution, moins de dioxyde de carbone. En buvant l'eau de notre pays, vous préservez notre environnement. Et ce qui est bon pour notre planète est bon pour l'homme.



SOURCES ROSPORT S.A.



CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, le Merkur vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette nouvelle page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



■ Maria Dos Santos

Conseillère à l'apprentissage
Luxembourg School for Commerce

Maria est Conseillère à l'apprentissage auprès de la Luxembourg School for Commerce, qui regroupe l'ensemble des activités de formation de la Chambre de Commerce. Sa mission consiste à entretenir le contact direct et permanent avec les entreprises formatrices, les apprentis et les lycées techniques. Elle encadre et informe les apprentis et les entreprises des conditions et des réglementations de la formation professionnelle en alternance. En effet, la formation en alternance est mise en œuvre dans le cadre de contrats de travail d'un type particulier. Maria participe aux conseils de classe et aux conseils de discipline. Elle peut également agir en tant que médiatrice entre les acteurs du milieu professionnel et scolaire si des difficultés se présentent. De même,

elle signale les irrégularités constatées quant au respect de la législation sur la formation professionnelle et sur le droit du travail. Ce que Maria apprécie le plus dans la mission qui lui est confiée, est la diversité des tâches et les contacts avec les jeunes. Elle éprouve le sentiment d'être utile et de les aider à trouver leur place dans le monde professionnel et dans la société.

Maria partage son temps libre entre les activités culturelles avec ses enfants et la lecture. Côté sport, Maria pratique régulièrement le jogging qui lui permet de se détendre.



■ Samuel Paulus

Attaché, Chargé de missions 1,2,3,GO -
Business Initiative a.s.b.l., Département
Création et Développement des
Entreprises

Samuel travaille pour 1,2,3,GO – Business Initiative au sein du Département Création et Développement des Entreprises. Le parcours interrégional 1,2,3,GO soutient les créateurs d'entreprise innovante dans l'élaboration de leur plan d'affaires en les mettant en relation avec des coaches. En qualité de Chargé de missions, Samuel assure le suivi des projets innovants depuis leur inscription jusqu'au dépôt du plan d'affaires finalisé et de l'évaluation de celui-ci. L'objectif est d'avoir des plans d'affaires de qualité à la fin de chaque édition. Samuel s'assure également de la bonne collaboration entre les créateurs d'entreprise et les coaches et intervient lors des mises en relation interrégionales entre coaches et porteurs de projets. Au quotidien, Samuel coordonne l'activité des relais locaux en Grande Région (Luxinnovation, Synergie CEEI à Metz, CCI 54 à Nancy, Interface Entreprises-Université à Liège, IHK à Sarrebruck, TZ à Trèves et BIC à Kaiserslautern) dans leur rôle d'intermédiaires entre porteurs de

projet et coaches. Il est également chargé de la prospection de projets innovants auprès des différentes structures d'accompagnement à la création d'entreprise (universités, centres de recherche, Centre Européen d'Innovation – CEEI, etc.) en Grande Région. Par ailleurs, il gère la maintenance et l'évolution du site Internet d'1,2,3,GO et participe à l'organisation d'événements interrégionaux. Samuel apprécie la diversité et l'originalité des projets d'entreprise présentés et aime les contacts avec les «jeunes» entrepreneurs. Leur enthousiasme et leur passion stimulent sa propre fibre entrepreneuriale ! Samuel apprécie tout particulièrement leur détermination qui apporte une note de positivisme en ces temps de crise économique.

Côté loisirs, Samuel prend le temps de découvrir l'authenticité, le charme et l'envergure d'un lieu en randonnant. Il voue une véritable passion pour le jeu d'échecs et le théâtre, comme spectateur, mais aussi comme acteur amateur.

INTEGRAL PRO

regroupez vos abonnements Fixe, Mobile et Internet et bénéficiez de nombreux avantages!

- ✓ Internet illimité
- ✓ Communications fixes nationales et internationales à des tarifs avantageux
- ✓ Appels nationaux de LUXGSM vers LUXGSM illimités!

Faites encore plus d'économies en souscrivant au **Forfait National Illimité** : communications fixes nationales illimitées pour 19 € HT/mois.

INTEGRAL PRO

Regroupez vos exigences



Division des Télécommunications - L-2999 Luxembourg - Tél. gratuit: 8002 4000 - www.pt.lu

ec+ P&TLuxembourg : acteur du développement durable.



Le financement de mon entreprise c'est grâce à eux !

Votre entreprise doit pouvoir évoluer, s'adapter, innover. Saisir les opportunités, investir pour prospérer et assurer des performances durables. Nous vous aidons à optimiser les différentes formes de financement en fonction de vos projets. Pour vous proposer la forme de crédit la mieux adaptée à vos besoins. À toutes les étapes de la vie de votre entreprise, faites confiance à Dexia BIL : votre partenaire financier pour une relation durable. Corporate - tél : 4590-2981 www.dexia-bil.lu